



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

PR N 2000/74  
Double

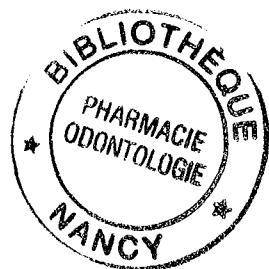
UNIVERSITE HENRI POINCARÉ - NANCY I

2000

---

FACULTE DE PHARMACIE

**Jean-Baptiste GEHIN  
(1816-1889)  
pharmacien et naturaliste lorrain  
sa vie, son œuvre**



## THESE

Présentée et soutenue publiquement

Le 19 Décembre 2000

pour obtenir

**le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie**

par **Mme Cécile AIRALE**

Membres du Jury

Président : M. Pierre LABRUDE, Professeur à la faculté de Pharmacie de Nancy

Juges : M. Gérard MICHAUX, Maître de conférences d'histoire moderne  
à l'Université de Metz

M. Jean-Marie ROUILLARD, Docteur en Médecine  
M. Pierre-Edouard WAGNER, Conservateur-bibliothécaire de la ville de Metz

UNIVERSITE HENRI POINCARÉ - NANCY I

2000

---

FACULTE DE PHARMACIE

**Jean-Baptiste GEHIN  
(1816-1889)  
pharmacien et naturaliste lorrain  
sa vie, son œuvre**



## THESE

Présentée et soutenue publiquement

Le 19 Décembre 2000

pour obtenir

**le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie**

par **Mme Cécile AIRALE**

Membres du Jury

Président : M. Pierre LABRUDE, Professeur à la faculté de Pharmacie de Nancy

Juges : M. Gérard MICHAUX, Maître de conférences d'histoire moderne  
à l'Université de Metz

M. Jean-Marie ROUILLARD, Docteur en Médecine

M. Pierre-Edouard WAGNER, Conservateur-bibliothécaire de la ville de Metz

BU PHARMA-ODONTOL



D 104 058037 3

# FACULTE DE PHARMACIE

UNIVERSITE Henri Poincaré - NANCY I

## Membres du personnel enseignant

**Doyen** : Mme Chantal FINANCE

**Vice Doyen** : Mme Anne ROVEL

### DOYENS HONORAIRES

M. BERNANOSE André  
M. VIGNERON Claude

### PROFESSEURS HONORAIRES

Mle BESSON Suzanne  
Mle GIRARD Thérèse  
M. LECTARD Pierre

M. MIRJOLET Marcel  
M. PIERFITTE Maurice

### PROFESSEUR EMERITE

M. LOPPINET Vincent

### PROFESSEURS

M.	ASTIER Alain	Pharmacie Clinique
M.	ATKINSON Jeffrey	Pharmacologie
M.	BAGREL Alain	Biochimie fondamentale et clinique, Biotechnologies
Mle	BATT Anne Marie	Toxicologie
M.	BLOCK Jean Claude	Santé et Environnement
M.	BONALY Roger	Biochimie microbienne
Mme	CAPDEVILLE-ATKINSON	Pharmacologie Cardiovasculaire
Mme	FINANCE Chantal	Microbiologie moléculaire
Mme	FRIANT-MICHEL Pascale	Biomathématiques, Biophysique et Audioprothèse
Mle	GALTEAU Marie Madeleine	Biochimie
M.	HENRY Max	Biologie végétale
M.	HOFFMAN Maurice	Pharmacie clinique
M.	JACQUE Michel	Pharmacodynamie
M.	LABRUDE Pierre	Physiologie
M.	LALLOZ Lucien	Chimie organique
M.	LEROY Pierre	Physico-chimie appliquée à la formulation pharmaceutique
M.	MAINCENT Philippe	Pharmacie galénique
M.	MARSURA Alain	Chimie thérapeutique
M.	MARTIN Jean Armand	Chimie minérale et Minéralogie
M.	MORTIER François	Pharmacognosie
M.	NICOLAS Alain	Chimie analytique et Bromatologie
M.	REGNOUF DE VAINS Jean Bernard	Chimie Thérapeutique
Mme	SCHWARTZBROD Janine	Bactériologie - Parasitologie
M.	SCHWARTZBROD Louis	Virologie - Immunologie
M.	SIEST Gérard	Chimie Biologique
M.	SIMON Jean Michel	Droit et Economie de la Santé
M.	VIGNERON Claude	Hématologie

## MAITRES DE CONFERENCES

Mme	ALBERT Monique	Bactériologie - Virologie
M.	BONNEAUX François	Chimie Thérapeutique
M.	CATAU Gérald	Pharmacodynamie
M.	CHEVIN Jean Claude	Chimie minérale
M.	CHILLON Jean Marc	Pharmacologie
M.	COLLIN Jean François	Pôle européen
Mme	COLLOMB Jocelyne	Parasitologie
M.	COULON Joël	Biochimie
M.	DECOLIN Dominique	Chimie analytique
M.	DUCOURNEAU Joël	Biophysique, Audioprothèse, Acoustique
Mme	FAIVRE-FIORINA Béatrice	GBM - Hématologie
M.	FERRARI Luc	Biochimie
Mle	FONS Françoise	Biologie Végétale et Mycologie
Mme	FUZELLIER Marie Claude	Pharmacognosie
M.	GANTZER Christophe	Virologie
M.	GIBAUD Stéphane	Pharmacie Clinique
Mme	HASENFRATZ-SAUDER Marie Paule	Biologie Végétale
Mle	HINZELIN Françoise	Biologie végétale et Pharmacognosie
M.	HUMBERT Thierry	Interactions moléculaires
Mle	IMBS Marie Andrée	Bactériologie - Virologie et Parasitologie
M.	JORAND Frédéric	Santé et Environnement
Mme	KEDZIEREWICZ Francine	Pharmacie Galénique
Mme	LARTAUD-IDJOUADIENE Isabelle	Pharmacologie
Mme	LEININGER-MULLER Brigitte	Biochimie
Mme	LETOT Michèle	Bactériologie - Virologie et Parasitologie
Mme	LIVERTOUX Marie Hélène	Toxicologie
Mme	MARCHAL-HEUSSLER Emmanuelle	Chimie Analytique
Mme	MARCHAND-ARVIER Monique	Immunologie - Hématologie
M.	MENU Patrick	Physiologie
M.	MONAL Jean Louis	Chimie Thérapeutique
M.	NOTTER Dominique	Biologie cellulaire
Mme	PAULUS Francine	Informatique
Mme	PERDICAKIS Christine	Chimie organique
Mme	PICHON Virginie	Biophysique
Mme	POCHON Marie France	Chimie analytique
Mme	ROVEL Anne	Immunologie - Hématologie
M.	VISVIKIS Athanase	Toxicologie
Mme	WELLMAN-ROUSSEAU Maria Monika	Biochimie
Mme	ZINUTTI Colette	Pharmacie galénique

## ASSISTANTS

Mme	BEAUD Mariette	Biologie Cellulaire
Mme	BERTHE Marie-Catherine	Biochimie
M.	DANGIEN Bernard	Botanique
Mme	MOREAU Blandine	Pharmacognosie
Mme	PAVIS Annie	Parasitologie
M.	TROCKLE Gabriel	Pharmacodynamie

## PROFESSEUR ASSOCIE

Mme	GRISON Geneviève	Pratiques officinales
-----	------------------	-----------------------

## PROFESSEUR AGREGÉ

M.	COCHAUD Christophe	Anglais
----	--------------------	---------

## SERMENT DES APOTHICAires



**J**e jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

**D**'honorier ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

**D**'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

**D**e ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les moeurs et favoriser des actes criminels.

**Q**ue les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

**Q**ue je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.



« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION,  
NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES  
THESES, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDERES  
COMME PROPRES A LEUR AUTEUR ».

A Monsieur LABRUDE qui m'a proposé ce sujet de thèse, qui m'a encouragée tout au long de ce travail et qui m'a soutenue avec une patience jamais mise en défaut. Qu'il me soit permis ici de vous exprimer ma plus profonde reconnaissance.

A Monsieur MICHAUX qui fut autrefois mon professeur et qui contribua, par son enseignement, à augmenter l'intérêt que je portais à l'Histoire, intérêt exprimé aujourd'hui par ce travail . Veuillez accepter mes remerciements et trouver ici le témoignage de mon respect.

A Monsieur ROUILLARD qui m'a reçue avec amabilité et bienveillance. Soyez remercié de vous être penché avec intérêt sur ce travail et d'y avoir consacré du temps.

A Monsieur WAGNER dont l'aide précieuse me permit de surmonter une période de découragement au cours de mes recherches bibliographiques. Veuillez trouver ici l'expression de ma profonde gratitude et de ma sympathie.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I - ENFANCE ET ETUDES .....</b>	<b>4</b>
<b>1 - L'enfance à Remiremont .....</b>	<b>5</b>
1.1. La famille .....	5
1.2. La vie à Remiremont au XIXe siècle .....	6
<b>2 - Les études .....</b>	<b>8</b>
2.1. Le lycée de Metz .....	8
2.2. Les cours industriels .....	10
2.3. Les études pharmaceutiques .....	11
2.3.1. Apprentissage .....	11
2.3.2. L'école de Paris .....	12
<b>II - JEAN-BAPTISTE GEHIN, PHARMACIEN ET HYGIENISTE .....</b>	<b>15</b>
<b>1 - Pharmacien .....</b>	<b>16</b>
1.1. Installation - 8, place St Louis .....	16
1.2. Famille .....	17
1.3. La pharmacie .....	17
1.4. Le jury médical .....	19
1.4.1. Réception .....	19
1.4.2. Visites .....	19
1.5. La Société de Pharmacie de la Moselle .....	22
<b>2 - Hygiéniste .....</b>	<b>23</b>
2.1. Les visites municipales .....	23
2.2. Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité .....	26
2.2.1. Compte-rendu des travaux du conseil .....	26
2.3. La Société des Sciences médicales .....	29
2.3.1. Les travaux du comité d'hygiène .....	29
2.3.2. Rapport de J.-B. Géhin sur les eaux stagnantes .....	31
<b>III - JEAN-BAPTISTE GEHIN, ENTOMOLOGISTE ET NATURALISTE .....</b>	<b>33</b>
<b>1 - Les années 1842- 1855 .....</b>	<b>34</b>
1.1 Introduction .....	34
1.2. Entomologie: figures historiques .....	35
1.3. J.-B. Géhin, entomologiste .....	36
1.4. Les Sociétés savantes .....	42
1.4.1. La Société entomologique de France .....	43
1.4.2. La Société d'histoire naturelle de la Moselle (S.H.N.M.) .....	44

1.5. Quelques publications .....	45
1.6. Le Musée .....	47
<b>2 - Les années 1855-1870 .....</b>	<b>50</b>
2.1. Quelques publications .....	50
2.2. La Société d'horticulture (S.H.M.).....	52
2.3. Travaux sur les insectes nuisibles .....	54
2.4. Les Comices agricoles .....	58
2.5. La Sériculture .....	58
2.6. L'Exposition universelle de 1861 .....	60
2.7. Exposition d'insectes .....	61
2.8. Le Jardin botanique .....	62
2.9. Le dernier ouvrage: travail sur les poissons .....	63
2.10. Congrès et associations scientifiques .....	68
2.11. L'Académie de Metz .....	71
2.12. Les dernières publications .....	71
<b>IV - LA VIE PUBLIQUE .....</b>	<b>73</b>
<b>1 - Le conseil municipal: premier mandat .....</b>	<b>74</b>
1.1. Les élections .....	74
1.2. Installation .....	75
1.3. Les interventions de J.-B. Géhin .....	75
<b>2 - La guerre de 1870 et le blocus de Metz .....</b>	<b>81</b>
2.1. La guerre .....	82
2.2. Le blocus .....	86
2.3. L'annexion .....	91
<b>3 - Le conseil municipal: second mandat .....</b>	<b>93</b>
<b>V - LA RETRAITE .....</b>	<b>97</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>104</b>
Annexe 1. Liste des travaux et publications imprimées de J.-B. Géhin .....	105
Annexe 2. Description et estimation de la pharmacie, 31 juillet 1865 .....	110
Annexe 3. Rapport de J.-B. Géhin sur la pharmacie de l'hôpital du Polygone, 1er mars 1871 .....	118
<b>CHRONOLOGIE .....</b>	<b>126</b>
<b>SOURCES DOCUMENTAIRES .....</b>	<b>136</b>
<b>NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>140</b>

# INTRODUCTION

---

## INTRODUCTION

Jean-Baptiste Géhin, né et mort à Remiremont au XIXe siècle, pharmacien à Metz, entomologiste... telles étaient, à l'origine de ce travail, les seules données en notre possession, recueillies dans deux ou trois dictionnaire biographiques lorrains.

Jean-Baptiste Géhin: qui était-il? Qu'avait-il réalisé pour que sa biographie figure dans de tels ouvrages?

Ces questions furent le point de départ d'une recherche passionnante de plusieurs années, qui nous mena des archives municipales aux archives nationales, de la Moselle aux Vosges, des salles de lecture des bibliothèques aux cimetières communaux ou militaires, qui nous fit revisiter l'histoire de Metz et plonger dans un passé inconnu ou mal connu, semblant tour à tour proche et terriblement lointain.

Lentement, la figure de Jean-Baptiste Géhin a émergé. L'homme a pris vie progressivement.

Dans un premier temps, nous avons découvert le pharmacien, l'homme de Science rigoureux, qui très rapidement prit des engagements dans sa profession.

Nous avons, ensuite, fait connaissance avec le naturaliste et le savant, apprécié et reconnu par le monde scientifique de son époque.

Enfin est apparu le conseiller municipal, l'homme public, énergique et dévoué.

Peu à peu s'est ainsi dessiné le portrait d'un homme attachant, passionné, honnête, intègre, généreux, non exempt de défauts bien sûr, mais désirant par dessus tout mettre ses connaissances à la disposition de tous.

Peut-être n'en avait-il pas une conscience exacte et se sentait-il seulement poussé par une énergie que rien ne pouvait épuiser.

Mais pour nous, J.-B. Géhin est ainsi: les qualités qu'il avait reçues en don, il se devait de les utiliser pour le bien de tous.

Pour cette raison et pour la valeur de ses écrits scientifiques, il nous paraît juste d'avoir tenté de le faire revivre.

Dans ce travail nous avons présenté successivement chacune des activités de Jean-Baptiste Géhin, tout en essayant de respecter la chronologie. Il faut garder à l'esprit que ces activités se sont superposées, au fil du temps, et que M. Géhin les assumait toutes. Nous n'avons pas présenté l'œuvre scientifique de J.-B. Géhin de façon isolée, ne nous reconnaissant pas une compétence suffisante pour pouvoir juger le fond de ce travail entomologique.

Nous nous sommes surtout attachée à résituer sans cesse l'homme dans son cadre de vie et dans son époque pour tenter de mieux le connaître et mieux le comprendre.

« Donner sa juste place à un chercheur méconnu vaut-il qu'on prenne tant de peine?

..... Nous avons plaisir à penser que, par nos soins et grâce à notre vigilance, une obscure mémoire va recevoir, du « soleil des morts », le mince rayon qui lui était dû. »

Jean ROSTAND, *Aux sources de la biologie*, Paris, Gallimard, 1958.

# I

## Enfance et Etudes



---

## 1 - L'enfance à Remiremont

### 1.1. La famille

Joseph Jean-Baptiste Géhin est né à Remiremont, dans les Vosges, "l'an dix-huit cent seize, le premier du mois de septembre à six heures et demi du matin"<sup>1</sup>.

Son père, Jean-François, est originaire de Ventron, petit village distant de Remiremont d'une trentaine de kilomètres.

Le territoire délimité par les communes de Ventron, Cornimont et la Bresse, forme le véritable berceau de la famille. Ce patronyme, Géhin, y est encore couramment porté. Il vient de l'ancien français Gehine (torture), et signifierait qu'un lointain ancêtre exerçait l'activité de bourreau<sup>2</sup>.

Jean-François Géhin, à la naissance de son fils, est âgé de 43 ans. Il est capitaine d'infanterie en retraite et a servi dans les rangs de l'armée napoléonienne. Il s'y est illustré puisqu'il est membre de la Légion d'Honneur<sup>3</sup>.

Ils étaient quelques anciens officiers, vétérans de la Grande Armée, démobilisés ou congédiés par la Restauration, qui vivaient leur retraite à Remiremont<sup>4</sup>.

La mère de Joseph Jean-Baptiste, Marie-Thérèse de Brenner, est âgée de 24 ans lorsqu'elle donne naissance à son fils. Elle est allemande, originaire de Westphalie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la France ne présentait pas sa configuration actuelle. Les armées révolutionnaires puis napoléoniennes avaient repoussé les frontières françaises jusqu'au Rhin<sup>5</sup>.

La Westphalie avait été annexée en 1807 par Napoléon, qui avait placé son frère, Jérôme Bonaparte, sur le trône (il y régnera jusqu'en 1814). Dans un tel contexte historique, le mariage d'une jeune fille allemande, habitant un état sous protection française et d'un soldat français de la Grande Armée, donc sans cesse engagé dans de nouvelles campagnes, ne pa-

raît pas insolite.

Joseph Jean-Baptiste n'est pas le premier enfant du couple Géhin. Les époux, en 1816, ont déjà un autre fils Guillaume, né en 1811.

Nous retrouverons, plus tard, sa trace dans plusieurs actes d'état civil: Guillaume assistera, par exemple, au mariage de son frère cadet<sup>6</sup>, il sera également aux côtés de ce dernier, le jour du décès de son épouse<sup>7</sup>. Adultes, les deux frères semblent entretenir de bonnes relations.

Quant à l'existence d'autres frères et sœurs de Joseph J.-Baptiste, si elle n'est pas improbable, elle n'est nulle part établie.

## **1.2. La vie à Remiremont au XIXe siècle<sup>4</sup>**

A la veille de la Révolution, la ville de Remiremont abritait encore l'établissement de religieuses le plus célèbre d'Europe: le Chapitre des Dames de Remiremont.

Depuis mille ans, la cité se développait autour de ce monastère, devenu un des plus important de l'Occident. Riche, puissant, il relevait directement du Saint Siège et de l'Empereur.

Au cours des siècles, les sœurs moniales avaient progressivement délaissé la vie monastique et étaient devenues "Dames Chanoinesses". Ces chanoinesses, toutes issues de famille nobles ou royales, vivaient dans des hôtels particuliers, érigés autour du couvent. Elles y menaient une vie libre et aimait recevoir.

La mère abbesse, qui portait le titre de Princesse d'Empire, était très respectée et régnait véritablement sur la ville. La Révolution mit fin à cette prospérité.

En 1816, privée de ses chanoinesses depuis la proclamation de la Première République, Remiremont est redevenue une petite cité anonyme. On peut même dire qu'elle oublie son prestigieux passé<sup>8</sup>.

A l'ombre de l'ancien palais abbatial, s'étend une commune à l'aspect rural marqué, comptant environ 3.900 habitants. Elle est une cité commerciale et administrative, à l'activité agricole modeste.

A l'image de la situation du pays entier, l'inégalité sociale y est grande. Les pouvoirs administratifs et économiques, ainsi que les richesses sont aux mains des notables. Ceux-ci forment un petit monde fermé et paternaliste. Le reste de la société est modeste, pauvre, voire

misérable. Les gens sont rapidement démunis face à la maladie, aux mauvaises récoltes. Les conditions quotidiennes de vie sont telles que la mort est familière.

Elle frappe la famille Géhin en 1822. Cette année-là, le père Jean-François, décède le 21 mars à 49 ans<sup>9</sup>.

De quelles ressources a disposé et disposera désormais la famille?

Marie-Thérèse de Brenner possédait certainement des biens puisque nous la retrouverons rentière à Mayence, une vingtaine d'années plus tard<sup>6</sup>, et qu'elle permit à son fils de suivre des études.

### **1.3. La scolarité**

En ce début du XIXe siècle, l'école n'est encore ni obligatoire, ni gratuite. Elle ne le deviendra qu'en 1881, grâce aux lois Ferry.

Le système éducatif se résume en deux enseignements séparés, sans possibilité de passage entre eux: un enseignement primaire, dispensé dans les écoles primaires, qui mène après quelques années d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, au monde du travail, et un enseignement secondaire fondé sur les humanités latines et dispensé dans les collèges, qui mène à l'université ou aux grandes écoles<sup>10</sup>.

A Remiremont, la municipalité n'a pas attendu la loi Guizot de 1833, obligeant chaque commune à ouvrir une école primaire, pour organiser son enseignement. L'école y est même gratuite pour les plus pauvres.

En 1825, un instituteur municipal, aidé d'un adjoint, instruit 250 enfants (!). Malgré cela, bon nombre d'enfants ne sont pas scolarisés.

L'enseignement secondaire existe aussi à Remiremont. Il est dispensé dans un collège ouvert en 1803. Cet enseignement est moderne et, semble-t-il, très complet.

Joseph Jean-Baptiste, appelé par l'usage Jean-Baptiste, fréquente certainement les petites classes d'un collège puis les classes secondaires puisqu'il achèvera sa scolarité au collège de Metz.

Nous sommes à une époque pourtant où les classes populaires et la petite bourgeoisie n'envoient leurs enfants qu'à l'école primaire.

Ce sont surtout les nobles ou les notables, détenant pouvoir et richesse, qui fréquentent

l'école secondaire. Jean-Baptiste a donc un parcours scolaire qui semble remarquable si on le compare à une scolarité classique de son époque et de son milieu; il est possible, en l'absence de son père, qu'il le doive à sa mère. Celle-ci venait d'un pays proche, dans lequel les classes aisées - dont elle était sans doute issue - très sensibles à l'influence de la France, tenaient à faire donner à leurs enfants une éducation à la française. Nombreux étaient, par exemple, les élèves de Mayence ou Coblenz qui étudiaient au lycée de Metz<sup>11</sup>.

Il reste que Jean-Baptiste possède, probablement dès son plus jeune âge, les qualités d'intelligence, de curiosité, d'énergie, de grande capacité de travail, nécessaires à la réussite de sa scolarité, qualités que nous lui reconnaîtrons à l'âge adulte, dans ses activités professionnelles et dans sa vie publique.

## 2 - Les études

### 2.1. Le lycée de Metz

En 1832, Jean-Baptiste Géhin fréquente le collège royal de Metz<sup>12</sup> (le terme "lycée", banni depuis 1815, par un pouvoir redoutant tout ce qui rappelle la Révolution et l'Empire, ne sera rétabli qu'en 1848).

Cet établissement messin existe toujours sous le nom de Lycée Fabert. Il fut établi en l'an XIII (1804) dans les bâtiments d'une ancienne abbaye bénédictine, autour d'un cloître dont les vénérables arcades comptent aujourd'hui, près de 300 ans (fig.1).

A l'époque de Jean-Baptiste, le collège est un des meilleurs établissements provinciaux de son temps, et son rayonnement dépasse largement le cadre du seul département de la Moselle<sup>13</sup>. Une des raisons en est que Metz est encore le siège d'un rectorat (supprimé en 1854); le lycée recrute donc des élèves dans tous les départements du ressort académique et même au delà. Ce lycée, de plus, est le seul héritier de tous les collèges de la ville, si prospères au siècle précédent et supprimés par la Révolution Française<sup>11</sup>.

Sous la monarchie de Juillet, le collège connaît sa période la plus faste: de 400 élèves en 1830, ses effectifs passent à près de 700 en 1848. Les frais d'études, pourtant, sont élevés;



**Fig. 1 – Cour du Lycée de Fabert.**  
Les arcades du cloître de l'ancienne abbaye bénédictine Saint Vincent

ils permettent même au collège de vivre sur ses propres fonds. Ce qui fait aussi le renom de l'établissement, ce sont ses classes préparatoires à Polytechnique, Saint-Cyr et Navale.

A Metz, les réussites au concours d'entrée dans les écoles de l'Etat sont nombreuses, les études scientifiques y prennent le pas sur les études classiques.

Cette ambiance d'ordre scientifique est également entretenue par un autre établissement messin: l'Ecole d'Application de l'artillerie et du génie. Cette célèbre école, installée, comme le lycée, dans les locaux d'une ancienne abbaye, accueille 150 à 200 élèves-officiers, sortis de Polytechnique, qui se spécialisent, pendant deux ans, dans l'artillerie ou dans le génie. Un auteur peut donc écrire que Metz "est une véritable pépinière d'officiers des armes savantes"<sup>11</sup>.

Jean-Baptiste Géhin sera, lui aussi, candidat aux grandes écoles<sup>14</sup>. Voilà sans doute la raison pour laquelle il vint étudier à Metz.

Il suit, tout d'abord, des études classiques lui permettant d'acquérir une bonne culture littéraire, puis étudie les sciences mathématiques.

Il passe avec succès les épreuves du baccalauréat es lettres, baccalauréat qui, en ce temps, est un diplôme peu répandu, pas même exigé pour l'entrée à Saint-Cyr ou Polytechnique. Seule, une trentaine d'élèves de Metz se soumettent chaque année à l'examen.

J.-Baptiste se présente ensuite aux examens probatoires de l'école Polytechnique.

Se sentait-il appelé à une carrière militaire comme ce père trop tôt disparu? ou, plus simplement, envisageait-il une carrière scientifique qui passait obligatoirement, en cette première moitié du XIXe siècle par l'école Polytechnique<sup>15</sup>?

Avant 1848, il y a au collège de Metz, environ dix reçus à Polytechnique chaque année et une vingtaine à Saint-Cyr.

Plus tard, quand un projet ministériel voudra décharger le lycée de son centre préparatoire aux grandes écoles, la municipalité messine rappellera qu'en un demi-siècle, la Moselle a donné 232 polytechniciens: « *aucune ville, pas même Paris, n'a fourni, proportionnellement à sa population, autant d'élèves aux écoles spéciales du gouvernement. Le lycée de Metz a donné à l'Etat plus d'officiers et d'ingénieurs militaires qu'aucun des autres départements* » (rapport de M. Auguste Prost, 1865)<sup>16</sup>.

J.-B. Géhin n'est pas admis à Polytechnique et "entraîné par un goût prononcé pour les sciences naturelles, il se décide à embrasser la carrière pharmaceutique"<sup>14</sup>.

N'ayant aucun témoignage direct sur l'enfance et la jeunesse de Jean-Baptiste, nous ne sa-

vons pas comment il vécut, ou subit, ses années de lycée.

De façon studieuse, très certainement, car il fallait consacrer beaucoup d'énergie à ses études pour réussir le baccalauréat et préparer l'entrée à Polytechnique.

Voici comment un ancien élève décrit ses souvenirs de collège à Metz: « *les nombreux candidats qui se destinaient aux écoles militaires entretenaient l'émulation parmi leurs condisciples. La perspective d'un concours les obligeait non seulement à bien faire mais à faire mieux que d'autres. Il en résultait dans les hautes classes un effort continu, une poussée de travail pour arriver au premier rang. Dans les études de mathématiques élémentaires ou de mathématiques spéciales où se réunissaient les internes, le maître pouvait disparaître, l'application n'en souffrait pas un instant. Chacun tenait trop à ne pas perdre une minute pour distraire son voisin ou pour se laisser distraire par lui. Comme le disait un jour un de nos maîtres: "on mettrait un chapeau à ma place, les élèves ne s'en apercevraient même pas"* » (Alfred Mezières, de l'Académie française, 1826-1915)<sup>17</sup>.

Quant aux conditions de vie, aux usages ayant cours au lycée, aux environs de 1830, nous ne pouvons les appréhender qu'à la lecture des archives, usages d'un autre âge: obligation de l'uniforme, punition de prison pour certaines fautes, note de bonnes mœurs, distribution solennelle des prix en fin d'année avec discours "célébrant l'humanité et l'affabilité des princes de Bourbon au lieu des hauts faits de Napoléon"<sup>11</sup>! . . . .

## 2.2. Les cours industriels

En 1870, J.-B. Géhin signe une lettre adressée au maire de Metz - concernant sa collection entomologique -, dans laquelle il se définit, de façon inattendue, comme "ancien élève des cours industriels de la ville de Metz"<sup>18</sup>.

Donnons leur donc, l'importance que J.-B. Géhin leur reconnaît dans son instruction.

Ces cours sont créés à Metz, en 1825, par la Société Royale, ancêtre de l'actuelle Académie Nationale, dans le but d'éduquer "les classes laborieuses"<sup>19</sup> (fig.2). Ils accueillent donc de nombreux ouvriers pendant les dix années de leur fonctionnement, mais ils s'ouvrent également, pendant cette période, aux militaires et aux étudiants.

Ils connaissent un grand succès et servent même de modèle à la création des cours de l'Association polytechnique de Paris en 1830, et sont cités lors de la création d'une école allemande (école des arts et métiers de Trèves)<sup>10</sup>.

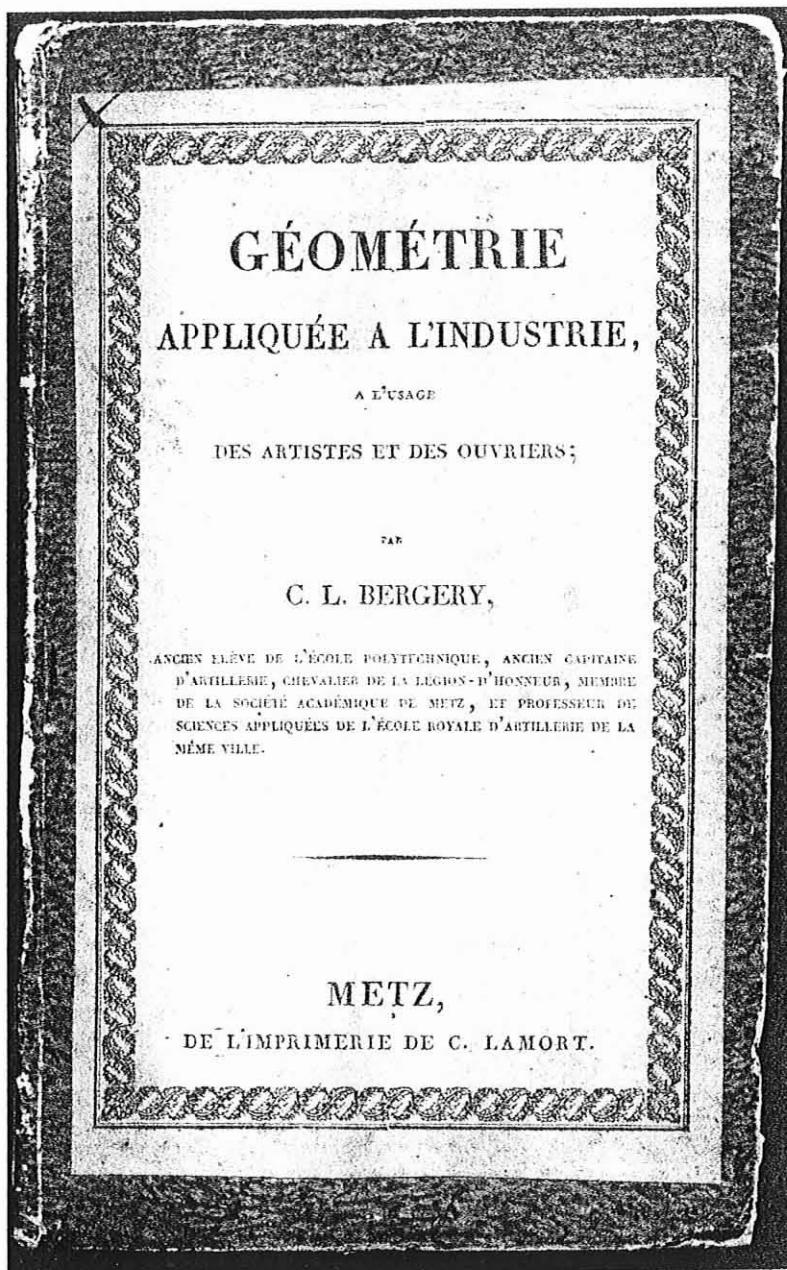


Fig. 2 – Livre de cours de M. Bergery.  
M. Bergery, membre de l'Académie de Metz fut à l'origine de la création des cours industriels, en 1825

Les cours sont municipalisés en 1835 puis, après 1839, transformés en une école municipale industrielle proche de l'enseignement primaire, combinant un enseignement de jour et un enseignement du soir destiné aux ouvriers et aux apprentis. C'est à cette époque que J.-B. Géhin, élève en pharmacie, doit suivre l'enseignement de l'école industrielle, pour compléter ses connaissances scientifiques en géométrie, physique, chimie, algèbre et arithmétique<sup>20</sup>.

## 2.3. Les études pharmaceutiques

### 2.3.1. Apprentissage

Jean-Baptiste Géhin entame, en 1834, des études devant le conduire au diplôme de pharmacien<sup>21 22</sup>. Il débute son apprentissage, le 1er janvier 1834, chez M. Soucelier<sup>23 24</sup>, unique pharmacien de Gorze, petit bourg du pays messin.

J.-Baptiste y demeure deux années, jusqu'au 15 janvier 1836 et, à partir de cette date, poursuit son apprentissage chez M. Jacquemin, pharmacien à Metz. Nous retrouvons J.-Baptiste, en 1836, inscrit à la mairie de Metz sur le registre des élèves en pharmacie<sup>25</sup>.

Ce registre est tenu scrupuleusement par les différents maires entre 1804 et 1860, conformément à la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) qui instaurait cette obligation dans les villes où ne se trouvait pas d'école en pharmacie.

Jean-Baptiste reste près de six années - du 15 janvier 1836 au 20 septembre 1841 - chez M. Jacquemin.

Entre-temps, il est recensé, en 1836, par l'armée pour effectuer, comme tout jeune homme de 20 ans, son service militaire. Ayant déjà un frère au service, il est exempté par le conseil de révision<sup>26</sup>.

M. Jacquemin, second maître d'apprentissage du jeune Jean-Baptiste, possédait une importante pharmacie à Metz<sup>27</sup>; cette officine était sise place de Chambre, une place bordée d'hôtels, le centre très animé du trafic des diligences reliant la ville à Paris, Bruxelles ou Mayence<sup>28</sup>.

M. Jacquemin, au cours de sa vie professionnelle, formera de nombreux apprentis: quatorze entre 1826 et 1856. Il est le pharmacien messin dont le nom est le plus fréquemment rencontré sur le registre des élèves en pharmacie, tenu par la mairie.

Au cours de son apprentissage, Jean-Baptiste partage toujours l'enseignement de son maître

avec un ou deux condisciples; et tous ces élèves, pendant la durée de leurs études pratiques, logent chez M. Jacquemin<sup>29</sup>.

Notons que J.-B. Géhin, devenu lui-même pharmacien, ne se sentira pas une âme d'enseignant ou de formateur puisqu'il ne semble pas avoir formé d'élèves en pharmacie (d'après les archives du recensement et le registre municipal sus-cité).

### 2.3.2 L'école de Paris

A l'issue de ses huit années de formation, Jean-Baptiste Géhin suit les cours de l'école de pharmacie de Paris pendant l'année 1841-1842 (fig.3). Cette école, créée par la loi de germinal, était l'héritière d'un riche passé. Elle succédait au Collège de pharmacie créé en 1777, lui-même lointain successeur d'un établissement où l'on instruisait déjà en 1576, "des orphelins dans l'art d'apothicaire"<sup>30</sup>.

La profession de pharmacien fut véritablement organisée par la loi du 21 germinal an XI, loi qui devait dire le droit pendant 138 ans!<sup>31 32 33</sup>

Suivant les articles qui organisaient études et diplômes, trois écoles de pharmacie furent établies à Paris, Montpellier, et Strasbourg.

Les élèves pouvaient, soit acquérir leur diplôme sans suivre aucun enseignement, à la condition d'avoir exercé huit années au moins chez un pharmacien, soit suivre, pendant trois ans, les cours d'une école de pharmacie, en intégrant cette école après un stage de trois années en officine.

Jean-Baptiste Géhin a donc exercé huit ans comme élève en pharmacie (de 1834 à 1841), avant de suivre un enseignement théorique et pratique, à l'école de Paris, pendant une année.

Voilà donc une procédure d'obtention du diplôme qui semble à la fois peu conforme à la loi - il n'y a pas trois ans de présence à l'école - et contraire aux usages puisque les huit ans de formation suffisaient pour s'inscrire en Moselle.

J.-Baptiste Géhin passe ses examens en 1842<sup>34</sup>, âgé de 25 ans accomplis comme l'exigeait la loi de germinal (qui supportait quelques dérogations<sup>35</sup>). ayant justifié de son grade de bachelier ès lettres, comme l'exigeait une ordonnance de 1840 réorganisant les enseignements.

Les examens étaient au nombre de trois.

Le premier, théorique, sur les principes de l'art, vérifiait la connaissance du latin. Le deuxième, tout aussi théorique, portait sur la botanique et l'histoire naturelle des drogues

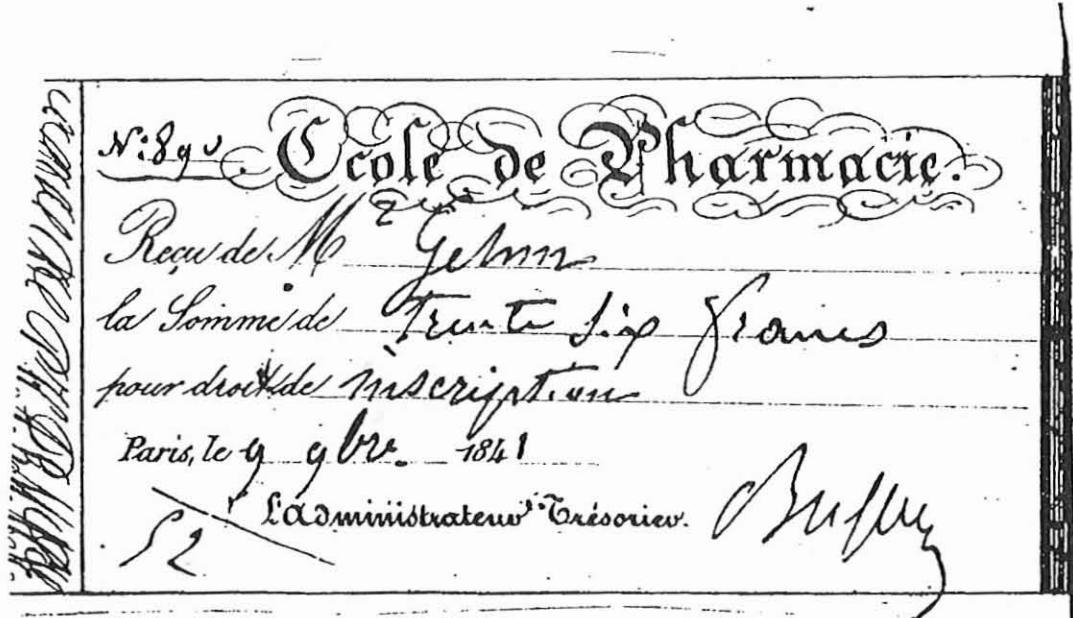


Fig. 3 – Reçu pour droits d'inscription  
Cette pièce figure dans le dossier de scolarité de Jean-Baptiste  
Géhin, conservé aux archives nationales (côte AJ 16 1925)

simples. Le troisième, pratique, durait quatre jours et consistait en l'exécution d'au moins neuf opérations chimiques et pharmaceutiques.

L'aspirant au titre de pharmacien devait, en outre, décrire les matériaux, les procédés et les résultats.

Ces examens étaient les mêmes pour les étudiants des écoles et les élèves justifiant seulement (!) de huit années d'apprentissage. Mais ils ne conféraient pas le même statut aux reçus.

Les pharmaciens reçus après leurs trois années d'étude en école pouvaient s'établir dans tout le territoire français; on les dénommait pharmaciens de 1<sup>ère</sup> classe, alors que la loi ne créait pas cette distinction<sup>31</sup>.

Les autres, reçus par un jury médical départemental, ne pouvaient s'établir que dans le département de leur réception. Ils étaient pharmaciens de 2<sup>e</sup> classe.

En 1842, plus de la moitié du total des pharmaciens admis, étaient reçus pharmaciens de 2<sup>e</sup> classe. Et cette tendance allait largement s'accentuer les années suivantes.

Jean-Baptiste désirait obtenir le diplôme de pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe, et c'est pour cela qu'il lui fallut s'inscrire dans une école de pharmacie. Pour quelles raisons choisit-il l'école de Paris? Il est permis de penser que M. Jacquemin influa sur ce choix, étant lui-même "pharmacien de l'école spéciale de Paris et ex-élève de l'école pratique de la même ville"<sup>22</sup>.

Jean-Baptiste est donc reçu pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe en juillet 42.

Alors que dans les départements, les jurys médicaux n'organisaient qu'une session annuelle pour la réception des pharmaciens de 2<sup>e</sup> classe, en 1842, deux examens se déroulèrent presque chaque semaine, à l'école de pharmacie de Paris, entre le 8 janvier et le 31 décembre.

A chaque examen, huit à dix élèves se présentèrent. Selon la valeur de leur prestation, ils furent ajournés ou reçus à la simple majorité, à la majorité, à la grande majorité, à la très grande majorité ou, reconnaissance suprême, à l'unanimité.

Le jury était composé de cinq examinateurs, trois pharmaciens et deux délégués de l'école de médecine.

Jean-Baptiste passe et obtient son 1<sup>er</sup> examen le 26 avril 1842, son 2<sup>e</sup> examen le 11 juin de la même année, son 3<sup>e</sup> examen le 5 juillet, son 4<sup>e</sup> et dernier examen (ou seconde séance du 3<sup>e</sup> examen) le 12 juillet.

A chacune de ses épreuves, il est reçu à l'unanimité du jury<sup>34</sup>. Il achève donc brillamment ses longues années d'étude et, muni de son diplôme, revient s'établir à Metz.

Notons que la consultation des archives de l'école de pharmacie de Paris, déposées aux archives nationales, et plus particulièrement la lecture du dossier de scolarité de J.-B. Géhin<sup>22</sup>, révèle qu'en mars 1840, Jean-Baptiste obtint de ses deux maîtres d'apprentissage, MM. Soucelier et Jacquemin, une attestation de stage en leurs officines. Ces attestations, jointes à un acte de naissance et à un certificat de bonne vie et mœurs, étaient les pièces indispensables à une inscription aux examens de pharmacie<sup>35</sup>.

N'ayant pas, à cette époque, achevé ses huit années d'apprentissage - elles s'achèveront le 31 décembre 1841 -, Jean-Baptiste ne pouvait prétendre passer ses examens en 1840.

Si ces attestations lui étaient nécessaires pour une inscription à l'école de pharmacie de Paris, pourquoi les produire en cours d'année, et pourquoi n'avoir pas intégré l'école à la rentrée suivante, en septembre ou octobre 1840? Ces questions demeurent (et demeureront?) sans réponse.

## II

Jean-Baptiste Géhin,  
pharmacien et hygiéniste

---

# 1 - Pharmacien

## 1.1. Installation - 8, place St Louis

En 1842, J.-B. Géhin, jeune pharmacien frais émoulu de l'école de Paris, s'installe à Metz, 8 place St Louis, dans un appartement qu'il ne quittera qu'en 1872, date de sa retraite et de son exil. Mais en 1842, l'époque est paisible, fort éloignée du drame de 1870.

Au mois d'octobre, J.-B. Géhin présente son diplôme au préfet de la Moselle devant lequel il prête serment "d'exercer son art avec probité et fidélité" (selon l'art. 16 de la loi de germinal)<sup>35</sup>.

Les registres du recensement indiquent qu'il succède, dans la pharmacie et dans l'appartement contigu, à M. Job, pharmacien installé en ces lieux depuis 1819<sup>36</sup>.

M. Job cesse son activité le 8 novembre 1842<sup>37</sup>, mais les deux hommes restent colocataires de l'appartement jusqu'en 1844, année du mariage de J.-Baptiste Géhin avec Anne Amélie Bultingaire<sup>38</sup>.

J.-B. Géhin occupe le rez-de-chaussée d'un bel immeuble du XVIII<sup>e</sup> siècle, situé sur une des places les plus pittoresques de Metz. Aujourd'hui encore, la place a conservé son caractère médiéval. En face d'antiques arcades, l'immeuble n°8 demeure à peu près tel que M. Géhin put le voir, chaque jour, pendant trente années<sup>39</sup> (fig.4).

Seule la pharmacie n'existe plus. Elle a été transférée au n°10.

La vie de l'immeuble et de ses habitants et la vie de J.-B. Géhin sont étroitement liées. Outre le propriétaire, un notaire devant lequel M. Géhin passe contrat de mariage<sup>40</sup>, l'immeuble abrite la plus importante des imageries messines, la société de MM. Dembour et Gangel<sup>41</sup>. Cette imagerie, grande concurrente de celle d'Epinal, fait vivre, vers 1842, près de 200 ouvriers, et fabrique surtout des images populaires qu'elle expédie jusqu'en Amérique<sup>42</sup>.



**Fig. 4 – 8, place Saint-Louis à Metz.**  
Ancien hôtel Fouquet, reconstruit en 1748, remanié au XIXe et XXe siècle.  
La pharmacie occupait le rez-de-chaussée  
Le bâtiment de l'arrière-cour abritait entre 1835 et 1892, la fabrique et le  
magasin de la plus importante des imageries messines

J.-B.Géhin profite du voisinage de cette fabrique et des techniques modernes d'édition et de diffusion des images à grande échelle.

Il lance, par exemple, en 1853, une publicité pour un papier tue-mouches (de sa composition?) qu'il fait imprimer par M. Gangel, à plus de 1.000 exemplaires<sup>43</sup>.

L'intérêt de M. Géhin se porte même sur la fontaine adossée à son immeuble. Aujourd'hui cette fontaine n'existe plus mais la statue de St Louis qui la surplombait a traversé les ans. Elle demeure à la même place, depuis 130 ans<sup>44</sup>, figure familière aux messins, mais nul ne se souvient que c'est J.-B. Géhin, homme d'une inlassable activité, qui suscita une association de plusieurs habitants de la place pour faire exécuter cette statue par Charles Pêtre, sculpteur messin de renom, et l'offrir à la ville de Metz<sup>45 46</sup> (fig.5).

## 1.2. Famille

J.-Baptiste Géhin, peu après son installation, épouse le 28 août 1844, en présence de sa mère et de son frère<sup>6</sup>, Anne Amélie Bultingaire, jeune fille âgée de 20 ans, issue d'une famille de négociants et de propriétaires, relativement aisée<sup>40</sup>.

Madame Géhin reste une figure discrète et méconnue. Aucun document, aucune archive ne la font revivre et, jusqu'au jour de sa mort, le 25 juillet 1865<sup>7</sup>, elle accompagne, pour nous, son mari dans l'ombre.

Le couple n'aura pas d'enfant<sup>38</sup>.

Les archives du recensement signalent la présence d'une nièce, Anne Géhin, au domicile du couple en 1856. Elle aurait été adoptée, par les époux Géhin, quatre ans plus tard, en 1860<sup>36</sup>, mais nous perdons sa trace après le décès de Mme Géhin.

## 1.3. La pharmacie

Parmi toutes les activités de J.-B. Géhin, son activité professionnelle reste la plus méconnue. Pourtant nous pouvons très bien situer son cadre de travail car nous tenons l'inventaire de "tous les objets, mobiliers et ustensiles" servant à l'exploitation de sa pharmacie et "toutes les marchandises qui s'y trouvaient"<sup>47</sup> (annexe 2).

Le mobilier intérieur se composait de comptoirs en bois verni et d'un ensemble de casiers



**Fig. 5a – Statue de Saint-Louis.**

Œuvre du sculpteur messin, Charles Pêtre; elle fut offerte par J.-B. Géhin et une association de notables, à la ville, en 1867

et d'armoires de même bois, renfermant des centaines de pots en porcelaine, de flacons en cristal ou en verre, de bocaux divers. Ces récipients conservaient des plantes, des teintures, des extraits, des produits chimiques, des baumes, des préparations officinales, quelques spécialités..., une quantité de substances dont l'inventaire montre que la pharmacopée faisait appel essentiellement aux vertus des plantes; la faible proportion des substances chimiques n'annonçait pas encore la production industrielle des médicaments de la fin du siècle<sup>48</sup>.

A l'étage supérieur de la pharmacie, au grenier et à la cave, d'autres armoires contenaient également, parfois en grande quantité, les produits précités (3,5 kg d'opium, 50 kg d'huile de foie de morue, 3.000 bouteilles et cruchons d'eau minérale...).

Un petit bureau et un laboratoire complétaient l'aménagement de la pharmacie.

Le laboratoire était la pièce maîtresse de l'officine du XIXe siècle car tous les médicaments y étaient préparés, extemporanément ou à l'avance, par le pharmacien et ses aides.

La vente des spécialités restait exceptionnelle. Seule une quinzaine de spécialités avait une existence légale en 1849. Deux ont traversé les siècles et sont toujours commercialisées: l'eau de Botot® et le charbon de Belloc®<sup>33</sup>.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver chez M. Géhin, "un alambic en cuivre, dix mortiers, vingt-cinq éprouvettes, huit tamis, des balances, filtres, piluliers, étamines..."; tous ces objets remarquables par leur nombre et leur diversité, témoignent d'une époque révolue.

La façade de la pharmacie, quant à elle, devait être recouverte d'inscriptions comportant le nom de M. Géhin et diverses réclames énumérant toutes les fabrications et les particularités de l'officine: « *produits chimiques et pharmaceutiques, bandages, biberons, eaux minérales...* » (fig.6). Les vitrines devaient contenir les fameux "flacons à eau colorée pour devantures" qui, après 1820 nous dit-on, restaient les derniers éléments distinctifs de la profession<sup>49</sup>, flacons multicolores rouges, verts, bleus, jaunes dont les reflets et les couleurs sont évoqués par tant d'écrivains du siècle dernier: Daudet, Maupassant, Flaubert.

« *Mais ce qui attire le plus les yeux c'est la pharmacie de M. Homais! Le soir, principalement quand son quinquet est allumé et que les bocaux rouges et verts qui embellissent sa devanture allongent au loin, sur le sol, leurs deux clartés de couleur, ...* »

*Mme Bovary, FLAUBERT.*



Fig. 6 – Papier à lettre commercial de J.-B. Géhin.  
Les en-têtes annoncent toutes les spécialités de la pharmacie

## **1.4. Le jury médical**

### **1.4.1. Réception**

J.-B. Géhin, dès les premières années, s'engage pleinement dans sa profession. Il est rapidement choisi par le préfet, peut-être dès 1843, pour faire partie du jury de médecine<sup>35</sup>. Ce jury de médecine, ou jury médical, avait été institué par la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), pour la réception des officiers de santé et des sages-femmes, puis par la loi du 21 germinal suivant (11 avril 1803), pour la réception des pharmaciens et des herboristes<sup>31</sup><sup>32</sup>. Il était chargé également, de visiter annuellement les pharmacies, herboristeries et épiceries.

Un jury médical était établi dans chaque département français, mais ne siégeait pas dans les trois villes où étaient installées les écoles de pharmacie (Paris, Strasbourg et Montpellier).

Pour la réception des pharmaciens, les membres du jury médical, tous médecins, étaient assistés de quatre pharmaciens nommés par le préfet pour 5 ans, renouvelables. Le jury ainsi constitué, examinait et sanctionnait les connaissances des pharmaciens dits de 2e classe.

M. Géhin est examinateur du jury de médecine jusqu'en 1855. A cette date, les jurys médicaux cesseront d'être chargés de la réception des officiers de santé, pharmaciens, herboristes et sages-femmes.

La vérification des aptitudes des candidats sera remise aux facultés de médecine, aux trois écoles supérieures de pharmacie et aux écoles préparatoires de médecine et de pharmacie créées entre temps, en 1840.

Cette réforme paraissait nécessaire en raison du trop grand nombre de réception des pharmaciens de 2e classe. Elle avait pour but d'élever le niveau des études afin de former "des pharmaciens plus dignes de confiance"<sup>31</sup>.

Toutes les réformes successives maintiendront cet objectif jusqu'à la disparition des pharmaciens de 2e classe, par la loi de 1898, et la création d'un diplôme unique.

Dans les faits, après 1898, nombreux seront les pharmaciens ne pouvant se résoudre à abandonner le titre de pharmacien de 1ere classe, et plus d'une devanture d'officine, bien après le tournant du XXe siècle, arborera encore ce titre<sup>50</sup>.

### **1.4.2. Visites**

La seconde attribution des jurys médicaux assistés des pharmaciens, était la visite et

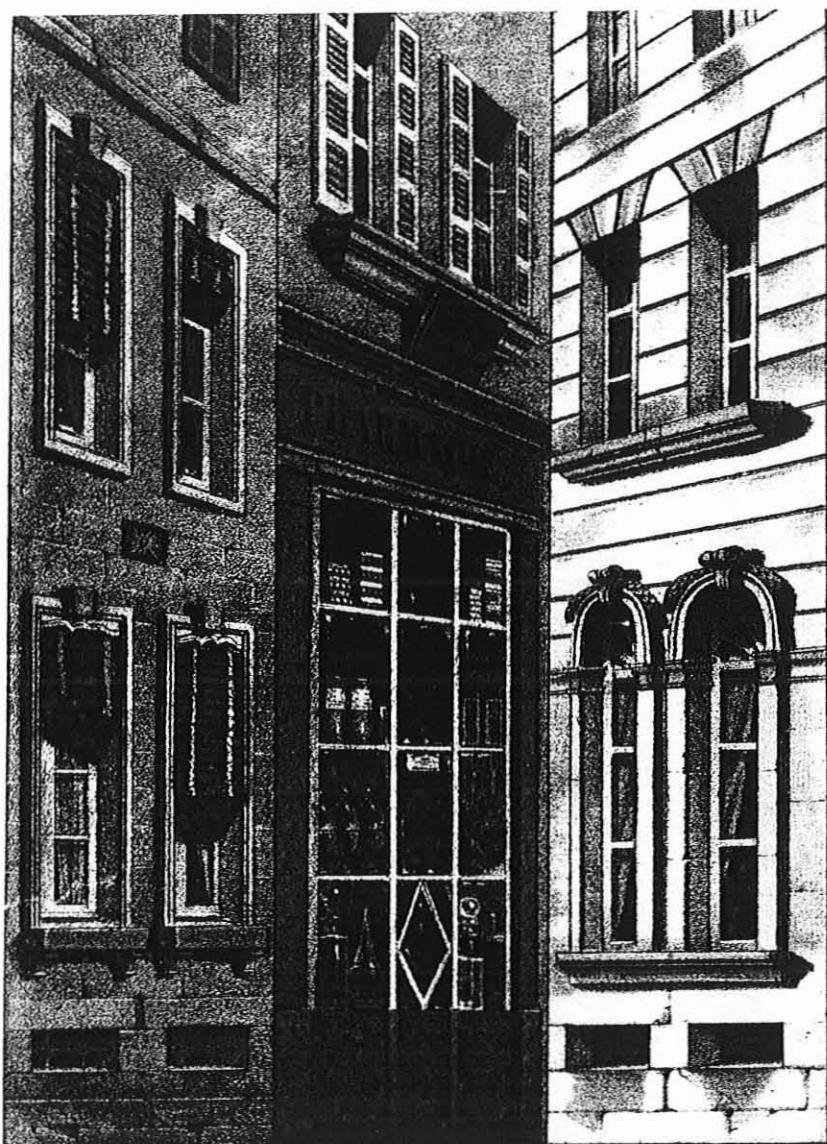


Fig. 7 – Lithographie éditée par les imagiers  
messins Dembour et Gangel, en 1842.  
(elle porte le titre « Théâtre pour enfants – 2<sup>e</sup> décor – coulisses de places publiques »)

l'inspection annuelles des pharmacies, herboristeries et boutiques des épiciers-droguistes de leur département.

Les pharmaciens faisaient commerce des drogues et des préparations à usage médical. Les médicaments vendus étaient, soit préparés à l'avance suivant la formule d'un Codex (préparations officinales), soit confectionnés à la demande selon la prescription d'un médecin (préparations magistrales). Dans tous les cas, une ordonnance était obligatoire pour leur délivrance.

La vente des remèdes secrets était prohibée.

Les épiciers et les droguistes, eux, ne pouvaient vendre des préparations ou des compositions pharmaceutiques, mais pouvaient faire commerce en gros des drogues simples sans les débiter au poids médicinal.

Pharmaciens et épiciers pouvaient détenir des substances vénéneuses. La loi du 21 germinal n'en désignait nominativement que trois dont l'arsenic.

Ces substances vénéneuses devaient être tenues sous clef et à l'écart (art. 34).

Elles étaient vendues à des personnes connues, dont le nom était alors inscrit sur un registre (art. 35).

L'inspection des pharmacies et des épiceries s'assurait surtout du respect de ces deux articles.

A Metz, en 1843, quarante ans après la promulgation de la loi de germinal, le rapport du jury d'inspection note que les droguistes et épiciers "commencent enfin à prendre l'habitude de tenir sous clef les substances vénéneuses et à tenir leur registre"<sup>51</sup>; mais les infractions relevées sont encore nombreuses et le préfet de Moselle demande au maire de placarder le tableau des substances vénéneuses et d'envoyer une circulaire aux intéressés.

La législation étant peu restrictive, tout le monde pouvait vendre, dans les faits, des substances dangereuses. Certaines étaient même d'un emploi courant, notamment en agriculture.

En 1846, réagissant à une multiplication des cas d'empoisonnements accidentels ou criminels par les dérivés arsenicaux, une ordonnance royale restreint la vente de ces produits aux seuls pharmaciens. De trois, le nombre de substances considérées comme vénéneuses passe à soixante-douze.

(C'est dans ce contexte que M. Géhin s'emploie, en 1853, à promouvoir "un papier non arsenical pour détruire les mouches") (fig.8).



Fig. 8 – « Papier non arsenical pour détruire les mouches »

lithographie de Gangel, (145x145)

Ce “produit-maison” (?) était une préparation pharmaceutique :  
un papier préparé par imbibition de sels divers

Au fil des années, le champ d'action du jury médical s'étend. Outre les pharmacies et les épiceries, le jury inspecte les marchands d'eau minérale, les teinturiers, les fabriquants de papiers peints (la couleur verte de ces papiers contenait un composé arsenical dangereux: le vert de Schweinfurt<sup>52</sup>), les marchands de couleur, les liquoristes, les confiseurs (un colorant artificiel incorporait également de l'acide arsénieux), les huiliers... En 1856, les visites durent du 3 juillet au 10 octobre, soit plus de trois mois!

Chez les pharmaciens, le jury vérifie également la tenue de l'officine, la qualité des substances dont elles sont pourvues, la préparation des médicaments officinaux et magistraux.

En 1853 et 1854, "officine et registre sont bien tenus" chez M.Géhin<sup>51</sup>.

En 1857, son sirop de quinquina au vin "est un peu faible et non préparé d'après le Codex".

En 1862, "l'alcoolat de cochliaria est un peu faible mais l'officine est bien tenue".

Dans l'ensemble, la vingtaine de pharmaciens que compte la ville de Metz, respecte les règles et devoirs de la profession.

Dans le reste du département de la Moselle, pharmaciens et épiciers sont tout aussi lents pour appliquer la loi.

En 1842 par exemple, la plupart arguent du fait qu'ils n'ont pas reçu l'état des substances considérées comme vénéneuses (annexé, pourtant, à la loi de 1803), pour excuser les nombreuses infractions à la loi, constatées par le jury médical. A Gorze en 1845, le pharmacien, M. Soucelier, "n'a pas encore séparé les substances vénéneuses des drogues usuelles"<sup>24</sup>.

En 1862 seulement, "l'amélioration de sa pharmacie est soutenue".

En 1859, l'inspection des pharmacies, des drogueries et épiceries est retirée aux jurys médicaux, pour être attribuée au Conseil d'hygiène publique et de salubrité, établis dans chaque département.

L'existence des jurys médicaux cesse donc de fait.

L'inspection est désormais faite par trois membres de ce conseil: un médecin et deux chimistes.

M. Géhin ne cesse pas ses fonctions d'inspection: déjà membre du Conseil central d'hygiène et de salubrité de la Moselle, depuis une date que nous ne pouvons déterminer, il est nommé pour deux ans, par un arrêté préfectoral daté du 6 mai 1859, et prend le titre d'inspecteur de la pharmacie<sup>53</sup>. Son mandat est renouvelé en 1861.

Par la suite nous ne pouvons que supposer qu'il fut maintenu dans ses fonctions, fonctions qu'il exerçait depuis 20 ans avec, certainement, la plus grande rigueur, lui qui était homme de savoir et homme de devoir.

## **1.5. La Société de Pharmacie de la Moselle**

En 1845, sous l'impulsion de M. Géhin et de plusieurs pharmaciens de Metz, une demande de création d'une Société de Pharmacie de la Moselle est déposée chez le préfet du département, puis transmise au ministre de l'Intérieur<sup>54</sup>.

Le ministre, avant d'autoriser cette création, remanie à plusieurs reprises le projet de règlement qui lui est présenté. Il s'emploie à gommer toutes les tendances corporatistes du texte et à réaffirmer la prééminence de l'autorité publique.

Le but des pharmaciens, en se réunissant, était "d'examiner les questions scientifiques utiles à l'exercice de la pharmacie et de s'éclairer mutuellement".

Ils espéraient surtout pouvoir lutter avec plus de force contre tous les abus qui portaient tort à leur profession: l'exercice illégal de la pharmacie, la vente des remèdes secrets, la publicité pour des préparations pharmaceutiques...

A cet effet M. Géhin, secrétaire de la nouvelle Société, écrit à deux reprises en 1846 au Maire de Metz (Jean Victor Germain) pour lui rappeler les dispositions de la loi et lui demander sa stricte application.

Les remèdes secrets étaient en fait des médicaments dont la composition pouvait être parfaitement connue, mais qui n'étaient pas autorisés.

Ils continueront longtemps à être produits et même annoncés à grand renfort de publicité<sup>55</sup>.

En 1855, M. Géhin est président de la Société de Pharmacie de la Moselle.

Jusqu'à l'achèvement de sa carrière professionnelle, il veillera, tant au sein des Sociétés de Pharmacie ou des Sciences médicales, qu'au Conseil central d'hygiène, comme inspecteur, à la stricte application de la loi régissant l'exercice de la pharmacie et il militera, dans le même temps, en faveur d'une réforme de cette loi.

## 2 - Hygiéniste

M. Géhin, comme de nombreux pharmaciens du XIXe siècle, a joué un rôle important dans les services d'hygiène.

Il était homme à s'engager partout où son devoir l'appelait et à s'impliquer totalement dans chacun de ses engagements. Pour mettre en application ses idées d'hygiéniste, il a donc oeuvré au sein de diverses commissions municipales d'hygiène; il est entré au Conseil central d'hygiène et de salubrité de la Moselle (avant 1853); il a sollicité et obtenu son adhésion à la Société des Sciences médicales de la Moselle en 1853; élu conseiller municipal en 1865, il s'est occupé jusqu'à l'expiration de son mandat en 1872, de tous les problèmes d'insalubrité qui se posaient à Metz.

L'hygiène, et plus particulièrement l'hygiène publique, connaît un réel essor au XIXe siècle<sup>56 57</sup> (le terme d'hygiéniste est utilisé, pour la première fois, vers 1830). Cette nouvelle science bénéficie de toutes les découvertes scientifiques de son époque, en physique, en chimie, en biologie ou en physiologie. L'hygiéniste est donc un homme de science polyvalent.

L'hygiène se définit comme l'art de conserver la santé et de prévenir la maladie.

La prévention est une idée d'autant plus importante, qu'au milieu du XIXe siècle, la notion de germe est encore inconnue, les traitements des maladies sont très souvent inappropriés ou inefficaces<sup>58</sup>.

En 1848, un décret rétablit les Conseils d'arrondissement d'hygiène publique et de salubrité (ils sont au nombre de 4 en Moselle) et les Conseils départementaux (celui de Moselle est établi à Metz). Ils sont chargés de constater et d'améliorer l'état sanitaire des départements: ils s'intéressent autant à l'assainissement des habitations, aux grands travaux de voirie, qu'à la qualité des aliments du commerce.

### 2.1. Les visites municipales<sup>59</sup>

M. Géhin, en 1849, appartient à une commission sanitaire particulière formée dans le conseil municipal de Metz et chargée de faire la visite des établissements publics et des habitations.

Outre les conseillers municipaux, cette commission réunit des médecins, quelques pharmaciens et des "habitants dévoués".

### *Etat sanitaire de Metz.*

Au XIXe siècle Metz, en matière d'urbanisme, possède un caractère particulier. C'est une ville militaire, entourée de fortifications (fig.9) qui l'enserrent étroitement (leur démantèlement ne s'effectuera qu'au début du XXe siècle).

L'espace fait défaut et la cité compte nombre de rues étroites et sombres, de maisons serrées et mal aérées; les espaces primitivement destinés aux cours et jardins sont envahis de constructions intérieures<sup>60</sup>. Le nord de la ville en particulier, vers Chambière et l'Arsenal, est malsain et misérable.

La ville est entourée par une triple ceinture de fossés remplis d'eau stagnante, et traversée par deux rivières dont l'une, la Seille, est un cours d'eau étroit, sans pente, servant aux besoins de nombreuses industries et recevant plusieurs égouts. En 1868, un chroniqueur la décrit en ces termes: « *Ce n'est pas de l'eau que charrie cette petite rivière [...], ce n'est pas même de la boue, c'est quelque chose de huileux, demi-solide, demi-liquide, qui n'a pas de nom et qui ne peut s'exprimer en aucune sorte dans la langue des honnêtes gens* » (B. Faire, revue Austrasie, 1868).

On conçoit qu'en matière d'urbanisme, M. Géhin et les hygiénistes de Metz, aient eu fort à faire, dans les quartiers des bords de la Seille!

D'autres causes d'insalubrité des logis comme des quartiers, ne sont pas propres à Metz: la moindre cour abrite clapiers et poulaillers; dans les immeubles, les cabinets d'aisance collectifs sont sans eau, sans étanchéité, nauséabonds; les logements, surtout les plus modestes sont trop exigus; la voie publique est trop souvent traitée en dépotoir; d'anciens usages comme celui de tuer les porcs en pleine rue ou le gros bétail dans les cours, perdurent; les eaux sont distribuées dans de trop rares fontaines et ne permettent qu'un nettoiement insuffisant des rues...

La mission des commissaires, en 1849, est de veiller à l'enlèvement des dépôts de fumier et d'immondices dans les cours, à la réparation des pavés des allées, des conduites d'eau et des égouts, à la vidange des lieux d'aisance, à l'aération des habitations. Ils donnent des conseils, dont la simplicité étonne aujourd'hui: ouvrir les fenêtres pour renouveler l'air des

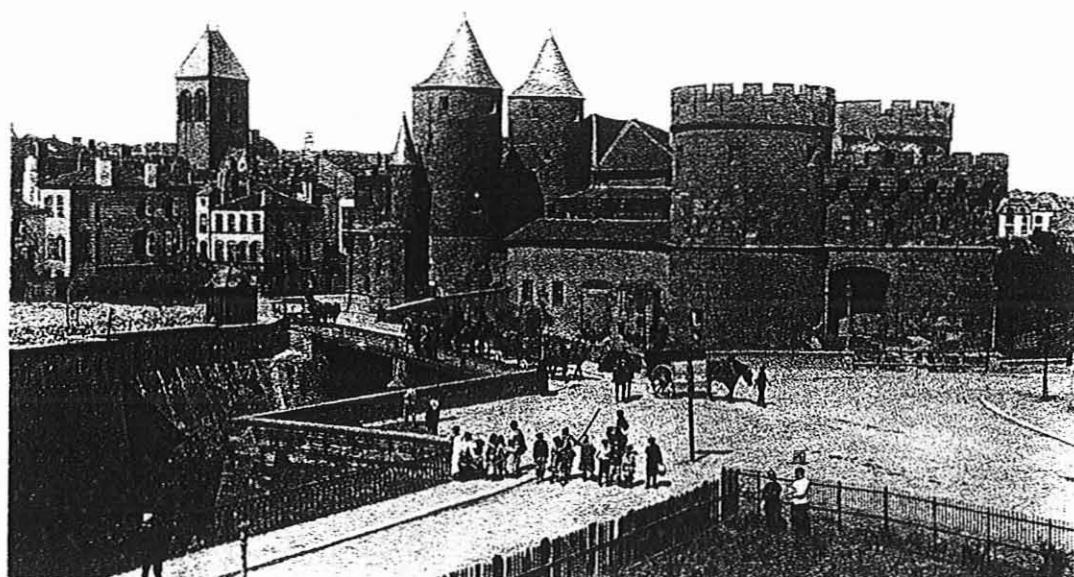


Fig. 9 – « Metz et sa ceinture de pierre ».  
La Porte des Allemands  
[extrait de la Revue Lorraine populaire, oct. 2000, p. 18]

pièces, laver le sol à grande eau, ne pas laisser les ordures et fumiers dans les cours.

Mais les commissaires rencontrent des obstacles. Des visites fréquentes et des recommandations incessantes aux propriétaires des logements, des rapports adressés à l'autorité municipale sont leurs seuls moyens d'action. Rien ne peut obliger les propriétaires à se soumettre aux vues des hygiénistes, pas même une loi votée en 1850: la première grande loi relative à l'assainissement des logements insalubres. Cette loi incite les communes à "nommer des commissions qui visiteront les logements insalubres mis en location et suggéreront aux propriétaires d'éventuels travaux de réfection"!

Elle confirme que la municipalité de Metz était bien en avance sur son époque en matière de lutte contre l'insalubrité et elle fait obligation aux propriétaires d'exécuter les travaux nécessaires.

Dans les faits, les conseils municipaux sermonneront mais ne prononceront jamais "d'interdiction d'habitation".

En conséquence, une deuxième visite des logements en 1853 (que M. Géhin n'effectue pas) confirme que, quatre ans auparavant, tous les moyens d'assainissement ont été répertoriés mais que rien n'a évolué entre temps!

Les commissions municipales continuent à fonctionner régulièrement en 1857, 1859, 1861 et 1865. Sur ce point Metz se démarque encore car, vers 1860, 11 départements seulement, appliquent la loi de 1850. Même si la résistance limite le pouvoir réel des commissions, un changement pénètre peu à peu les mentalités. En 1865, J.-B. Géhin est rapporteur de la commission qui visite les vingt-cinq rues de la 5e section de Metz (secteur actuel de la place Mazelle à la rue des Tanneurs). La visite dure huit jours et la conclusion du rapport de M. Géhin est qu'il est plus urgent de s'occuper de construire des égouts, de la salubrité des rues, de la distribution des eaux que des logements insalubres. Sur ce point, les choses évolueront rapidement grâce à l'arrivée et à la distribution en abondance, des eaux de sources, à Metz, en août 1865.

En août 1871, M. Géhin est président de la commission municipale d'hygiène et de salubrité<sup>61</sup>.

A quelques mois de son départ, il se préoccupe encore de la salubrité de sa ville, il suggère au conseil municipal, au sein duquel il fait autorité en matière d'hygiène, la mise en place de la commission spéciale des visites pour l'année 1871, mais refuse d'en faire partie.

## **2.2. Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité**

Ce conseil est donc institué en 1848 et chargé de l'état sanitaire du département. Médecins et pharmaciens constituent la majorité des membres.

Il donne son avis sur des questions d'hygiène envoyées par le Préfet, il coordonne les travaux des Conseils d'arrondissement, il fait un rapport général, chaque année, au Préfet qui le transmet au ministre du commerce<sup>62</sup>.

La date précise de la nomination de J.-B. Géhin au sein de ce conseil n'est pas connue; elle est antérieure à 1853<sup>53</sup>.

Le Conseil est nommé pour quatre ans et les pouvoirs de M. Géhin sont renouvelés en 1859, 1863 et 1867 - il refuse sa nomination en 1871 -.

En 1856 (?), M. Géhin devient secrétaire du Conseil; il produira alors plusieurs rapports importants, notamment sur la fabrication des allumettes chimiques dans le département de la Moselle ou un compte-rendu des travaux du Conseil d'hygiène pendant les années 1863 à 1866. M. O. Terquem (rapport sur la candidature de M. Géhin à l'Académie de Metz, 1868) nous apprend que "cet ensemble de travaux valut à son auteur, une médaille d'argent de la part du ministre du commerce"<sup>63</sup>.

### **2.2.1. Compte-rendu des travaux du Conseil<sup>64</sup>**

Dans une langue parfaitement maîtrisée et d'une façon rigoureuse, J.-B. Géhin énumère une à une, dans son compte-rendu, toutes les actions du Conseil. Il est tour à tour paterniste quand il parle de l'assainissement des localités rurales ou du travail des "classes laborieuses", avant-gardiste quand il attribue aux animalcules (le mot microbe n'est inventé, par Sédillot, qu'en 1878<sup>58</sup>) le rôle essentiel dans la propagation des maladies épidémiques ou quand il défend l'idée du développement des sociétés coopératives, véritables mouvements de défense des consommateurs, virulent quand il constate, dans les commerces, la vente d'un trop grand nombre de denrées alimentaires falsifiées, improches à la consommation. J.-B. Géhin parle en homme de science éclairé, qui est pénétré par l'importance de sa mission.

#### ***Assainissement des habitations et des localités***

Les membres du Conseil central ne visitent pas les logements à Metz car la municipalité forme des comités particuliers, mais, chargés de l'état sanitaire de toute la Moselle,

les conseillers sont amenés, sur plaintes adressées au Préfet, à visiter l'une ou l'autre localité du département.

Ainsi par exemple, M. Géhin se rend-il plusieurs fois à Ars, village proche de Metz où des forges installées en 1850, entraînent un développement considérable du nombre des habitants (6.000 en 1850, 10.000 en 1866). Le constat de l'état d'insalubrité du bourg est alarmant: absence d'eau, rues encombrées, logements en nombre insuffisant où s'entassent les ouvriers...

La commission d'hygiène préconise toute une série de travaux à entreprendre mais "n'a pas d'espoir d'une solution prochaine à toutes ces améliorations"! Elle a donc un rôle limité quant à l'application des consignes officielles.

D'une manière générale, M. Géhin et les hygiénistes considèrent que les communes rurales font des efforts louables pour améliorer l'hygiène, même si ils dressent un tableau assez sombre de l'état des villages: maisons humides et mal aérées, rues boueuses, fumiers posés sur le sol, soumis aux lavages des pluies et laissant s'écouler les liquides "les plus féconds". M. Géhin est, par ailleurs, sans complaisance à l'égard des agriculteurs "ignorants - avec des préjugés - ennemis de tout progrès", défauts auxquels il se heurtera également tout au long de sa vie d'entomologiste et de naturaliste.

### *Les maladies épidémiques.*

L'étude des maladies épidémiques est l'une des attributions du Conseil central d'hygiène. Le Conseil recueille les informations de toutes les commissions locales sur la marche des épidémies, émet des idées qu'il transmet à l'autorité supérieure... et n'en reçoit jamais de réponse au grand dam de son secrétaire.

C'est la première grande épidémie de choléra en 1832, qui déclencha l'intérêt des autorités françaises pour l'hygiène publique. Le choléra était un véritable fléau qui traversait le pays (quatre fois au cours du XIXe siècle), emportait de nombreuses victimes... et s'éteignait de lui-même. En 1865, à la veille de la troisième épidémie, ni l'agent cholérique (découvert en 1883), ni le mode de transmission de la maladie ne sont encore connus<sup>65</sup>.

A Paris, Pasteur a déjà l'intuition du caractère bactériologique du choléra (qu'il ne réussit pas à démontrer cette année-là) mais en Moselle, la prévention passe exclusivement par la lutte contre l'insalubrité; les hygiénistes, par la voix de J.-B. Géhin, se désolent des résistances rencontrées: à l'approche de l'épidémie, dans la crainte d'alarmer les populations, on

hésite à exécuter des travaux d'assainissement les plus élémentaires et, dans les communes rurales, la population refuse toute mise en application des mesures générales contre l'insalubrité car elle considère comme plus efficace, en l'absence de tout traitement véritable de l'infection, les mesures d'isolement des malades.

### ***Industries-établissements dangereux.***

M. Géhin fait partie de multiples commissions qui inspectent des ateliers industriels, donnent un avis sur l'ouverture ou le transfert d'un établissement dangereux...

Le compte-rendu de M. Géhin fait parfois le constat d'une certaine impuissance du Conseil d'hygiène face aux intérêts particuliers de certains, à l'insouciance d'autres, à l'inertie de beaucoup.

J.-B. Géhin visite une fabrique d'allumettes chimiques à Sarreguemines, une vacherie à Longeville-lès-Metz, une blanchisserie de chapeaux à Sarralbe, une fabrique de colle et de noir d'os, une fonderie de suif...

En dehors de l'aspect anecdotique, c'est l'incessante activité de J.-B. Géhin qui ressort de son rapport. Et cette activité n'est pas rémunérée! Il écrit: « *M. le Préfet a autorisé, en 1865, quelques dépenses de bureau indispensables à votre secrétaire; depuis, plusieurs déplacements des commissions ont nécessité quelques frais qui, nous l'espérons, seront également couverts avec un crédit que nous solliciterons en temps opportuns de M. le Préfet de la Moselle* ».

### ***Qualité des aliments livrés au commerce.***

La surveillance de la vente des aliments est un sujet cher à M. Géhin, qui visite déjà de nombreux commerces en tant qu'inspecteur de la pharmacie (les commissions du Conseil d'hygiène fonctionnent plutôt de façon ponctuelle à la demande du Préfet).

Les fraudes dans le domaine alimentaire sont extrêmement nombreuses et peu réprimées dans ces années 1860. Tout est falsifié: le lait, le vin, le vinaigre, le café, le savon<sup>56</sup>...

J.-B. Géhin trouve là un véritable terrain de prédilection où exprimer tout son savoir de chimiste, son souci de l'économie, sa volonté de lutter contre l'esprit "de lucre" et de défendre le bien-être de tous contre l'intérêt de quelques uns.

## 2.3. La Société des Sciences médicales<sup>66</sup>

Constituée en 1819, cette société se compose presque exclusivement de médecins quand M. Géhin pose sa candidature pour être admis en son sein en janvier 1853. Se définissant comme "ami constant de toutes les sciences qui touchent l'art médical", il se recommande de ses seuls titres car, contrairement aux statuts de la société, il n'appuie sa candidature d'aucun travail particulier<sup>14</sup>. Il est admis comme membre titulaire et, jusqu'en 1871, participe activement aux travaux de la société en s'occupant plus spécialement d'hygiène.

D'après le registre des présences de la société, J.-B. Géhin assiste régulièrement aux séances (à peu près une fois par mois) jusqu'en 1865, année où il ajoute à ses nombreuses occupations, la charge de conseiller municipal de la ville de Metz. Cependant, il ne délaissera jamais sa fonction d'hygiéniste, œuvrant au sein de multiples commissions de la Société médicale.

La société s'était constituée pour "s'occuper plus spécialement des maladies épidémiques, de l'état sanitaire du département, et de la constitution d'une topographie médicale de la Moselle".

Elle parvint aux buts qu'elle s'était fixé; M. Géhin côtoie, dans cette société, nombre de médecins d'une incontestable valeur.

En séance, ce sont les questions médicales qui sont le plus souvent au centre des discussions, mais J.-B. Géhin n'est pas inactif. Si il s'occupe peu des questions de chimie ou de matière médicale, à la différence de ses collègues pharmaciens, il est réélu chaque année, de 1854 à 1870, au comité permanent d'hygiène publique de la société.

### 2.3.1. Les travaux du comité d'hygiène<sup>67</sup>

#### *Epidémie.*

Ce comité s'intéresse à la prévention des épidémies - une des missions que la société savante s'est fixées -: choléra en 1854 et 1866, rougeole en 1858, variole en 1864; mais c'est le problème de l'eau qui reste au centre de toutes ses préoccupations.

#### *L'eau de source.*

Le XIXe siècle est le siècle de la "conquête de l'eau"<sup>56</sup>. L'évolution de l'industrie, l'accroissement des villes et de leurs populations, le développement de l'hygiène amène à une

augmentation constante des besoins en eau, et le souci de l'utilisation d'une eau plus pure grandit lui aussi.

Metz n'échappe pas à cette règle. Vers le milieu du siècle, elle est sous-équipée en fontaines, bornes-fontaines et conduites et tous les besoins en eau ne peuvent plus être satisfaits. Il faut accroître l'abondance de l'eau en exploitant de nouvelles sources ou en utilisant une eau de rivière purifiée.

La municipalité présidée par Félix Maréchal, médecin hygiéniste réputé, maire de la ville de 1854 à 1871, se penche sur cette question . Son projet est d'exploiter les eaux de source de Gorze - les eaux y sont abondantes et de qualité excellente - et de les amener à Metz.

Au premier siècle déjà, les gallo-romains de Metz (Divodurum) avaient capté ces eaux de Gorze, les avaient acheminées par des canalisations souterraines et un aqueduc afin d'alimenter leurs thermes. Les ruines de cet aqueduc, toujours visibles de nos jours (fig.10), attestent de la grandeur des travaux des romains mais aussi, de façon plus symbolique, du caractère ambitieux du projet de M. Maréchal, dont la réalisation demandera plus de dix années. Il faudra, en effet, renouveler l'œuvre des romains en frayant aux eaux de Gorze une voie plus directe, non plus à flanc de coteau mais en perçant directement des galeries souterraines.

En 1854, M. Maréchal contacte les entreprises les plus compétentes et cherche des avis autorisés auprès du Conseil central d'hygiène et de la Société des Sciences médicales: l'eau de Moselle est-elle sans danger? Quelles sont les qualités des sources de Gorze?

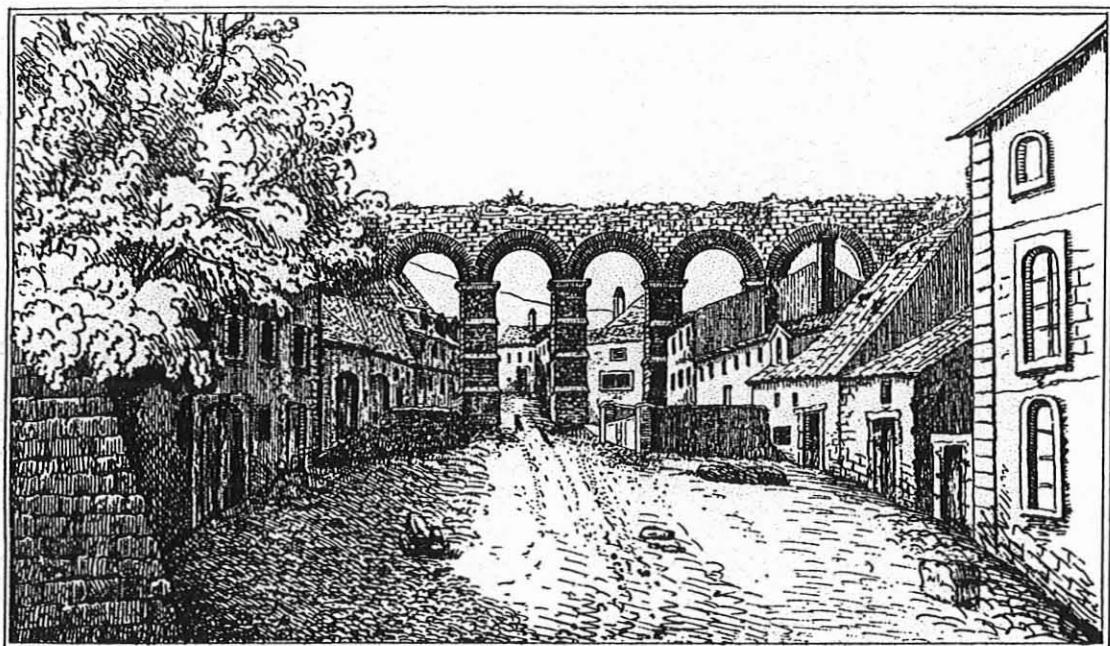
Les réponses sont unanimes: les eaux de Gorze sont supérieures en tout point à l'eau de Moselle filtrée.

Le Maire s'appuie sur cet avis pour que son projet voie le jour et l'aboutissement de cette œuvre majeure sera le jaillissement des eaux dans les fontaines de la ville en août 1865.

### *Lavoirs et bains.*

M. Géhin se penche aussi, au cours de ses dix-sept années de présence au sein de la Société médicale, sur l'utilité des citernes dans le département (en 1857), sur les dangers des bains de rivière (en 1860), sur la nécessité de construire des établissements de bains à Metz. En 1867, l'eau est arrivée en abondance depuis deux ans et un terrain se libère enfin dans la ville - celui de l'ancien jardin botanique -; un lavoir et bain public y est construit,

METZ.



*Arches-de-Jouy.*

**Fig. 10 – Vestiges de l'aqueduc romain à Jouy-aux-arches.**  
[lithographie de Verronnais, antérieure à 1850, rééditée par J.-S. Zalc en 1978]

c'était l'un des vœux les plus chers du comité d'hygiène de la Société médicale. Par la suite, M. Géhin, tant au sein de ce comité, qu'au Conseil municipal, n'aura de cesse qu'un second établissement soit construit. La guerre de 1870 viendra bouleverser tous les projets.

### 2.3.2. Rapport de J.-B. Géhin sur les eaux stagnantes<sup>68</sup>

S'il est un travail important de Jean-Baptiste Géhin à la Société médicale, c'est bien le rapport dont il donne lecture à ses collègues, le 29 mars 1864. « *De 3h1/2 et 5' à 5h10', il est écouté avec l'attention la plus soutenue* ».

En cinquante-cinq pages, après avoir tout d'abord, comme c'est presque l'usage, protesté de son inaptitude - « *je regrette que votre commission m'ait chargé du soin de vous présenter le résultat de ses délibérations, mes honorables collègues avaient plus que moi le talent et l'autorité pour accomplir convenablement cette délicate mission* » -, il examine soigneusement les deux cours d'eau et les trois fossés baignant la ville de Metz, leur influence fâcheuse sur la santé des habitants de la place et les solutions à apporter à cet état de fait.

Pour appuyer ce travail, M. Géhin n'a négligé aucune source: annales d'hygiène, archives de la Société médicale, rapports du Conseil central d'hygiène, entretiens avec ses collègues. Son rapport est très documenté et, si il soutient que son œuvre est une œuvre collective, ce sont bien ses impressions et ses conclusions qui ressortent de son compte-rendu.

J.-B. Géhin n'apporte pas de solution radicale pour l'assainissement de la Seille. Il propose quelques améliorations à entreprendre mais il n'ose pas demander la suppression pure et simple du bras de la rivière qui traverse la ville (elle sera réalisée par les Allemands au début du XXe siècle): « *il ne nous appartient pas de toucher à de pareilles questions* », écrit-il.

En revanche, combler certains fossés (le fossé du front St Vincent) lui paraît le meilleur moyen de supprimer les causes d'insalubrité dans une grande partie de la ville, sans que la défense de la place puisse en souffrir.

« *La ville y gagnerait de plus un immense terrain où elle pourrait éléver une manufacture des tabacs et des bains publics* ».

Cette idée n'est pas neuve, la municipalité demandait en vain ce terrain à l'armée depuis 1861.

« *Mais* », dit le président de la Société médicale (Dr Mery), dans un discours prononcé en 1865, un an après la publication du rapport de J-B. Géhin, « *le génie militaire avait cru*

*devoir rejeter ce projet. Appelé de nouveau à juger de cette grande question, un général éminent a voulu prendre connaissance du rapport (de J.-B. Géhin). Il a été frappé des arguments nets, des déductions logiques, du ton calme et convaincu de ce rapport et la suppression des fossés et du front St Vincent a été décidée. Cette grande mesure, vous aurez l'honneur d'y avoir contribué ».*

En effet, à la suite du travail de M. Géhin, plusieurs commissions municipales ou mixtes (édiles et militaires) se penchent sur cette question si souvent débattue. Le Maire, Félix Maréchal, profite d'un séjour à Metz du général Frossard, Inspecteur du Génie, pour le rencontrer et lui exposer les projets de la ville. Le général donne au Maire l'assurance que le projet sera réexaminé<sup>69</sup>; il sera effectivement approuvé par le Comité des Fortifications, en septembre 1865.

Le front St Vincent sera effectivement reculé et les fossés des fortifications éloignés des habitations; la manufacture des tabacs sera construite sur le terrain gagné.

L'établissement balnéaire ne verra jamais le jour et un nouveau rapport de M. Géhin en 1868<sup>70</sup>, fait toujours le constat de l'état préoccupant des deux fossés restant et ... de l'insalubrité de la Seille!

### III

Jean-Baptiste Géhin,  
entomologiste et naturaliste

---

# 1 - Les années 1842 - 1855

## 1.1. Introduction

Homme de science, J.-B. Géhin fut, avant tout, un savant naturaliste.

Naturaliste parce que son intérêt se porta sur toutes les facettes de l'histoire de la nature: zoologie et botanique, géologie et météorologie.

Savant parce qu'il était homme de grande culture, intéressé et curieux de tout; érudit et chercheur infatigable, il avait une haute idée de la Science et du progrès qu'elle pouvait apporter.

Par ses recherches et ses publications, il ne souhaitait rien tant que contribuer à ce progrès, en transmettant son savoir, en établissant des relations avec de nombreux savants lorrains, français et même anglais, luxembourgeois ou allemands.

Nous l'avons vu, ses études puis l'exercice de son métier firent de lui un mathématicien, un physicien, un botaniste, un hygiéniste et surtout un chimiste.

Mais très tôt, un intérêt marqué pour les sciences naturelles l'entraîna vers la zoologie et, plus particulièrement, vers l'étude des insectes.

J.-B. Géhin publia de nombreux articles scientifiques, principalement dans les bulletins et journaux des sociétés savantes messines, mais, dépassant le cadre local, il devint reconnu, et estimé dans tout le monde scientifique de l'entomologie, sa discipline de prédilection: « *il a acquis dans cette science, une notoriété bien méritée* » écrit un biographe, Nérée Quépat, en 1887, du vivant de J.-B. Géhin<sup>12</sup>.

Jean-Baptiste Géhin fut un authentique savant du XIXe siècle.

Peut-on employer, à son sujet, le terme d'amateur?

Il pratiquait, bien sûr, sa passion en dehors de sa profession; il travaillait chez lui, en province; il n'appartenait pas à l'Université ou à un établissement public. Bien qu'étant en relation avec plusieurs sociétés savantes parisiennes, ses travaux ne furent pas publiés dans leurs bulletins ou comptes-rendus.

Cependant, son travail et sa rigueur furent tels qu'il devint un spécialiste incontesté, à l'intérieur de la classe des insectes, d'un petit groupe d'entre eux: les carabes.

Ses publications ont fait autorité en leur temps. Aujourd'hui, elles sont dépassées, mais l'homme a certainement contribué, même d'obscure manière, au progrès d'une science à laquelle il croyait tant, et on peut certainement lui appliquer le jugement suivant:

*« Nous devons beaucoup aux hommes de cette trempe. Ni ces hommes de terrain, ni ces "amateurs" n'appartiennent au passé. Il faut que les uns comme les autres demeurent vivants si nous voulons faire progresser nos connaissances dans les sciences de la vie. »*

Jean DORST de l'Institut<sup>71</sup>.

## 1.2. Entomologie: figures historiques

Pour mieux situer J.-B. Géhin dans son époque et l'inscrire dans le courant de l'histoire, il nous semble nécessaire d'évoquer ici, quelques grandes figures de l'entomologie et des sciences naturelles<sup>72</sup>.

Deux grands noms de l'histoire naturelle émergent au XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle de l'inventaire de l'univers.

Réaumur (1683-1757), qui observe la vie et les mœurs des insectes et Buffon (1707-1788), auteur de "l'histoire naturelle" en quarante-quatre volumes, lequel ne s'intéresse pas aux insectes.

Buffon fut intendant du Jardin du Roi auquel succéda, créé en 1793, le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Celui-ci accumule les collections de minéralogie, botanique et zoologie permettant l'application de ce recensement scientifique.

Les animaux sont alors classés en deux groupes: les animaux supérieurs et les animaux inférieurs.

Le suédois Linné (1707-1778) crée une première classification du monde des insectes, fondée sur la considération des antennes, des pattes et des ailes.

Fabricius (1745-1808), son disciple, le suit en appuyant sa classification sur les pièces masticatrices.

A la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle s'illustre Lamarck (1744-1829), titulaire de chaire, chargé de l'étude des animaux inférieurs au Muséum. Il invente les termes de *vertébrés* et *invertébrés*, en réussissant la première classification du monde des invertébrés, monde dans lequel régnait jusque là, le plus grand désordre (*« système des animaux sans*

*vertèbres* » paru en 1801).

Auteur également de la première théorie de l'évolution, Lamarck est le premier à estimer à sa juste valeur, l'importance des insectes dans le monde vivant.

Latreille (1762-1833), successeur et disciple de Lamarck, occupe la première chaire d'entomologie au Muséum. Il est considéré comme l'un des véritables fondateurs, le « législateur » de l'entomologie. Combinant Linné et Fabricius, il redistribue les insectes en groupes, les regroupe en genres et introduit dans la classification, la notion de famille entre l'ordre et le genre.

Au XIXe siècle, les grands noms de l'entomologie sont L. Dufour(1780-1865) et J.-H. Fabre (1823-1915). Le premier est presque oublié, le second est très célèbre. Tous les deux sont provinciaux et naturalistes de terrain, opposés à une étude des insectes strictement limitée au laboratoire, dans des conditions artificielles.

Tous les deux étudient les rapports réciproques des insectes avec leur milieu et peuvent être considérés comme les pères de l'écologie. Ils apportent aussi à l'entomologie leur manière de considérer la classification en y intégrant les moeurs des insectes. Fabre allie à toutes ses qualités de naturaliste, un talent de grand écrivain, de poète et de philosophe. Ses écrits ont, de son vivant, un énorme succès lui permettant de pouvoir vivre de ses droits d'auteur.

### **1.3. J.-B. Géhin, entomologiste**

Deux questions se posent:

- Quand naît l'intérêt de M. Géhin pour l'entomologie?

Très tôt sans doute puisque la première société à laquelle il adhère en 1842, est la société entomologique de France, créée dix ans plus tôt.

- Qu'est-ce qui décide de sa vocation de naturaliste entomologiste, un goût inné? la lecture d'un ouvrage? une rencontre déterminante? l'incertitude demeure.

Au départ, la chasse aux insectes est un loisir pratiqué en dehors des contraintes professionnelles. Les « collègues » de J.-B. Géhin sont militaires, abbés, médecins ou hommes de Droit.

Puis ce loisir prend de plus en plus d'importance dans la vie de Jean-Baptiste, avec la volonté d'approfondir ses connaissances, d'explorer de nouvelles voies, de vérifier ses hypo-

thèses. Sur le terrain, J.-B. Géhin entomologiste explore, découvre, étudie l'insecte dans son milieu. C'est un homme patient, doté du don de l'observation, ouvert à l'imprévu. Dans son « laboratoire », il poursuit ses expériences, rédige quelques observations. Avec le temps, il concentre son énergie, entretient de nombreuses relations scientifiques, enrichit sa bibliothèque: c'est un scientifique qui ne peut rester isolé.

### *Les insectes, compagnons d'une vie.*

Les insectes, sujet d'étude et d'admiration pour J.-B. Géhin, forment une classe de l'embranchement des arthropodes aux cotés des arachnides et des myriapodes dont ils sont très proches: araignées et mille-pattes ne sont-ils pas, très souvent, assimilés aux insectes?<sup>73</sup>

Leurs caractères communs sont d'être des animaux à "sang froid" - dépendant thermiquement de l'extérieur -, d'avoir un équipement respiratoire sommaire et un processus de développement complexe. Les caractéristiques des insectes sont: un corps à trois segments distincts, une paire d'antennes, six pattes et, accessoirement, des ailes.

La classe des insectes est immense, la plus nombreuse du règne animal: les trois-quarts des espèces connues sont des insectes.

Apparus il y a 300 millions d'années, les insectes ont évolué en se diversifiant à l'extrême: le nombre des espèces différentes est incertain mais peut être estimé à plus de 2 millions. C'est cette forme de vie venue du fond des âges qui suscite la passion des entomologistes: anatomie, comportement, métamorphoses, adaptation à tous les milieux... tout est sujet à leur admiration<sup>74</sup>.

### *L'entomologie au présent.*

Aujourd'hui les moyens matériels mis à la disposition des chercheurs ne sont en rien comparables à la loupe et au microscope des contemporains de J.-B. Géhin; les insectes sont observés en tout lieu, à toute heure, par des appareils qui utilisent l'électronique, les ondes électromagnétiques, les ordinateurs... et permettent l'exploration au plus profond des tissus, des cellules et même des molécules.

Pourtant le monde captivant des insectes est toujours méconnu. De nombreuses espèces sont régulièrement découvertes, d'autres sont encore à découvrir.

Ignorée du profane, l'entomologie n'est plus enseignée à l'Université: c'est une science aux mains de quelques spécialistes et d'à peine plus d'amateurs.

### *La chasse entomologique.*

« Pour beaucoup de gens, l'entomologiste n'est encore autre chose qu'un original ayant la manie de chasser les insectes, de les piquer et de les classer dans une boîte avec des étiquettes portant des noms plus ou moins bizarres et baroques. On ne saurait nier ce fait que beaucoup ont commencé par là »<sup>75</sup>.

Effectivement très tôt, J.-Baptiste Géhin se livre à des excursions entomologiques, peut-être dès le lycée sous la houlette d'un professeur, ou pendant son apprentissage en pharmacie.

Si il sollicite et obtient à 26 ans, son adhésion à la Société entomologique de France, société parisienne, il doit, pour se faire accepter de ses pairs, présenter des garanties suffisantes de connaissances et d'intérêt pour l'entomologie, à défaut de publications et de titres qu'il ne possède pas encore.

Comment les a-t-il acquises, si ce n'est en se déplaçant sur le terrain?

Plus tard, il profite de tous les rares moments de loisirs que lui laissent l'exercice de sa profession et ses engagements au jury médical de la Moselle, et au Conseil central d'hygiène du département pour chasser les insectes.

Ses publications abondent en notes consignant lieux et dates de ses découvertes<sup>76 77</sup>:

« en 1844, j'ai récolté dans un verger de Woippy... »

« en novembre 1855, j'ai trouvé sous l'écorce d'un poirier abattu à Vallières, quatre larves... je n'ai pu les éllever »

« en juillet 1865, j'ai observé, de 9h du soir à 2h du matin, sur un culex pipiens (cousin) un cas de phosphorescence très remarquable »

« en juillet 1856, j'ai vu au Sablon un Polydrosus sericeus perforant un bouton de poirier »

« j'ai pris des renseignements et j'ai appris que non loin de là, aussi, existe une grande forêt de chênes dans laquelle je me propose de faire, cette année, une excursion ».

Il sort de ses murs, explore les jardins des différents quartiers de Metz et des environs de la ville.

Il parcourt le département en profitant, par exemple, des tournées du jury de médecine pour effectuer quelques courses entomologiques.

Des voyages plus lointains sont aussi l'occasion de faire des récoltes en Angleterre, en Suisse...

Muni de pinces et d'écorcoirs, de tubes de verre et de boîtes en fer-blanc, il chasse par tous les temps et à toute heure du jour, parfois même le soir à la lanterne (fig.11).

Il scrute le ciel, il scrute la terre, fouille le tronc des arbres, "retourne les pierres avec ardeur, bat les buissons un peu au hasard du chemin".

L'entomologie est une passion de tous les instants qui nécessite patience et persévérance:

*« ce n'est qu'à ces conditions qu'on parvient de temps en temps à soulever le voile mystérieux qui nous cache les admirables œuvres de la nature, car c'est toujours à regret qu'elle semble nous livrer ses secrets »<sup>78</sup>.*

### *Quel insecte étudier?*

Dès le début, l'étude des coléoptères absorbe presque entièrement tous les moments que J.-B. Géhin consacre à l'entomologie.

Il acquiert rapidement une importante collection de ces insectes et possède plus de 24.000 "sujets de tous pays", en 1856<sup>79</sup>. Peu à peu il se spécialise à l'intérieur de cet ordre, dans les différentes espèces de carabes et consacrera les dernières années de sa vie à la chasse et l'étude exclusives de ces carabes (fig.12).

Parallèlement à l'étude des coléoptères, M. Géhin entreprend un important travail comprenant description, étude des moeurs et moyens de destruction de plusieurs espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture et à la sylviculture; il s'occupe également d'une question d'importance plus commerciale et industrielle: l'acclimatation en Moselle de nouvelles espèces de vers à soie.

Pourquoi cette attirance particulière pour les coléoptères?

Au premier regard M. Géhin semble ne pas faire montre d'une grande originalité et suivre la tendance de son temps:

*« Les premiers entomologistes, séduits par le côté esthétique de leurs recherches, ne s'attachent qu'aux insectes brillants: les annales abondent en mémoires sur coléoptères (doryphore, carabe, hanneton), lépidoptères (papillon)... disette de travaux sur névroptères (fourmilion), orthoptères (criquet, sauterelle) »*

[grand dictionnaire universel du XIXe siècle, P. Larousse].

En fait une explication est peut-être apportée par J.-B. Géhin lui-même dans une publication plus tardive: « *Cette splendide tribu est l'une des plus intéressantes à étudier au point de vue du transformisme* »<sup>80</sup>.

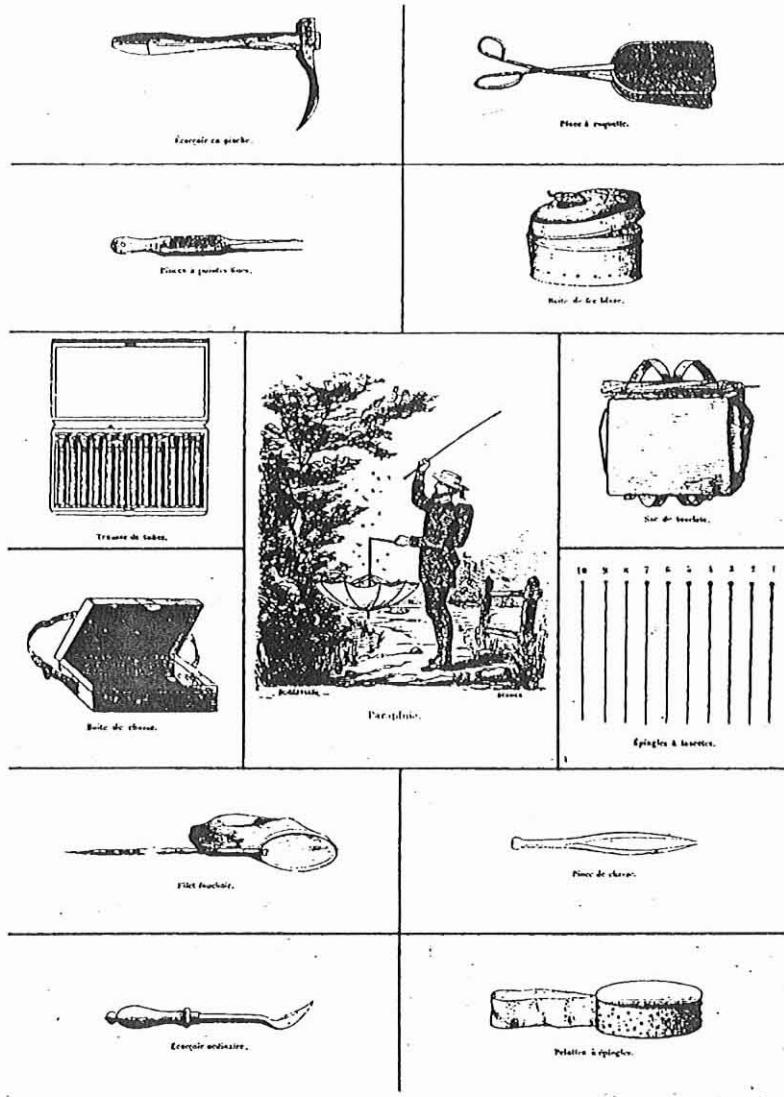


Fig. 11 – Les instruments de l'entomologiste  
 [d'après Fairmaire et Berce, *Guide de l'amateur d'insectes...*, Paris, Deyrolle fils, s.d.]

L'idée de collection ayant pour seul but d'accroître le nombre de bêtes épinglées, s'il ne l'a jamais eue, est vite abandonnée. J.-Baptiste Géhin est un scientifique: il observe ses insectes, détaille leurs morphologie, anatomie, métamorphose et comportement. Ses recherches, ses observations doivent aboutir à un résultat concret: la publication de son travail, en suivant une démarche intellectuelle rigoureuse: après l'observation sur le terrain, l'étude en laboratoire, la recherche bibliographique soutenue par la correspondance entomologique.

### *Au laboratoire.*

Les insectes capturés et rapportés à domicile, sont destinés soit à enrichir les collections, soit à être élevés. C'est ainsi que J.-B. Géhin nourrit des larves d'orthoptères en captivité ou est amené à éduquer chez lui des vers à soie en leur donnant "des feuilles hachées, renouvelées d'heure en heure"<sup>18</sup>.

Patience, persévérance et observations fines sont plus que jamais requises pour ces études. Pour l'observation attentive de ses insectes, nous savons que M. Géhin utilise un microscope. Des années d'emploi prolongé de cet appareil sont peut être la cause du fait suivant: il se sépare d'une partie de sa collection en avril 1870, pour l'offrir à la ville de Metz, sa vue "ne lui permettant plus de s'en occuper fructueusement"<sup>18</sup>.

### *La recherche bibliographique.*

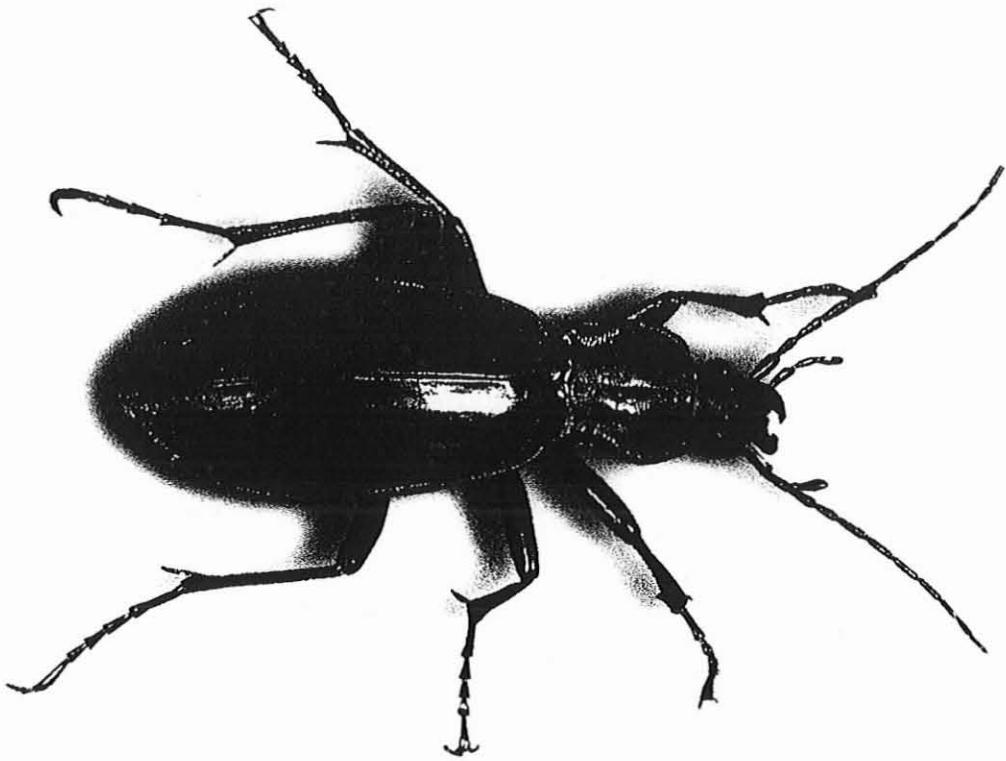
Poursuivant son désir, de publication de son travail - monographie d'un groupe d'insectes ou catalogue de sa propre collection - il est nécessaire pour Jean-Baptiste Géhin, de prendre connaissance des travaux d'autres entomologistes.

L'insecte capturé a-t-il déjà été décrit? a-t-il déjà été observé en Moselle? Comment l'intégrer à la classification?

Dans la mesure où les insectes colonisent tous les milieux et où, à l'époque de J.-B. Géhin, de nombreuses régions ne sont pas encore explorées entomologiquement, de nouvelles espèces sont décrites chaque jour.

Il faut donc que M. Géhin consulte un maximum d'ouvrages - livres et revues -, qu'il visite les collections des musées d'histoire naturelle ou des collections privées, qu'il utilise le vaste réseau de relations entomologiques tissé par lui au fil des années.

Une des principales difficultés, à cette époque, est de connaître l'existence des livres d'entomologie; une autre est de se les procurer; leur prix, relativement élevé, est également un frein à leur acquisition.



**Fig. 12 - Carabe rutilant (*chrysotriobax rutilans*)**  
M. Géhin était particulièrement intéressé par les coléoptères, le plus vaste ordre d'insectes avec plus de 250.000 espèces

J.-B. Géhin semble contourner ces obstacles car il cite volontiers, en préface de ses notes, toutes les sources documentaires auxquelles il se réfère et celles-ci nous semblent rien moins qu'incomplètes.

Les revues d'entomologie publiées par les sociétés savantes sont plus aisément consultables.

J.-B. Géhin appartient à plusieurs de ces sociétés, comme membre titulaire ou membre correspondant; il peut donc à loisir, consulter leurs bibliothèques - les membres offrent leurs ouvrages et les sociétés s'échangent leurs publications - ou, par abonnement, avoir accès aux journaux, bulletins, annales et autres mémoires de nombreuses sociétés savantes.

### ***Correspondance et relations.***

Au XIXe siècle, l'entomologie est une science neuve, une science d'initiés. Les « chercheurs » ont besoin de se rencontrer, de s'entraider, d'échanger, d'entretenir une correspondance.

Ils se distribuent, de main à main, des manuscrits qu'ils ne publieront pas ou se rendent visite pour comparer leurs collections d'insectes.

Ainsi M. Géhin traverse la Manche (en 1854?) pour visiter une collection à Londres<sup>82</sup>, ou conjugue en 1875, excursion et visite entomologique en Suisse<sup>83</sup>.

Il entretient, de même, des relations épistolaires avec de très nombreux naturalistes français et étrangers et s'attachera, toute sa vie, à augmenter le nombre de ses correspondants.

Il se félicite en 1852, après la publication du catalogues des coléoptères de sa collection, de ce que ses relations entomologiques se soient prodigieusement accrues:

*« relations toujours si remplies d'observations scientifiques intéressantes, de brillantes espérances et surtout de cette bonne et franche amitié des hommes étudiant la nature, amitié aussi sincère et durable qu'elle est facile à contracter »<sup>84</sup>.*

Il aime aussi, grâce à ses multiples fonctions, être en rapport avec tout ce que la ville de Metz compte comme personnes « admirant les œuvres de la nature ».

Après son départ « forcé » à Remiremont, son sentiment d'éloignement et d'isolement sera vif: « *les relations scientifiques que j'avais à Metz, sont ce qui me fait le plus regretter cette ville.* » écrit-il en 1873<sup>85</sup>.

## 1.4. Les Sociétés savantes

Les sociétés savantes sont créées au XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne et en Angleterre et fleurissent dans toute l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le propre d'une société « *est de procéder à des recherches originales donnant lieu à des publications de valeur scientifique. Elles se distinguent, en cela, des associations dites culturelles dont l'objet est de diffuser dans un public plus ou moins vaste, mais le plus souvent non spécialisé, des connaissances acquises* » (définition du 10e colloque national des présidents des Sociétés savantes - St Etienne, 1973)<sup>86</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces sociétés s'adressent à un public restreint. Elles recrutent essentiellement chez les notables, en raison du coût relativement élevé des cotisations et de la faible expansion de l'instruction. Elles sont donc extrêmement peu implantées en dehors des grandes villes.

En France, les premières à être fondées par l'Etat ou par des particuliers sont les sociétés d'agriculture, puis naissent les sociétés d'horticulture et les sociétés des sciences naturelles qui connaîtront un important succès jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Certaines portent des titres pittoresques: société philomatique, société linnéenne, société des curieux de la nature...

Ce sont les publications qui font la valeur de ces sociétés: dans l'ensemble elles sont peu nombreuses.

Les sociétés les plus importantes sont les sociétés parisiennes. Elles disposent des informations et des bibliothèques nécessaires pour aborder les grands problèmes de doctrine et les théories nouvelles du XIX<sup>e</sup> siècle.

Elles seules ont un véritable rayonnement scientifique, dû à la valeur des publications des sommités scientifiques du temps: Pasteur, Darwin... Elles seules peuvent attirer les correspondants étrangers et faire connaître leurs travaux hors des frontières du pays.

Les plus illustres de ces sociétés parisiennes sont les académies, au premier rang desquelles se place l'Académie des sciences de Paris.

De nombreuses sociétés de province, jalouses de l'hégémonie parisienne, calquent cependant leurs statuts et règlements sur les sociétés de la capitale en limitant, par exemple, le nombre de leurs membres.

#### 1.4.1. La Société entomologique de France

La Société entomologique de France, société parisienne, est créée en février 1832. Elle est la première société entomologique de ce genre fondée en Europe; elle précède les Sociétés entomologiques de Belgique, de Russie, de Londres, de Stettin, des Pays-Bas... Certains expliquent ainsi sa raison d'être:

*« chaque ville, chaque bourgade avait son vieux prud'homme qui, chaque matin, partait en guerre à travers prés contre les bestioles du pays; mais ces efforts restaient isolés: pas de lien commun, pas de comité central qui pût accueillir et coordonner les résultats de tant de recherches ».* [Larousse, XIXe siècle]<sup>87</sup>

Dès le début, la société offre le titre de membre honoraire aux sommités savantes de l'époque: Cuvier ou Latreille.

Elle n'est pas la plus illustre des sociétés parisiennes mais elle est une société nationale qui compte de nombreux membres - les plus grands entomologistes de leur époque: Dufour, Milne-Edwards, de Quatrefages, de Selys-Longchamps, Mulsant - et qui attire les adhésions étrangères.

M. Géhin y adhère en 1842, à 26 ans, l'année de son installation, ce qui laisse à penser que la naissance de son intérêt pour l'entomologie précédait de beaucoup cette date.

Crée pour concourir aux progrès de l'entomologie, la société doit, au cours de son histoire, remettre plusieurs fois en question ses statuts et ses objectifs pour ne pas être dépassée, voire pour ne pas disparaître.

Ses annales (trimestrielles) abondent, par exemple, en descriptions d'espèces nouvelles mais négligent singulièrement de relier l'entomologie aux autres sciences, à l'agriculture, à l'industrie; elles ignorent l'entomologie pratique ou appliquée.

En 1862, M. Géhin et quelques collègues messins se plaignent aussi de ce que les annales « *admettent trop de descriptions de soi-disant espèces nouvelles basées souvent sur à peu près rien. Cela tend à amoindrir la considération scientifique dont jouit la société* »<sup>88</sup>.

En 1867, de nouveaux règlements la font entrer dans la voie d'une science plus moderne et plus pratique.

J.-B. Géhin, lit les annales de la Société, assiste à quelques séances - neuf, pendant ses quarante-sept années d'appartenance à la Société - participe à une excursion entomologique dans les Vosges et en Alsace en 1866<sup>89</sup>, ou à un banquet commémoratif en 1875<sup>90</sup>...

Il ne publie pas dans les Annales mais offre quelques uns de ses ouvrages ou écrits, essentiellement après sa retraite, pour contester une note entomologique, rétablir la classification dans tel ouvrage, apporter une précision sur la description d'un insecte...

Sa disparition, en 1889, ne fera pas l'objet d'une importante notice nécrologique mais sera annoncée d'une façon fort discrète et laconique<sup>91</sup>, ne reflétant ni l'importance de ses travaux, ni surtout sa fidélité à la Société.

#### 1.4.2. La Société d'histoire naturelle de la Moselle (S.H.N.M.)

Monsieur Géhin entre à la Société en 1844. Comme le relate le compte-rendu des travaux de cette année là: « *il désirait depuis longtemps être compté au nombre de ses membres mais des embarras inséparables d'un nouvel établissement ne lui permettaient pas de prendre une part assidue aux séances, son admission avait dû être retardée. Ces empêchements ayant cessé, le titre de titulaire lui est conféré* »<sup>92</sup>.

. Assister régulièrement aux séances est, en effet, une des conditions d'admission dans la Société; les autres étant d'être présenté par un titulaire et de régler une cotisation annuelle de 20f.

La société messine avait été constituée le 28 septembre 1835 pour "concourir aux progrès et à la propagation des sciences naturelles". En 1843, avec ses dix-huit membres titulaires, ses cinq membres associés-libres et ses soixante-sept membres correspondants, elle est une société provinciale d'une importance certaine.

Jean-Baptiste Géhin apprécie particulièrement sa "chère société d'histoire naturelle" et ne manque aucune des séances mensuelles.

Ses collègues, professeurs, médecins ou militaires ont pour nom Holandre, Lasaulce, Fournel, Malherbe, Monnard, Terquem, de Saulcy, Bellevoye. Tous ces hommes sont des naturalistes passionnés, attachés à leur région dont ils veulent faire connaître les richesses entomologiques, minéralogiques ou botaniques.

J.-B. Géhin adhère à cette société pour rencontrer ses pairs, pour échanger, pour bénéficier des informations et de la bibliothèque nécessaires à ses études, en résumé pour ne pas rester dans un isolement incompatible avec un travail scientifique. Mais la vraie raison nous semble devoir être recherchée ailleurs.

L'adhésion à une société savante locale, si elle est nécessaire n'est, après tout, pas indispensable. De grands noms comme celui de Fabre n'ont jamais appartenu à aucune société. Par contre, Fabre fait paraître ses travaux dans les Mémoires de l'Académie des Sciences ou dans les Annales des Sciences naturelles (du Muséum de Paris).

Or M. Géhin souhaite, lui aussi, diffuser ses idées et faire connaître ses travaux, en un mot: publier. Il utilisera les mémoires annuels de la Société d'histoire naturelle pour faire paraître ses principales études.

## 1.5. Quelques publications

- Sa première publication, le *Catalogue des Insectes Coléoptères des environs de Metz<sup>93</sup>* paraît en 1845, écrite en collaboration avec M. Fournel, professeur d'histoire naturelle à Metz.

Ce sera le seul travail que J.-B. Géhin cosignera.

L'année suivante, en 1846, M. Fournel meurt à 33 ans, et M. Géhin publie seul, la seconde partie de leur catalogue.

Ce premier travail signe les débuts entomologiques de J.-B. Géhin. Il s'appuie sur la lecture de plusieurs faunes et catalogues manuscrits locaux non publiés, et sur la visite de quelques collections privées.

M. Géhin a bien conscience du caractère incomplet de son travail et surtout du fait qu'il sera très rapidement dépassé - tout le département n'a pas été exploré entomologiquement et de nouvelles espèces d'insectes sont découvertes chaque jour -.

J.-B. Géhin en possède d'ailleurs qu'il "tient à la disposition des amateurs qui voudraient publier une monographie ou une faune locale".

Il n'entre donc pas dans ses intentions de publier une troisième partie de son travail; on ne peut le lui reprocher. Nous l'avons vu, ses recherches entomologiques suivront toujours la même ligne directrice, mais ses centres d'intérêt étant variés, peut-être pense-t-il déjà à d'autres recherches.

Cette première publication permet à M. Géhin de se faire un nom et de nouer des relations dans le monde naturaliste et entomologiste:

« *je recevrai avec reconnaissance toutes les communications que l'on voudra bien m'adresser* », écrit-il en conclusion de son catalogue.

- Le deuxième ouvrage publié par J.-B. Géhin dans le bulletin de la S.H.N.M. est le catalogue des coléoptères de sa collection.

Le premier fascicule paraît en 1851<sup>94</sup> et le second, l'année suivante<sup>84</sup>.

La collection de J.-B. Géhin était importante, remarquable même selon ses contemporains.

Son travail d'inventaire, auquel il n'attache "aucune importance scientifique" est surtout destiné à servir au classement des collections de ses collègues qui n'ont pas à leur disposition de bibliothèque importante, et à faciliter les échanges d'insectes. M. Géhin attend donc les desiderata de ses correspondants, prêt à leur faire parvenir les individus qui leur font défaut et dont lui-même possède plusieurs exemplaires.

A la différence du *Catalogue des coléoptères des environs de Metz*, sa première publication, ce catalogue constitue pour J.-B. Géhin un ouvrage de référence, "la synonymie la plus complète qui ait encore été publiée" sur les espèces qu'il possède.

Il a adopté pour le classement de sa collection, la classification suivie par Emile Blanchard, dans son *Histoire naturelle des animaux articulés* (Paris, 1845).

M. Blanchard, grand entomologiste français, membre de l'Académie des Sciences et futur professeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, fera plus tard appel à M. Géhin pour diverses recherches sur les poissons.

### ***Classification.***

Pouvoir déterminer avec précision un insecte en sa possession, supposait beaucoup de tâtonnements et de recherches pour J.-Baptiste Géhin car il n'existant pas une, mais plusieurs classifications.

Au départ, les espèces animales étaient si nombreuses qu'il était impossible aux premiers savants ayant l'idée de recenser les êtres vivants, de les dénommer toutes. De plus, les premières descriptions d'espèces étaient sommaires. Le travail dût être refait et complété plusieurs fois.

Les différents naturalistes attelés à cette tâche n'étaient pas toujours au courant de tout ce qui s'écrivait sur le même sujet, ou avaient le désir de laisser leur nom attaché à leur description. Ils créaient donc des noms nouveaux pour remplacer ceux qui existaient déjà ou multipliaient les création d'espèces prétendument nouvelles, fondées sur de légères variations, qui n'étaient que des formes remarquables d'espèces déjà parfaitement décrites. Il en vint à exister de multiples synonymies et il devint de plus en plus difficile de se retrouver dans les méandres des nomenclatures et classifications entomologiques.

Du vivant de J.-B. Géhin, les entomologistes ne purent jamais se mettre d'accord sur les caractères précis à prendre en compte pour regrouper autour d'un nom d'espèce, les individus qui se ressemblaient le plus, ou autour d'un nom de genre, les espèces ayant entre elles

le plus grand nombre d'affinités. « *Il s'ensuivit que tous étaient sans boussole et que chacun naviguait comme il pouvait* » écrit M. Géhin dans sa 1ère lettre sur les carabes en 1876<sup>95</sup>.

Il constate déjà dans le catalogue des insectes de sa collection:

« *si on ne s'arrête dans la voie dans laquelle on est entré depuis quelques années, il sera bientôt impossible de distinguer ce que nous nommons espèces des variétés ou même des variations locales, et la synonymie déjà si embrouillée, rendra aride et ennuyeuse une science qui, jusqu'ici, avait su conserver le double titre d'utile et agréable* »<sup>94</sup>

Lui-même est d'une rigueur et d'une précision extrêmes et se sert, dans ses descriptions, des mots: genre, espèce, tribu, race, variété, variation, espèces affines, etc.

Il écrira, 25 ans plus tard, au sujet de la nomenclature: « *je cherche toujours l'uniformité tant désirée et ne la trouve nulle part* », mais conclura: « *ces questions me paraissent du reste fort secondaires au fond* »<sup>95</sup>!

## 1.6. Le Musée

La S.H.N.M. se réunit dans un local du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz, dont elle a en charge les collections.

Formé à la fin du XVIIIe siècle, réunissant des squelettes d'animaux, des animaux empaillés et des collections d'insectes, ce cabinet, ouvert au public en 1817, a pour premiers conservateurs MM. Holandre, Fournel et Lasaulce, tous membres de la Société d'histoire naturelle. En mai 1847, M. Lasaulce, démissionnaire, propose au maire de Metz (J.-V Germain) de nommer M. Géhin aux fonctions de conservateur pour la collection entomologique, avec pour mission de classer systématiquement et de compléter cette collection. M. Géhin accepte, « *convaincu que [son] zèle et [sa] bonne volonté compenseront un mérite et un savoir qu'[il est] loin de posséder* »<sup>96</sup> (!).

Les collections entomologiques du musée d'histoire naturelle sont pauvres, constituées pour l'essentiel des collections de M. Fournel, achetées par la ville en 1847, et estimées pour l'occasion, 433f par M. Géhin.

Elles réclament des soins minutieux et assidus; leur conservation pose un problème difficile à résoudre: comment les préserver de l'humidité et des parasites animaux, ses grands

ennemis, sans les endommager par des produits trop corrosifs? Aucune méthode n'offre une efficacité absolue. M. Géhin utilise du savon arsenical qu'il applique sur ses insectes ou place dans ses boîtes quelques gouttes d'essence forte.

Ce sont plusieurs factures de son officine qui nous renseignent sur ses méthodes de conservation; il fournit ainsi le Musée en 1847 et 1851 en esprit de vin, savon arsenical, essence de serpolet, alun en poudre, bouteilles et pots.

J.-B. Géhin dont le temps est précieux, s'acquitte de sa tâche avec zèle et rigueur.

Poursuivant son désir de rendre la science intéressante et accessible à tous, il établit en 1860, à côté des collections, des tableaux représentant des études complètes d'insectes utiles ou nuisibles à l'industrie et à l'agriculture. Il a ainsi plusieurs projets en tête mais tous ne verront pas le jour.

Entré en 1847, au musée d'histoire naturelle M. Géhin y poursuit ses fonctions jusqu'en 1870. En 1865, il n'est plus conservateur du Musée mais préside, en tant que conseiller municipal, la commission de surveillance du Muséum dont les membres sont toujours nommés par le Maire et choisis au sein de la S.H.N.M.<sup>97</sup>

Jusqu'en 1870, le manque de place au Musée est la préoccupation majeure de ses administrateurs.

La collection entomologique du cabinet d'histoire naturelle, augmentée des collections géologiques, ornithologiques, conchyliologiques, minéralogiques et botaniques, cohabitent avec une galerie de peintures et de sculptures, un département de monuments antiques, d'objets d'art et de médailles, et les ouvrages de la bibliothèque publique dont elles occupent les locaux.

Toutes ces collections scientifiques et artistiques s'accroissent au fil du temps, enrichies par des dons, des legs, des acquisitions, des envois de l'Etat, des découvertes archéologiques... Aucun projet d'agrandissement du Musée ne semble pouvoir aboutir.

*« Etouffée et privée d'espace dans l'étroite enceinte de ses remparts, notre ville de guerre a le malheur de ne pouvoir jamais faire les choses qu'à demi. Au milieu de ces maisons entassées, de ces rues étroites, comment donner des proportions convenables aux édifices publics qui mendient le terrain mètre par mètre? ».*

(article de l'Union des Arts, 1851)<sup>98</sup>

A l'intérieur du Musée, on s'organise tant bien que mal.

*« MM. Géhin et Fridrici sont allés chercher une place dans les escaliers déjà envahis par le trop plein des collections de roches et de paléontologie... Les tablettes étaient combles et on a été obligé de commencer des rangées doubles; les armoires étaient remplies du haut en bas et on a établi des étagères au dessus; les escaliers étaient occupés dans tout leur développement et on a mis des cadres en double.*

*Pour chaque collection la commission du Musée a usé de ses dernières ressources, a atteint les limites du possible ».* (rapport de M. Terquem, 1860)<sup>99</sup>

Les collections d'histoire naturelle et l'herbier de feu M. Holandre que la ville reçoit en legs, sont placés dans une salle particulière de l'Hôtel de ville, à défaut de place au Musée, et c'est là que sera déposée la collection d'insectes nuisibles à l'agriculture que M. Géhin cède à la ville en avril 1870.

Finalement l agrandissement du Musée a un début d'exécution à la fin de 1869: une galerie d'un étage est réalisée dans le jardin de la Bibliothèque, mais l'annexion impose un arrêt brutal à ce développement<sup>100</sup>.

## 2 - Les années 1855 - 1870

Dans les années 1850, les activités de J.-B. Géhin se multiplient et ses responsabilités s'accroissent. Une impression très forte se dégage: cet homme dynamique vit intensément les transformations d'une société soumise à l'influence de bouleversements intellectuels ou économiques: bouleversements de l'industrie, des moyens de transport, mutations agricoles, découvertes scientifiques, médicales...

J.-B. Géhin veut participer au progrès, un progrès devant transformer peu à peu tous les esprits, ne laissant personne à l'écart. Ce désir est tel que J.-B. Géhin n'a pas de mots assez durs pour s'élever contre l'ignorance, les préjugés, l'indifférence de ceux qui répugnent à changer leur façon de penser et leur façon d'agir, c'est à dire pour lui, des « campagnards ».

### 2.1. Quelques publications

1855 est une année fertile en publications: une note est adressée à la Société d'horticulture de Moselle (S.H.M.) en réponse à une question posée par un des membres de la société et quatre notes sont publiées dans les bulletins de la Société d'histoire naturelle de Metz.

● la première, le *Catalogue synonymique des coccinelliens*<sup>101</sup> est un supplément du catalogue des coléoptères du département de 1847.

Ce texte est intéressant à deux égards: c'est un texte d'un lyrisme tranchant quelque peu avec le style habituel de J.-B. Géhin qui écrit dans une langue parfaite mais qui privilégie plutôt les observations précises, les faits dans toute leur rigueur et le développement des idées.

« *Quand le soleil rétrogradant dans sa course va chauffer de ses rayons d'autres climats, quand la végétation languit et meurt et quand plus tard la terre aura revêtu son linceul, l'entomologiste devra fouiller le tronc des arbres et en soulever l'écorce pour y rencontrer... »*

Ce texte annonce aussi son "nouvel" intérêt pour une entomologie plus pratique: s'opposer aux dégâts commis par certains insectes dans les cultures.

- la deuxième est une observation tératologique<sup>102</sup>.

Cette observation est caractéristique de la démarche scientifique de J.-B. Géhin. Il entend parler d'une monstruosité exposée à la foire de Metz - vache avec deux pattes sur le dos -, veut se rendre compte par lui-même, recherche dans les annales scientifiques tous les cas analogues recensés et cette insuffisance de renseignements l'engage à ne pas laisser perdre cette observation, « *l'étude des monstres étant devenue une branche importante des sciences naturelles* ».

Il prend avis et conseil auprès de vétérinaires, entreprend un exposé approfondi de la description des monstres et développe les théories nouvelles sur leur formation, sans oublier au passage, de fustiger l'ignorance des campagnards qui font disparaître des monstruosités intéressantes dont LA SCIENCE tirerait les plus grands profits.

- la troisième est une description de quelques coléoptères nouveaux ou peu connus de sa collection<sup>82</sup>.

La collection de J.-B. Géhin n'est pas constituée seulement d'espèces d'indigènes, elle est riche de plusieurs spécimens « exotiques » en provenance de Beyrouth (sic), Guinée portugaise, Nouvelle Hollande..., communiqués par des correspondants étrangers ou en voyage dans diverses parties du monde.

Cette petite note souligne donc l'importance des échanges dans la constitution d'une collection. Elle présente également la particularité d'être illustrée.

M. Géhin présente ici deux planches et ce fait est si rare qu'il mérite d'être mentionné.

Présenter une planche sous-entend réaliser (ou faire réaliser) une esquisse, la peindre, l'envoyer à un atelier de gravure et tout ceci coûte fort cher, trop cher pour que M. Géhin puisse s'offrir le luxe d'illustrer systématiquement ses manuscrits.

- la quatrième est une analyse d'un ouvrage de M. Mulsant, entomologiste lyonnais: *Species des coléoptères trimères sécuripalpes* (extrait des Annales de la Société nationale d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon, 1851)<sup>103</sup>.

Un species est un ouvrage d'histoire naturelle décrivant les caractères d'une espèce.

M. Mulsant était l'auteur « à succès » de nombreuses monographies et rendait, selon M. Géhin, de grands services à l'entomologie.

J.-B. Géhin aurait souhaité que l'ouvrage de M. Mulsant soit écrit en latin: « *les descrip-*

*tions, même sommaires, suffisent à reconnaître les espèces et sont d'une grande utilité pour les naturalistes qui ne connaissent pas notre langue* ». Il connaît, lui, parfaitement le latin bien qu'il soit difficile « *d'exprimer dans une langue morte des choses et des idées inconnues de ceux qui la parlaient* ».

Il parle également l'allemand et l'anglais.

● la publication adressée à la Société d'horticulture est un mémoire sur l'oecidium cancellatum, imprimé plus tardivement sous le titre de *Lettre sur la galle des feuilles du Poirier*<sup>78</sup>.

Une commission de la Société d'horticulture consulte, en sept. 1855, M. Géhin au sujet des ravages - déformation des feuilles d'arbres - causés par un insecte inconnu dans différents vergers des environs de Metz.

M. Géhin n'est pas encore membre de la Société d'horticulture mais son avis est recueilli car il a déjà acquis, dans le petit monde des savants naturalistes messins, une réputation de chercheur compétent, patient, zélé, faisant autorité dans le domaine de l'entomologie.

Il ajourne sa réponse à la société car il ne veut pas se compromettre par une réponse trop rapide et souhaite la plus scrupuleuse exactitude; après de longues recherches, il conclut à une origine cryptogamique du phénomène observé.

## 2.2. La Société d'horticulture de la Moselle (S.H.M.)

1856 est l'année de son adhésion à la Société d'horticulture<sup>104</sup>. Il délaisse quelques temps les coléoptères, pour s'engager dans un grand travail: une recherche sur les insectes nuisibles, appliquée à l'agriculture et l'horticulture.

Son adhésion à la S.H.M. lui permet d'étendre la portée des résultats de ses travaux aux agriculteurs, aux jardiniers, aux propriétaires fonciers, aux autorités.

*« Confiant dans l'accueil bienveillant reçu à la Sté d'horticulture de la Moselle, j'ose espérer qu'ils voudront bien ouvrir les colonnes de leur publication trimestrielle aux observations inédites inconnues en France ou peu répandues dans les ouvrages d'agriculture, que j'aurai l'honneur de leur communiquer dans leur réunion »*<sup>75</sup>.

Pour des raisons identiques, M. Géhin entrera aux comices agricoles l'année suivante.

La S.H.M. avait été fondée en 1843, au moment où fleurissaient en France, les sociétés d'agriculture et leurs jumelles: les sociétés d'horticulture.

Leur succès s'expliquait par la place prépondérante que tenait l'agriculture dans les préoccupations des français et de leurs dirigeants.

Les fondateurs de la Société d'horticulture: MM. Holandre, Fournel, Lasaulce, étaient également à l'origine de la S.H.N.M.

Au sein de la Société d'horticulture M. Géhin retrouve donc plusieurs de ses collègues de la S.H.N.M. Il y côtoie également tout ce que la ville compte comme pépiniéristes et jardiniers de qualité, et comme notables, retraités de l'armée ou de la magistrature, propriétaires soucieux de la marche de leur domaine - parcs, jardins, serres, pépinières - ou de recherches agronomiques.

Le but de cette société d'horticulture est d'introduire des perfectionnements dans les cultures des potagers, des vergers, des pépinières, etc.

Elle organise des expositions horticoles, donne des cours de taille ou visite les jardins des personnes qui le désirent.

Les deux premières années de son adhésion à la S.H.M, M. Géhin y est assez actif: il est membre du jury des expositions en 1856 et 1857, et expose même une « pommade pour greffer » à l'exposition d'automne 1857 (section objet d'art)<sup>105</sup>.

Il fait partie en 1856 du comité de rédaction du journal, analyse quelques ouvrages sur les maladies des végétaux et donne, au cours d'une séance d'août 1857 des renseignements sur l'emploi du guano, renseignements qui sont reproduits par la presse locale<sup>106</sup>.

Il présente aussi à la fin de l'année 1856, une analyse comparative de diverses variétés de pommes de terre locales et nouvelles, en vue de déterminer si les nouvelles espèces sont équivalentes ou supérieures aux anciennes<sup>107</sup>.

Il réalise un tableau comparatif des quantités de féculle renfermées par ces pommes de terre.

Ce travail très étendu, très documenté est transmis au préfet et au ministre de l'agriculture<sup>108</sup>.

Les années passant, J.-B. Géhin cesse peu à peu d'assister aux séances de la société et n'y prend plus aucun engagement, mais sera toujours disposé à mettre sa science d'entomologiste au service de l'Horticulture.

## 2.3. Travaux sur les insectes nuisibles

Sous le titre de *Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle*, J.-B. Géhin réunit 5 mémoires publiés entre 1856 et 1860.

● Le premier daté d'avril 1856<sup>75</sup>, est un aperçu historique des grands dégâts causés de tous temps par les insectes dans les cultures, suivi d'un développement sur les moyens à mettre en oeuvre pour détruire ou éviter les espèces nuisibles.

La résolution de cette grande question peut être résumée en trois points pour M. Géhin:

- La Science offre toutes les ressources.

- Les sociétés savantes peuvent favoriser et populariser les recherches des naturalistes et des agronomes qui ont, eux, la connaissance, mais il faut que l'Etat et les institutions locales subventionnent les sociétés et récompensent de façon honorifique ou pécuniaire les savants qui, se voyant ainsi soutenus et secondés, pourront étendre leur enseignement aux jardiniers et aux cultivateurs.

- Sur le plan des institutions agricoles et plus largement, des sciences naturelles, la France est très en retard sur des pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre qui possèdent, par exemple, des chaires où l'on enseigne l'entomologie appliquée. M. Géhin considère aussi les habitants de ces pays comme « *plus éclairés et moins routiniers que les nôtres, mettant à profit les indications fournies par la Science* ».

« *En France, pourquoi s'étonner de la naïveté et de l'ignorance des campagnards quand on sait qu'ils se laissent encore exploiter par des individus dont les grimaces et les contorsions ont la vertu de guérir leurs vaches et cela en France, au 19e siècle et dans des localités traversées chaque jour par la locomotive et l'étincelle électrique* »!

● le deuxième mémoire, d'août 1856<sup>109</sup>, traite des ravages causés au blé par un insecte: la Cecidomyie. Depuis plusieurs années un insecte causait de grands dégâts dans les cultures de blé et était à l'origine d'un déficit des récoltes tel qu'il obligeait la France à acheter du blé à l'étranger pour son alimentation.

Quand on connaît l'importance des céréales dans la nourriture des Français et leur rôle dans l'économie du pays tout entier, quand on sait que dans le pays subsistaient encore quelques

disettes - la dernière disette de la Lorraine allemande datait de 1854 - on comprend que le gouvernement se soit vivement préoccupé de cet état de fait.

Le ministre des travaux publics et de l'agriculture confie à un naturaliste de l'Yonne, M. Bazin, la mission de parcourir la France pour étudier le phénomène. M. Géhin, quant à lui, croit de son devoir de s'occuper de cette question d'entomologie appliquée pour son département, et entre alors véritablement en croisade.

Il décide de constater les dégâts et d'éveiller, par l'intermédiaire de la Société d'horticulture, l'attention des cultivateurs, des comices agricoles et des autorités départementales. Il parcourt le département, dépouille des centaines d'épis de blé, les trouve atteints par la Cecidomyie, calcule les pertes à prévoir - 70.000 hectolitres soit l'alimentation de Metz pendant 2 ans et 2 millions de francs de perte - et propose différents moyens de protection et de destruction de l'insecte.

Selon lui il est important, d'une part de bien spécifier l'espèce mise en cause, car les procédés de destruction ne sont pas efficaces sur toutes les espèces, et d'autre part de connaître parfaitement les mœurs de l'insecte pour adapter les moyens de « combat ». Il est impératif de ne pas attendre de secours naturels - les intempéries des saisons ou le parasitisme (le développement d'un insecte favorise la multiplication de ses ennemis) - mais d'appliquer le précepte qu'il prend pour devise: *Aide-toi, le ciel t'aidera*.

En cela il s'oppose à M. Bazin qui le trouve probablement trop alarmiste car M. Géhin reçoit de lui le conseil de "ne pas exprimer toutes ses appréhensions de crainte de semer le découragement dans la population déjà si maltraitée par les dernières récoltes".

M. Géhin rencontre surtout du scepticisme chez les cultivateurs: « *j'en ai consulté plusieurs sur l'existence de petits vers jaunes dans les épillets... ils n'y attachent pas d'importance ou l'ignorent complètement ou attribuent l'aspect chétif des épis de blé à d'autres phénomènes. Malgré mes raisonnements, je reste convaincu que je ne les ai pas persuadés et que plusieurs se moquent encore de mes petites mouches mangeant leurs quartes de blé* ».

Le mémoire de M. Géhin est primitivement destiné au Comice agricole de Metz mais le comice étant en vacances, M. Géhin estime que la résolution de cette question ne peut souffrir aucun délai d'attente, et il décide de lire son rapport à la S.H.M. puis, par son intermédiaire, de l'envoyer au préfet qui « *fera pour son département ce que le ministre a fait pour une partie de la France: appel aux hommes compétents et dévoués* ».

Quelle fut l'attitude adoptée par le préfet?

L'année suivante, en août 1857, M. Géhin lit en séance de la Société d'horticulture une petite note par laquelle il fait connaître que la Cecidomyie n'est pas rencontrée cette année-là dans le département. Il attribue son absence aux conditions atmosphériques exceptionnelles du printemps: le grain de blé était déjà formé au moment du gros de la ponte de l'insecte; la Cecidomyie de 1857 est morte de faim!<sup>110</sup>

● Avec le troisième mémoire de novembre 1856, M. Géhin retrouve un sujet qu'il affectionne: celui des coléoptères; il publie l'inventaire des coléoptères nuisibles aux poiriers<sup>76</sup>. L'idée de ce travail lui était venue en faisant des recherches au sujet de la galle des feuilles du poirier. Il se rend compte alors que les travaux sur les insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux forêts, aux plantes... sont très négligés. Fort de ce constat et convaincu que seul un entomologiste peut découvrir et apprécier les mœurs des insectes et, par là même connaître le moyen de les combattre, il décide de recueillir les rares articles écrits sur son sujet et de les adjoindre à ses propres observations.

Fidèle à sa méthode, il lit pour se documenter une foule d'ouvrages, allant des encyclopédies aux Annales des sociétés savantes, des ouvrages allemands ou anglais aux manuscrits non publiés, il correspond avec les entomologistes « de premier mérite » (Blanchard ou Dufour). Il souhaite écrire l'histoire des espèces nuisibles aux poiriers, la nature et l'étendue du mal qu'elles peuvent causer et exposer les moyens de les détruire. Il pressent que son travail sera un travail de longue haleine et ne se trompe pas car, quatre ans plus tard en publiant la note n°5, il avoue qu'il était loin de connaître l'importance de son travail et les difficultés qu'il devait rencontrer.

● La note n°5 de 1860<sup>111</sup> est la suite du travail précédent; c'est une note extrêmement documentée, très complète.

M. Géhin y insère une petite étude sur l'action des poudres insecticides (publiée isolément dans les Annales de la Société entomologique de France en 1859). En collaboration avec M. Belhomme, directeur du jardin botanique et M. Thomas, chef de culture de l'établissement Simon-Louis frères, célèbres jardiniers et pépiniéristes messins, M. Géhin a expérimenté l'efficacité insecticide de diverses poudres, des plus inefficaces (farine) aux plus efficaces (pyrèthre du Caucase). Il conseille très vivement la culture intensive de ce pyrèthre pour répandre son utilisation et faire baisser son prix; il met en garde contre tous les charlatans « *colportant de prétendues recettes pour la destruction des insectes - Leur se-*

*cret consistant à utiliser des substances dont le nom tenu secret forme tout le mérite ».*

● La note n°4 de 1860<sup>112</sup> est un rapport fait au Comice agricole de Metz sur quelques insectes xylophages, par une commission de plusieurs membres dont M. Géhin est le rapporteur.

Un professeur municipal, membre de la Société d'histoire naturelle et du Comice, M. Fridrici, avait lu en séance (juin 1859), une notice sur quelques insectes nuisibles causant des ravages considérables aux ormes et aux peupliers autour de Metz. Le Comice tardant à proposer des moyens propres à résoudre ce problème, l'Académie impériale de Metz s'empressa d'alerter les journaux locaux, les édiles, l'administration du génie militaire et l'administration des ponts et chaussées, propriétaires des arbres. En conséquence, 600 arbres furent abattus.

Le règlement exigeait que la Comice s'occupât de la question. Il nomma une commission et M. Géhin produisit un rapport sur les insectes responsables, la cause et la nature de leurs dégâts, les moyens de les combattre et surtout sur la législation, concernant la destruction des insectes nuisibles.

Dans ce rapport transparaît une certaine lassitude face à l'inertie des pouvoirs publics, des sociétés savantes, des cultivateurs, qui ne prennent pas, chacun à leur niveau, les mesures efficaces préconisées depuis des années par les entomologistes. M. Géhin prédit déjà, avec amertume, le peu d'écho que rencontrera ce nouveau rapport, « *à l'exception de l'administration des ponts et chaussées et de celle du génie dirigées par des hommes compétents et actifs* ». Il pense pour cela, utile de modifier la législation en cours, une loi obligeant à combattre les insectes qui ravagent les cultures et à limiter leur extension à toute une contrée serait, selon lui, plus que nécessaire.

Le travail de J.-B. Géhin sur les insectes nuisibles sera unanimement reconnu et apprécié par ses contemporains et vaudra, à son auteur, une récompense obtenue à la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne en 1868.

Il sera aussi signalé par les sociétés savantes messines à l'attention du ministère de l'Instruction Publique en 1864, et recommandé comme « *livre approprié aux besoins des bibliothèques des écoles primaires*<sup>113</sup> »(!).

Quelques ennemis des arbres fruitiers.

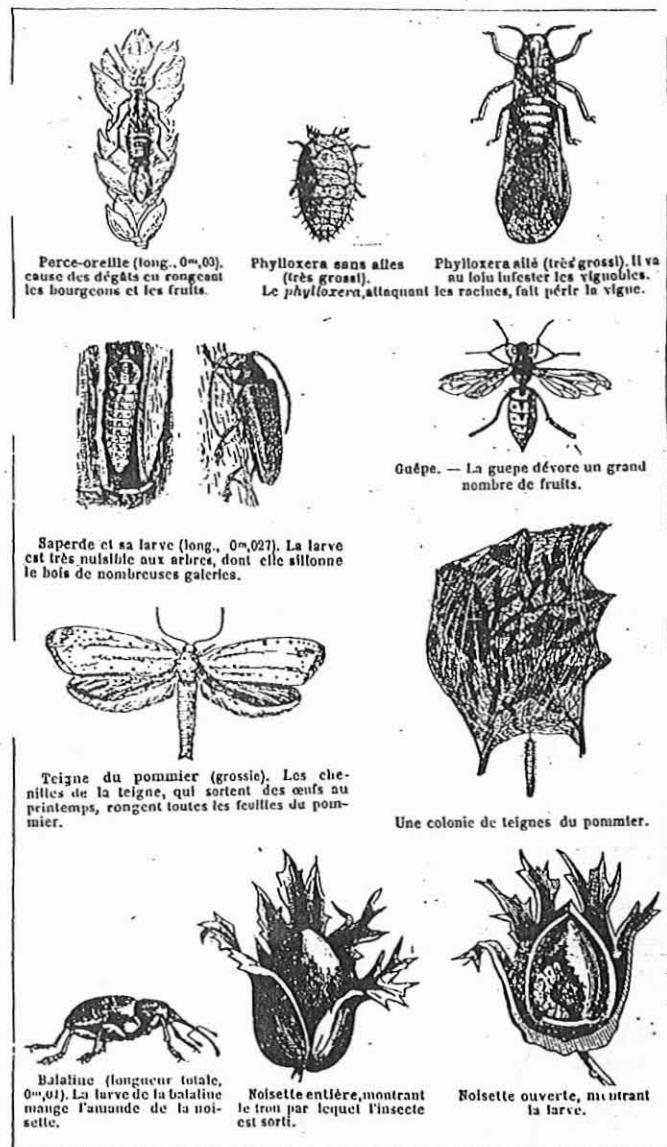


Fig. 13 – « Quelques ennemis des arbres fruitiers »  
[extrait du Dictionnaire des connaissances pratiques – Ed. A. Colin, 1912]

## **2.4. Les Comices agricoles**

Dans son réquisitoire contre l'ignorance et l'apathie des cultivateurs, J.-B. Géhin semble quelque peu injuste et excessif. Il lui est certes très difficile, connaissant les solutions à apporter à un problème agricole, de constater ensuite qu'elles ne sont pas mises en application, et cela sans raison autre que la force de l'habitude, mais cette routine agricole qui limite le progrès, existait de tous temps. Elle était due pour une grande part à la pauvreté et au manque d'instruction dont on ne peut tenir les agriculteurs pour responsables.

D'ailleurs dans la seconde moitié du XIXe siècle, la condition générale des paysans s'améliore et l'agriculture prospère.

L'évolution est lente mais réelle.

Les comices agricoles sont un des facteurs de ce progrès<sup>28</sup>.

Sous le second empire, le Comice de Metz, fondé en 1845<sup>114</sup> sous l'impulsion de l'Académie de Metz, s'occupe activement d'améliorer l'agriculture. Il distribue des primes et des récompenses, organise de grandes fêtes mêlant concours, démonstration de machines agricoles et réjouissances; il organise même, après 1868, des conférences dans tout le département de la Moselle.

A la veille de 1870, le Comice compte près de 500 membres dont la moitié sont des notables messins.

M. Géhin entre au Comice en mars 1857<sup>115</sup> pour y poursuivre son travail sur les insectes nuisibles, mais il n'y sera jamais très actif.

## **2.5. La Sériciculture**

Dans la continuité de ses recherches sur les insectes nuisibles, J.-B. Géhin publie en 1860, dans le bulletin de la S.H.N.M., un mémoire sur la sériciculture en Moselle, fruit de cinq années de recherches menées en collaboration avec quelques membres de la S.H.N.M.<sup>81</sup>

Introduite à Metz au XVIIIe siècle, la sériciculture disparaît sous la Révolution; elle est relancée en 1840 par quelques amateurs soutenus par l'Académie de Metz qui s'occupe activement des améliorations à apporter à l'agriculture mosellane. Avec ses 15 hectares de mûriers exploités dans le val messin en 1848, la sériciculture mosellane est une industrie

modeste en regard de l'industrie séricicole qui fait la prospérité des provinces du sud de la France. Elle représente surtout, pour le département, la volonté de diversifier les cultures pour pallier le déclin de certaines d'entre elles, comme la viticulture. Avec 26.000 tonnes de cocons produits en 1853, la France se place au dixième rang de la production mondiale de la soie, mais très rapidement une terrible maladie - la pébrine - vient contrarier le développement de la sériciculture, en détruisant peu à peu tous les élevages de vers à soie du mûrier (*bombyx mori*).

L'épidémie devient planétaire et met en péril l'industrie de la soie; la France ne produit plus, en 1865, que 4.000 tonnes de cocons. Pour enrayer le fléau, certains pensent introduire de nouvelles races de vers à soie.

C'est ainsi qu'en 1858, un naturaliste parisien, M. Guérin-Meneville introduit en France le ver à soie chinois (*bombyx cynthia* ou ver à soie de l'ailante).

Il présente à l'Empereur, l'année suivante, le produit de ses vers chinois et est immédiatement envoyé en mission officielle dans le midi de la France et en Algérie pour lancer des expériences d'acclimatation de ce ver et pour généraliser la plantation de l'ailante (alias vernis du Japon)<sup>116</sup> (fig.14).

Le travail des agronomes messins s'inscrit dans cette vaste tentative.

Le mémoire de M. Géhin relate avec précision tous les essais d'éducation du bombyx de l'ailante menés à Metz - "route longue, difficile, pleine d'incertitude".

Malgré les médiocres résultats obtenus, M. Géhin a confiance dans la possibilité d'élever le ver de l'ailante en Moselle; la soie obtenue n'égale pas en qualité - loin de là - la soie produite par le bombyx mori mais l'industrie de cette « soie du pauvre », pourrait faire vivre de nombreuses personnes et "ajouter un élément de plus à la richesse nationale".

Comme toujours, M. Géhin, dans son mémoire, ne néglige aucun détail, apporte tous les éléments à prendre en compte pour réussir cette nouvelle culture: où planter les ailantes? comment éduquer le bombyx cynthia? quels frais engager? comment se défaire des soies obtenues?...; rien n'est laissé au hasard, tout est pris en compte, détaillé, débattu.

En réalité, les efforts de J.-B. Géhin sont vains. Jamais le ver à soie de l'ailante ne supplantera le bombyx mori. Au moment où les éducations du bombyx cynthia sont tentées en Moselle, Louis Pasteur est pressenti par le gouvernement pour s'occuper de la maladie des vers à soie<sup>58</sup>.

Promenades, quais, boulevards des villes. — Fleurit en juin.

### VERNIS DU JAPON.

Arbre droit à écorce grise, lisse, atteignant en moyenne 8 à 12 mètres de hauteur, mais s'éllevant parfois jusqu'au delà de 20 à 23 mètres, fréquemment planté dans les promenades publiques, les squares, sur les boulevards et le long des quais dans les grandes villes, de l'air vicié desquelles il s'accorde assez bien.

Note figure le représente en fruits.

Ses grandes feuilles sont réunies par 8, 10 ou 12 paires sur une longue tige et fournissent un bel ombrage.

Indigène au Japon, le Vernis est venu en Europe il y a à peine 180 ans et s'est répandu assez rapidement chez nous depuis un demi-siècle, quoique aujourd'hui il paraîsse avoir atteint l'apogée de sa gloire.

La facilité de sa multiplication, la rapidité de sa croissance et surtout sa rusticité, car il résiste facilement à 25 degrés de froid, l'avaient rapidement fait adopter comme arbre d'ornement. On le délaissait un peu de nos jours à cause de l'odeur forte et peu agréable de ses fleurs jaunes, qui apparaissent en juin, autant que pour celle tout aussi désagréable des feuilles. Ses racines ont l'inconvénient de traçer au loin.

Son bois, blanc, est un assez bon combustible. Il trouve peu d'autres emplois.

Les feuilles sont acides et dangereuses aux volailles; il ne faut point leur en donner, surtout aux canards, qu'elles empoisonnent.

Au Japon, une espèce de ver à soie vit sur ses feuilles et donne une soie de bonne qualité. En Europe, on n'a pu arriver à un résultat satisfaisant, sinon le *Vernis du Japon* aurait pour nous une valeur analogue à celle du *Mûrier*.

Son écorce est, dit-on, un excellent remède contre le ver solitaire.



Vernis du Japon.  
*Ailante glanduleux.*  
*Ailantus glandulosa.*  
— ZANTHOXYLÉES. —

Fig.14 — « Vernis du Japon »  
[d'après R. Sielain, *Atlas de poche des champs, des prairies et des bois...*, ]  
Paris : Librairie P. Klincksieck, 1899

Après avoir consacré six années de sa vie, de 1865 à 1871, à cette étude, il découvre l'origine de l'épidémie - il y avait en fait deux affections distinctes: pébrine et flacherie -, et sauve (provisoirement) l'industrie du ver à soie du mûrier.

Malgré l'intervention de Pasteur, le déclin de la sériciculture est entamé: la production à bas prix des soies d'Extrême-Orient et plus tard la concurrence des textiles artificiels sonneront le glas de la production séricicole française.

Il est intéressant de noter l'importance de l'étude qui vient d'être mentionnée, dans les travaux de Pasteur. La pébrine lui apprend qu'un germe peut être responsable d'une épidémie. La flacherie lui révèle l'importance de l'hygiène dans la lutte contre les « microbes ». Ces découvertes essentielles des règles de la contagion et du rôle de l'hygiène dans la prévention du développement des infections servent bien plus que la sériciculture: elles créent la microbiologie et bouleversent la médecine.

## 2.6. L'Exposition universelle de 1861

En 1857, le ministre de l'agriculture décide qu'un concours agricole doit se tenir chaque année dans les régions de France.

Metz est choisie en 1861, pour être le siège du concours de la région Est (Moselle, Meurthe, Vosges, Bas et Haut-Rhin, Haute-Saône et Doubs).

L'Académie de Metz souhaite alors faire coïncider une exposition de l'industrie; la Société des Amis des Arts exprime le même désir relativement à la peinture et à la sculpture; la Société d'horticulture se propose également pour organiser une exposition et deux sociétés de chanteurs, pour un festival-choral et un concours d'orphéon.

C'est donc une véritable exposition universelle qui se tient à Metz entre le 1er juin et le 30 septembre 1861, sous le patronage de l'Impératrice<sup>117</sup>.

Selon les termes de H. Contamine<sup>28</sup> et F.-M. Chabert<sup>118</sup>, « *cette grande année 1861, est décisive pour l'évolution de la ville; elle est le signe qu'une vie nouvelle s'implante dans les domaines les plus divers* ».

L'exposition universelle connaît un énorme succès et reçoit beaucoup de visiteurs; plus de 2.500 exposants y envoient leurs produits.

M. Géhin participe financièrement à ce succès, en souscrivant à un fonds d'assurance, avec près de 500 messins - en majorité des commerçants et des artisans.

**LAMBERT**, Dentiste,  
FILS DE M. LE DOCTEUR LAMBERT, DE STRASBOURG,  
Successeur de M. Michault, rue Tête-d'Or, 2,  
à Metz.  
(p)

### COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENÈVE.

DEPOT RUE DES JARDINS, 21.

Les personnes qui tiendranno à avoir une excellente montre de la fabrique de Genève, peuvent aujourd'hui se la procurer facilement et faire leur choix sur échantillons et sur modèle.

Une belle variété d'échantillons, parmi lesquels on remarque des pièces de précision d'un grand prix, figure à l'Exposition.

Ces pièces peuvent donner une idée de la beauté du travail de cette horlogerie et des nouveaux perfectionnements que la fabrique de Genève a apportés dans cette admirable industrie.

Pour renseignements ou commandes, s'adresser à M. Perrot-L'hôte, représentant du comptoir d'horlogerie de Genève, 21, rue des Jardins, à Metz.

(p)

**PHARMACIE GÉHIN,**  
PLACE SAINT-LOUIS, 8.  
Eaux minérales naturelles. (d)

Brevets d'invention et de perfectionnement S. G. D. G. pour la France et l'étranger.

### LE PINCÉ-MOUCHEE

Appareil supérieur à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour.

LÉON TRANSON, inventeur, à Bordeaux

Dépôt à METZ, maison HURLIN, rue Fabert, 4 (p)

### EN VENTE

**LIBRAIRIE de ROUSSEAU-PALLEZ,**  
Rue des Clercs, 44.

**G U I D E**  
SUR LES

**CHEMINS DE FER DE L'EST.**  
Prix : 20 centimes.

**A. APPIANO** rue du Palais, 17, à  
METZ.

### MUSIQUE CLASSIQUE et MODERNE

#### VENTE & ABONNEMENT

**PIANOS** des premiers facteurs de Paris, tels que Erard, Pleyel,  
Soufflot et autres.

#### Vente, Échange & Location.

Harmoniums, Annexes-Pianos, Harmoniflûtes, Accordéons.

Instruments à cordes et à vent. — Métronomes.

Fournitures concernant le commerce de Musique, de Pianos et autres instruments.

**A. ROUSSEAU, commissionnaire de roulage,**  
PLACE SAINTE-CROIX, 4.

### VINS DE BORDEAUX.

Une des bonnes Maisons de Bordeaux, très-avantageusement connue dans nos contrées, a pensé bien faire en expédiant un assortiment de ses vins sur place.

Elle a donc l'honneur de prévenir le public de Metz et des environs que ses vins sont mis en dépôt dans les caves de M. A. Rousseau, commissionnaire de roulage, place Sainte-Croix, n° 4, où ils peuvent être dégustés tous les jours. Il y a des vins depuis 150 fr. la bouteille jusqu'à 600 fr.

4 Récompenses aux Expositions et Concours français. — Diplôme d'honneur de l'Institut historique des Expositions nationales et universelles de Londres.

**CHALOPIN, inventeur-fabricant,**

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,  
à Paris, rue des Cinq-Mouline, n° 2.

### MACHINES A BOUCHER LES CONSERVES

et généralement toutes espèces de bouteilles.

Modèle courant, de 30, 36 et 50 fr.; grand modèle, de 70 à 110 fr., et de 130 à 170 fr.

S'adresser, à l'Exposition, dans la galerie des machines, côté gauche, au REPRÉSENTANT qui donne toutes les explications désirables. (p)

**GIROT AINÉ, TAILLEUR,**

rue du Palais, n° 42, à Metz,  
FAIT ET FOURNIT TOUT CE QUI CONCERNÉ SON ÉTAT.  
**Draperies & Nouveautés pour Pantalons**  
**& Gilets.**

Metz. — Imprimerie de ROUSSEAU-PALLEZ.

Fig. 15 — Publicité pour la pharmacie Géhin.

Ce "bulletin d'annonce" parut à plusieurs reprises, entre avril et septembre 1861, dans le *Journal de l'Exposition Universelle de Metz* (Rousseau — Pallez éditeur)

Il expose également, dans le secteur de l'horticulture, des vers à soie de l'ailante, qui lui valent d'être récompensé par une médaille 3e classe, en bronze<sup>119</sup>.

## 2.7. Exposition d'insectes

En 1865, M. Géhin participe à une exposition d'insectes, la première du genre, qui se tient au Palais de l'Industrie, sur les Champs-Elysées, entre le 15 août et le 5 septembre.

L'Artiste Messin, journal hebdomadaire de Metz, annonce ainsi cette exposition:

*« La nature des sujets exposés ne peut manquer par sa singularité de piquer - soit dit sans calembour - la curiosité des parisiens et provinciaux.*

*Durant cette période de 3 semaines le palais des Champs-Elysées abrite sous sa vaste coupole, les diverses familles d'insectes qui soulagent ou affligen l'humanité dans les cinq parties du monde connu. Ceci n'est point une plaisanterie. [Ceux qui ont] conçu le projet d'une telle exhibition ont entendu faire une chose sérieuse et utile.*

*Les myriades d'insectes offerts à l'admiration du public sont divisés en deux catégories:*

- les insectes utiles avec leurs produits*
- les insectes nuisibles avec des spécimens de leurs dégâts.*

*L'exhibition est complète, rien y manque. Il y a des médailles d'or, d'argent et de bronze.*

*Le pou couronné qui n'avait été jusqu'ici qu'une facétie illustrée sur une auberge de truands est donc désormais une vérité. Ainsi le veut la loi du progrès. »*<sup>120</sup>

Plus sérieusement, les Annales de la Société entomologique de France<sup>121</sup> ou celles de l'Académie de Metz<sup>63</sup> nous apprennent que M. Géhin envoya à cette exposition, un tableau où les insectes étaient représentés "dans leurs divers états avec un spécimen de l'arbre qui les nourrit".

Sans doute peut-on rapprocher ce genre de tableau, des cadres établis à la même époque au Musée de Metz par J.-B. Géhin, dans lesquels il expose des études complètes d'insectes utiles ou nuisibles.

A la suite de cette exposition parisienne, M. Géhin est récompensé par une médaille d'or<sup>63</sup>.

## 2.8. Le Jardin botanique

Pour un pharmacien du XIXe siècle et plus encore pour un naturaliste et un savant, la botanique n'a aucun secret. Aussi M. Géhin, à peine élu conseiller municipal en juillet 1865, devient-il tout naturellement membre de la commission permanente des jardins et promenades publiques du Conseil<sup>122</sup> - que l'on appellera, aujourd'hui, commission des Espaces Verts -.

Sa nouvelle fonction l'amène à s'occuper du transfert du jardin botanique de la ville et de son réaménagement.

Le jardin botanique de Metz situé dans l'ancien couvent des Capucins sur la colline Ste Croix avait été créé en 1802, dans la tradition représentée par le jardin des plantes de Paris, offrant au regard les plantes les plus caractéristiques de leur espèce, les plus rares ou les plus exotiques<sup>123</sup>.

Placé sous la direction d'hommes savants et compétents, le jardin avait au fil des ans, considérablement enrichi et diversifié ses collections, accueilli des cours d'horticulture et plusieurs expositions de produits horticoles. Mais peu à peu, il va décliner: mal situé, abandonné du public, son utilité et son existence même sont plusieurs fois remises en question au sein du conseil municipal.

Les sociétés savantes d'histoire naturelle et d'horticulture qui souhaitent son maintien pour des raisons d'assainissement autant que d'embellissement de la ville, savent convaincre le conseil municipal qui décide, en 1865, le transfert du jardin botanique dans une propriété acquise à cet effet par la ville: le domaine de Frescatelly à Montigny (A cet égard, la première intervention de J.-B. Géhin en séance du Conseil, concerne cet achat<sup>124</sup>; M. Géhin le juge prématué car trop onéreux: d'autres dépenses, comme des compléments de travaux d'assainissement à Metz, auraient pu être engagées).

Avant le début des travaux d'établissement du nouveau jardin en mars 1867, M. Géhin et les membres de la commission ont à examiner plusieurs projets d'aménagement. Ils se prononcent pour le projet de l'architecte de la ville, M. Demoget, qui combine un jardin d'agrément à l'anglaise et un jardin des plantes.

Dès la première année, le nouveau jardin botanique, qui a su conserver sa double vocation artistique et scientifique, connaît la faveur du public et retrouve rapidement une forte fréquentation.

En 1869, J.-B. Géhin réorganise l'école de botanique du jardin mais ses nombreuses occupations l'empêchent de s'en occuper autant qu'il est nécessaire, il s'adjoint donc les compétences de M. Fridrici, professeur municipal et conservateur du Musée d'histoire naturelle, qui fait prendre à l'école, en peu de temps, un développement inattendu. Cette école, par ses études et ses activités, acquiert une bonne renommée. Elle disparaîtra seulement vers 1950.

Cette même année 1869, M. Géhin fait imprimer *Le catalogue des plantes cultivées en 1868-69 dans le nouveau jardin botanique de Frescatelly*<sup>125</sup>. Toutes les plantes du jardin sont, bien sûr, dûment étiquetées mais « *ce laconisme obligé doit être complété par un catalogue méthodique où la plante occupe sa place dans la série scientifique* ». Il semble indispensable à M. Géhin de propager l'étude de la botanique, de rendre cette science accessible à tous et de donner au nouveau jardin « *le cachet pratique qui tend à s'introduire partout* ».

M. Géhin, dans son catalogue, contourne les problèmes de classification en adoptant l'ordre des plantes établi, en 1844, par l'Ecole de botanique du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Chacune des 837 plantes est répertoriée sous son nom latin et son nom vulgaire; figurent également son origine, son utilité et son usage médicinal.

Après cela, il ne manque au jardin botanique qu'un ensemble de serres et une orangerie. Le conflit de 1870 laissera en attente la réalisation de ce projet: la grande serre édifiée pour le concours d'horticulture de l'Exposition universelle de Metz en 1861, ne sera remontée au jardin botanique qu'en 1882 (fig.16).

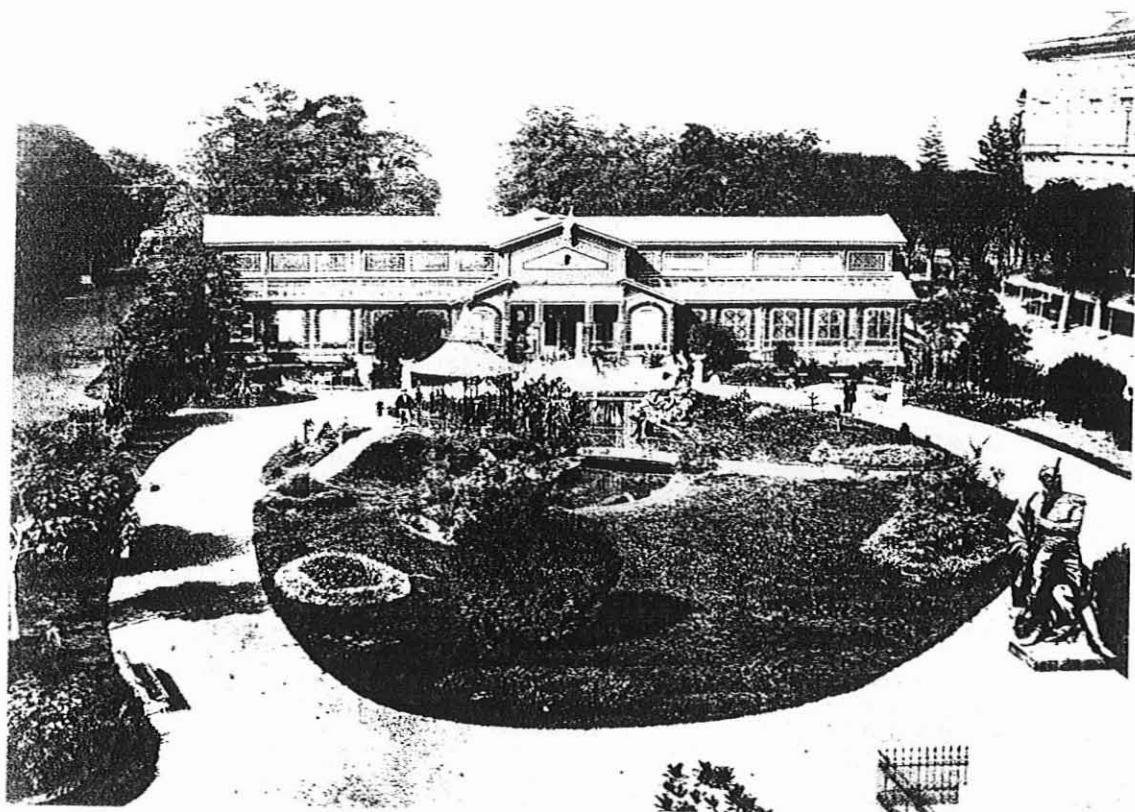
## 2.9. Le dernier ouvrage: travail sur les poissons

La dernière publication de J.-B. Géhin est un catalogue des poissons du département de la Moselle<sup>79</sup>.

Quelle est la raison qui l'a amené à s'occuper, comme il le dit lui-même, d'une branche de la zoologie aux détails de laquelle il était resté étranger jusque là?

Il a accepté de répondre aux sollicitations de M. Emile Blanchard.

Depuis longtemps M. Blanchard constatait l'absence d'ouvrages généraux sur la Faune de son pays, et déplorait le retard de la France, dans le domaine des Sciences naturelles, sur les nations voisines: l'Allemagne et l'Angleterre "La France, patrie de Reaumur, de Buffon



**Fig. 16 – L'Esplanade aménagée pour l'Exposition Universelle de 1861**  
La grande serre horticole sera remontée au nouveau jardin botanique de Montigny-lès-Metz  
où elle demeure [photographie, Bibliothèque — Médiathèque Metz]

et de Cuvier!"<sup>126</sup>. En 1862, il décide alors de contribuer, pour une part, à l'exécution d'une oeuvre de ce genre - une Faune de la France -, et d'étudier plus particulièrement les poissons des eaux douces.

Pour ce travail, qui lui prendra quatre années, il s'attache le concours de plusieurs naturalistes français et, pour l'Est de la France, s'adresse à M. Géhin. Celui-ci "s'empresse aussitôt de saisir l'occasion de reconnaître les services que, comme entomologiste, il avait plusieurs fois reçus de M. Blanchard"<sup>79</sup>.

J.-B. Géhin explore alors les cours d'eau pour procurer au savant parisien, des poissons de la Moselle et de ses affluents, de la Meuse et des lacs des Vosges.

L'ouvrage de M. Blanchard *Les poissons des eaux douces de la France*, paraît à Paris en 1866<sup>127</sup>.

Les recherches entreprises par M. Géhin le conduisent à faire paraître, de son côté, un catalogue des poissons de la Moselle: *Révision des poissons qui vivent dans les cours d'eau et dans les étangs du département de la Moselle*; il y intègre quelques considérations sur "ce que l'on nomme le Darwinisme".

« Evidemment, nous dit M. Géhin, en introduction à son travail, *mon premier soin fut de consulter les publications locales* »; elles étaient peu nombreuses et surtout, leurs auteurs ne s'accordaient pas. Il décide donc de refaire, ou plutôt de parfaire le travail de ses devanciers et, tout en réunissant le plus grand nombre de poissons pour les procurer à M. Blanchard, il recueille auprès des pêcheurs et des marchands de poissons, le maximum de renseignements sur l'habitat, les mœurs et même le prix de ces poissons sur les différents marchés du département. Il va même jusqu'à offrir "une prime de 0f50 pour chaque épinochette pêchée", pour se procurer ce poisson des plus difficiles à capturer en Moselle.

L'ouvrage de M. Géhin vient donc compléter les catalogues de ses prédécesseurs, ouvrages devenus rare ou trop incomplets.

M. Géhin fait précéder la liste proprement dite des poissons du département, d'une description du système hydrographique de la Moselle, de considérations sur la pisciculture et de remarques plus générales sur la variabilité des espèces.

J.-B. Géhin rencontre chez les poissons, tant d'espèces douteuses, tant de variétés, tant d'aspects différents, que se pose pour lui, la question de l'existence d'espèces hybrides et, plus largement, celle de la variabilité des espèces: toutes questions, "déjà bien souvent agitées dans le sein de la Société d'histoire naturelle de la Moselle". Il finit par s'interroger sur la notion même d'espèces: « *Qu'entend-on par espèce? quelle différence entre espèce*

*et race, race et variété, variété et variation? ».*

*« A ce sujet, ajoute M. Géhin, les idées de Lamarck commencent seulement à avoir droit de cité dans la Science, repoussées depuis quarante ans à cause de l'influence acquise par les doctrines de Cuvier à ce sujet. »*

Rappelons que les théories des deux savants, développées au début du XIXe siècle, concernent la genèse des espèces animales et végétales et s'opposent en tous points<sup>128</sup>. Le grand zoologiste Cuvier (1769 - 1832) était partisan du « fixisme », théorie dominante, inspirée du « créationnisme » (Dieu est à l'origine de tout), qui voulaient que tous les êtres vivants aient été créés isolément par espèces immuables, ce qui sous-entendait qu'il n'y a pas d'unité de composition dans la Création.

Lamarck (1744-1829) lui, était le fondateur du « transformisme », théorie reprenant l'idée ancienne - occultée par des siècles de domination du « fixisme créationniste » - d'une évolution des êtres vivants: les êtres sont variables et il n'y a pas véritablement d'espèces mais des individus qui se modifient sans cesse; cette évolution de la création conduit des organismes primitifs aux espèces évoluées.

A l'époque où M. Géhin écrit, en 1867, Charles Darwin vient de relancer le débat sur l'évolution. Son ouvrage *On the Origin of Species by Natural Selection* est paru quelques années auparavant en Angleterre (en 1859). Convaincu de la réalité de l'évolution, Darwin y démontre l'hypothèse de Lamarck tout en n'adoptant pas les mêmes interprétations: pour Lamarck, les organismes évoluent parce qu'ils possèdent en eux les tendances à le faire et pour Darwin, les êtres évoluent par le hasard des mutations génétiques, puis sont sélectionnées selon leur capacité d'adaptation à leur environnement.

On sait ce qu'il advint de cette théorie révolutionnaire: elle a clôt, jusqu'à nos jours, le débat entre fixistes et transformistes.

M. Géhin, lui, "brûle ses vaisseaux et se range résolument parmi les disciples convaincus de Lamarck".

*« Pour moi tous les êtres de la nature sont parfaits puisqu'ils ont leur raison d'être et qu'ils y trouvent leur condition d'existence. Chez les êtres organisés, pas plus que dans le reste de la nature, rien n'est immuable, tous se modifient, se transforment, avancent ou reculent, montent ou descendent en conservant seulement l'harmonie d'ensemble que le Créateur a voulu perpétuer...*

*L'étude des poissons de notre département, celle de la botanique et de l'entomologie que je poursuis depuis trente ans, n'ont fait que me confirmer dans cette manière de voir ».*

Il conclut par quelques phrases qui résument à elles-seules tout le sens de son travail, une véritable profession de foi:

*« Pour un naturaliste consciencieux, et, à défaut d'autre mérite, je revendique celui-ci... que le maître s'appelle Lamarck ou Cuvier, Agassiz ou Darwin, nous cherchons tous la vérité... si, comme je l'espère, je reprends un jour cette thèse avec tout le développement qu'elle comporte, ce sera avec le seul désir d'apporter mon bien faible concours au progrès de l'histoire naturelle. »*

Notons en appendice à ce travail et pour illustrer les problèmes de la classification que, dans son propre ouvrage, M. Blanchard, en hommage à M. Géhin, nomme brême de Géhin (*abrami Gehini*) une espèce vivant exclusivement dans la Moselle et désignée par les pêcheurs locaux sous le nom de haute brême; cette brême très voisine de la brême commune présente des aspects si particuliers que M. Blanchard la considère comme devant constituer une espèce particulière et non pas une variété remarquable de l'espèce brême commune. M. Géhin, qui utilise l'ouvrage de M. Blanchard comme guide pour la classification de son propre travail, reproduit les descriptions d'Emile Blanchard mais ne prend pas parti pour la résolution de cette question.

La brême de Géhin vit-elle encore dans la Moselle, n'a-t-elle existé que pour son auteur et l'homme dont elle honorait le nom?

### **Récompense à Paris, 1868**

« *L'important travail de M. Géhin, qui vient se placer immédiatement après celui de M. Blanchard, professeur au Muséum, a été distingué par une médaille d'argent* », nous apprend sobrement un rapport de candidature présenté à l'Académie de Metz en 1868<sup>129</sup>. En effet M. Blanchard obtint pour M. Géhin, une récompense, à la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne, le 18 avril 1868: récompense pour son dernier travail ichtyologique mais surtout récompense pour l'ensemble de ses études sur les insectes nuisibles<sup>129</sup>.

Expliquons tout d'abord, ce qu'étaient ces réunions de délégués.

Le 22 février 1858, le ministre de l'Instruction publique, Gustave Rouland, souhaitant développer une politique de coopération avec l'ensemble des sociétés savantes de France, institue des prix annuels destinés à récompenser les sociétés publiant les meilleurs travaux scientifiques, historiques ou archéologiques. Ces prix devaient être décernés au cours d'un

congrès officiel annuel des délégués des sociétés, se tenant à la Sorbonne. Le même arrêté réorganise le comité des travaux historiques et des sociétés savantes (créé en 1834); celui-ci obtient la charge d'examiner les publications des sociétés et de proposer les récompenses à décerner aux plus méritantes.

C'est ainsi que, sur proposition de la section des sciences du comité, dont le secrétaire est Emile Blanchard, M. Géhin obtient en 1868, une médaille d'argent pour ses travaux scientifiques exécutés en 1867.

Dans un discours prononcé au cours de cette réunion des délégués du 18 avril, M. Blanchard explique:

*« il y a plusieurs années, un membre de la S.H.N.M., M. Géhin, avait publié une remarquable étude des Insectes nuisibles aux arbres fruitiers: il avait observé avec talent les mœurs et les métamorphoses d'une foule de ces petits êtres qui trop souvent mettent à néant les espérances des cultivateurs, et il avait recherché les moyens de combattre le mal. Quelques membres du Comité avaient regretté que ce travail fût de date trop ancienne pour prendre part à nos récompenses. M. Géhin vient de mettre au jour une consciencieuse étude des Poissons du département de la Moselle, et il s'est acquis de la sorte un nouveau titre. »*

Le lendemain de la réunion des délégués de la Sorbonne, les lauréats du concours des sociétés savantes sont reçus par l'Empereur. La même entrevue est relatée par *La Revue des Sociétés savantes*:

*« le dimanche 19 avril à 2h, les présidents et les lauréats du concours des sociétés savantes des départements ont eu l'honneur d'être présentés à l'Empereur par le ministre de l'Instruction publique; le concours de cette année avait été particulièrement remarquable. Sa Majesté a daigné exprimer sa haute satisfaction pour cette activité féconde de la Science dans les Sociétés départementales. Elle s'est longuement entretenue avec les lauréats, parlant à chacun de ses études particulières d'une manière qui prouve avec quelle sollicitude Elle suit tous les travaux qui honorent le pays. »<sup>129</sup>,*

et par Jean-Henri Fabre qui y assistait en compagnie du ministre Victor Duruy qui venait de le décorer de la Légion d'honneur:

*« je fus introduit dans un petit salon des Tuilleries. Dans la pièce déjà attendaient une vingtaine de personnes, venues un peu de partout. Il y avait là des explorateurs,*

*des géologues, des botanistes, des fouilleurs d'archives, des archéologues, des collectionneurs de silex préhistorique, enfin ce qui d'habitude représente la vie scientifique en province. Entre l'empereur, tout simple, sans autre apparat qu'un large ruban de moire rouge en sautoir. Rien de majestueux. C'est un homme comme les autres, rondelet, à grosses moustaches, à paupières demi-closes, qui semblent toujours sommeiller. Il va de l'un à l'autre, cause un moment avec chacun de nous à mesure que le ministre lui dit notre nom et le genre de nos occupations. Il passe, assez bien renseigné, des glaces du Spitzberg aux dunes de la Gascogne, d'une charte carolinienne à la flore du Sahara, des progrès de la betterave aux tranchées de César devant Alesia. Mon tour venu, il me questionne sur l'hypermétamorphose des Meloïdes, mon dernier travail en entomologie. Je réponds, m'égarant un peu dans le protocole, mêlangeant le vulgaire monsieur avec le sire, terme dont l'usage m'est si nouveau. Tant bien que mal se franchit le pas redouté. D'autres me succèdent. Cette conversation de 5 minutes avec une Majesté est, dit-on, insigne honneur. Je veux bien le croire, mais sans désir aucun de recommencer. C'est fini, des salutations s'échangent et congé nous est donné. Un déjeuner nous attend tous chez le ministre »<sup>72</sup>.*

## 2.10. Congrès et associations scientifiques

### *Assises scientifiques*

Le congrès des délégués de la Sorbonne, qui récompensa J.-B. Géhin, avait été, en réalité, créé par le ministère de l'Instruction publique, pour garder le contrôle des sociétés savantes.

Un autre congrès scientifique, non officiel celui-là, existait depuis 1830 environ, et réunissait déjà les responsables des sociétés savantes pour coordonner leurs recherches. Dans l'esprit de son fondateur, il s'agissait de repousser énergiquement les prétentions des organismes parisiens à tout contrôler, tout centraliser, à étouffer les initiatives provinciales. Dans le même ordre d'idée, des Assises scientifiques, réunissant hommes de Science et hommes de Lettres, se tinrent régulièrement dans une quinzaine de ville, dont Metz qui les organisa en 1854 et 1861. Les Assises messines de 1861, tenues sur la lancée de

l'Exposition universelle de Metz qui fut aussi à l'origine des conférences publiques de l'Hôtel de ville, ont pu faire dire à un chroniqueur, qu'une ère nouvelle s'était ouverte pour la ville<sup>118</sup>.

Ces assises, d'une haute tenue scientifique, durèrent trois jours. De nombreuses questions - certaines étant de caractère très pratique - y furent traitées. Les ouvrages de M. Géhin furent cités à maintes reprises, notamment pour la résolution des questions relatives aux dégâts causés par les insectes nuisibles en agriculture et en horticulture<sup>130</sup>.

D'une façon générale, les années qui précèdent 1870 sont des années marquées par un éveil de l'activité intellectuelle dans tous les domaines, peut-être plus particulièrement dans le domaine scientifique. La mode des conférences publiques est introduite avec succès à Metz, les sociétés d'encouragement pour l'instruction se multiplient, l'Association scientifique de France a dans la ville un groupe très vivant de plus de deux cents membres<sup>28</sup>... M. Géhin est sur tous les fronts.

### *Conférences publiques*

A partir de l'hiver 62-63, l'Académie impériale de Metz organise des cycles de conférences publiques et gratuites, traitant de disciplines scientifiques mais faisant la part belle à la littérature et à l'histoire. Les sujets les plus divers y sont traités avec la plus grande liberté. Un médecin major, le Docteur Riolacci expose par exemple, les théories Darwinniennes en février 68, il suscite les controverses... et attire un public des plus nombreux. Une de ces conférences nous est ainsi relatée:

*« Un public plus nombreux que de coutume encombrait les salons de l'Hôtel de ville; les admirateurs de M. Riolacci désiraient l'entendre de nouveau; d'autres voulaient juger par eux-mêmes les doctrines hardies qui sont en ce moment si vivement controversées; d'autres enfin, attirés par l'attrait du fruit défendu, tenaient à connaître celui que leurs oracles leur signalaient comme un homme dangereux. Des applaudissements sympathiques ont accueilli le courageux défenseur des idées scientifiques modernes quand il parut »<sup>131</sup>.*

### *Société d'encouragement*

En 1870, M. Géhin est vice-président de la Société d'encouragement pour l'instruction des adultes, société messine fondée en février 1866<sup>19</sup>. La fin du second Empire est propice au développement de ce genre de sociétés, créées pour développer

l'instruction; à Metz, existent aussi un enseignement secondaire pour jeunes filles et le très actif Cercle messin de la Ligue de l'enseignement (fondé par Jean Macé en 1866)<sup>28</sup>.

A ce point de notre travail, il nous paraît important d'évoquer une grande figure déjà entrevue par ailleurs, celle du ministre Victor Duruy. Cet historien, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869, homme politique des plus remarquables, initia ou accompagna tout ce courant de réforme de l'enseignement et de l'éducation. Homme ouvert, favorable à l'élargissement de l'instruction chez les moins nantis, il met en place des conférences d'enseignement accessibles à tout public et instaure, fin 1867, des cours à l'usage exclusif des jeunes filles. Cette réforme rencontrera une opposition si farouche qu'elle l'obligera à quitter son ministère.

La société messine d'encouragement n'organise pas de cours mais se donne pour but de soutenir les cours municipaux d'adultes. Elle met donc à la disposition du public une importante bibliothèque et des instruments de travail et, conformément au schéma courant, distribue des récompenses aux élèves et aux professeurs « les plus méritants »<sup>19</sup>.

### *L'Association scientifique de France*

En 1865, une Association scientifique est organisée dans toute la France par le directeur de l'Observatoire de Paris; son but principal est l'avancement et la propagation des observations météorologiques - l'étude de la météorologie suscite, un intérêt grandissant à cette époque -. Metz devient, dès le début, un pôle très actif de cette association et comptera jusqu'à trois cents membres adhérents<sup>118</sup>. Des réunions mensuelles sont organisées ainsi que des congrès annuels.

Lors de la session générale de 1866, une commission dite des orages, à laquelle appartient M. Géhin, est formée. Elle est chargée de réunir les observations faites sur tous les points du département. Multiplier ces observations à l'infini, consigner les faits avec la rigueur scientifique la plus extrême et permettre ainsi la découverte de quelques grandes lois naturelles sont les motifs qui sous-tendent ces études météorologiques.

En juillet 66, une seconde commission - M. Géhin en est membre - est chargée de faire des observations ozonométriques et de rechercher quelle relation peut exister entre ce nouvel élément atmosphérique, l'ozone (découvert en 1849), et la marche des maladies notamment du choléra. M. Géhin fera ainsi plusieurs observations sur l'ozone mais les résultats obtenus étant peu compatibles, voire même en contradiction complète, « *cette question, qui avait fait le bruit autour d'elle, rentrera dans l'oubli* »<sup>64</sup>.

## 2.11. L'Académie de Metz

M. Géhin est élu à l'Académie Impériale de Metz, très tardivement, en novembre 1868. Elle est la plus ancienne des sociétés savantes de Metz et, la plus prestigieuse par la qualité de ses membres.

Fondée en 1760, supprimée sous la Révolution, elle renaît en 1819 sous le nom de Société des lettres, sciences et arts. Elle est érigée en Académie Royale en 1828. Elle s'occupe activement du développement scientifique, industriel et agricole de la Moselle, organise des cours industriels pour les ouvriers, des expositions de produits de l'industrie, des concours..., plus tard, elle instaure un cycle de conférences publiques et contribue au développement littéraire et artistique de Metz<sup>110</sup>.

J.-B. Géhin est élu membre titulaire le 26 novembre 1868. Le rapport de sa candidature, présenté par M. Olry Terquem, détaille de façon fort précise les publications, les fonctions, les travaux et les titres de M. Géhin: « *rarement un bagage littéraire et scientifique aussi volumineux et aussi varié est rencontré à l'appui d'une candidature* » nous indique le rapporteur. M. Terquem, pharmacien lui-même, est, par ailleurs, fort sensible aux qualités professionnelles et aux talents de chimiste de son confrère. Il conclut son rapport par ces mots: « *Les fonctions et les publications de M. Géhin lui donnent [tous] les droits au titre qu'il sollicite* »<sup>63</sup>.

Par ses multiples fonctions, M. Géhin connaît déjà, de près ou de loin, tous les membres de l'Académie. Il assiste relativement peu aux séances de l'Académie et semble n'y avoir jamais fait de communication; il abandonnera cependant à regret, son titre de membre titulaire après l'annexion et son départ forcé de Metz<sup>85</sup>.

## 2.12. Les dernières publications

Pour clore ce chapitre il nous reste à rendre compte des derniers travaux scientifiques de J.-B. Géhin.

Entre 1866 et 1870, ce ne sont pas moins de 12 communications qui sont publiées dans les bulletins de la S.H.N.M: aucune ne sera imprimée.

La lecture des sujets évoqués rend compte de l'intérêt constant que porte J.-B. Géhin à l'entomologie pratique; par ailleurs, son récent travail sur les poissons le familiarise avec

ce sujet et l'amène à développer en séance de la société, des questions aussi variées que les causes cachées du dépeuplement des cours d'eau<sup>133</sup> ou l'influence purgative des œufs de brochet<sup>133</sup>.

M. Géhin offre aussi à l'attention de ses collègues, une note très documentée sur la reproduction des sangsues<sup>77</sup> ou sur les écarts de la nature, capable de produire des monstruosités<sup>77</sup>.

Enfin, sa dernière étude, écrite en décembre 69<sup>134</sup>, nous permet de le suivre dans un travail de laboratoire décrit avec minutie - il soumet à l'analyse le foie hypertrophique d'un poisson -, ce qui nous remet en mémoire qu'il est un domaine dans lequel il excelle et pour lequel il n'a rien publié: la chimie d'analyse.

IV

## La vie publique

---

## **1 - Le conseil municipal: premier mandat**

Jean-Baptiste Géhin est un homme intelligent, actif, qui ne refuse pas les engagements, qui les recherche même, poussé par son insatiable curiosité et un sens très aigu du devoir. Il souhaite se donner toujours plus les moyens d'atteindre ses buts, voilà ce qui l'amène, nous semble-t-il, à briguer un mandat de conseiller municipal en 1865.

### **1.1. Les élections**

Cette année-là, une consultation est organisée au mois de juillet, pour élire au suffrage universel et au scrutin de liste, trente deux conseillers. Un premier tour de scrutin a lieu les 22 et 23 juillet et un second, les 29 et 30 juillet<sup>135</sup>.

Trois listes sont en présence, la première officielle et libérale, selon les termes de l'historien régional H. Contamine<sup>28</sup>, la deuxième indépendante de gauche, la troisième indépendante de droite. Un quart des habitants de la ville - qui en compte 44.600 - est inscrit sur les listes électorales; moins d'un électeur sur deux s'exprimera par son vote lors de cette élection.

Huit candidats seulement, sont élus au premier tour. M. Géhin, qui s'est présenté sur les deux listes indépendantes, en qualité de "pharmacien et secrétaire du conseil de salubrité", est au sixième rang des élus du 23 juillet, avec près de 4.000 voix.

Toujours selon M. Contamine, la majorité au soir du 30 juillet, revient au napoléoniens libéraux, napoléoniens par opportunisme et libéraux par conviction.

Lorsque l'on examine la composition du nouveau conseil, on note que vingt et un des trente-deux conseillers sont des membres de l'ancienne équipe municipale, reconduits dans leurs fonctions. Ils appartiennent, pour la plupart, au monde du droit et de la magistrature.

Parmi les nouveaux conseillers, nombreux sont les négociants et les commerçants, on note ainsi l'émergence d'une classe moyenne, aisée certes mais moins élevée dans l'échelle sociale; ce sera plus net après 1870.

## **1.2. Installation**

Le conseil est installé dans ses fonctions le 3 août 1865, après avoir juré obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.

Le maire et ses trois adjoints, nommés directement par l'Empereur, sont installés le 2 septembre.

Pour la quatrième fois, Félix Maréchal accède à la fonction de premier magistrat de la ville; il est maire depuis 1854 et le restera jusqu'en 1871.

En 1865, contrairement aux usages de 1855 et 1860, les maires sont choisis au sein même des conseils municipaux; ils ont ainsi été soumis eux aussi, au suffrage universel avant d'être nommés, ce qui leur donne une légitimité supplémentaire: ils sont les représentants directs de leurs concitoyens avant d'être ceux du gouvernement.

M. Maréchal, le "nouveau" maire, est un homme de grande valeur, hardi, novateur, ouvert, il a beaucoup œuvré pour la ville de Metz.

En étudiant les délibérations du conseil municipal, il apparaît que cet homme, à la personnalité très affirmée, tient fort bien sa place: il dirige les débats, mais sait parfaitement écouter, composer et, au besoin se mettre en retrait.

Il est entouré par un conseil municipal uni, comprenant des personnalités diverses, parfois vivement opposées, mais que leurs divergences d'opinion n'empêcheront pas de travailler conjointement. La plupart de ces hommes sont tout dévoués aux intérêts communaux, plus préoccupés par le bien commun, qu'intéressés à défendre des intérêts restreints à leur profession par exemple.

## **1.3. Les interventions de J.-B. Géhin**

M. Géhin ne fait pas exception à cette règle.

C'est un homme très assidu: il assiste pratiquement à toutes les séances du conseil et n'en manque que deux en cinq ans de présence (si nous considérons la période antérieure à la

guerre de 1870)<sup>136</sup>. Il obtient même que les réunions soient déplacées du samedi au lundi, le samedi étant "un jour gênant pour un assez grand nombre de conseillers et qui rend les demandes d'exoine plus fréquentes".

D'une façon générale, la lecture attentive du registre des délibérations du conseil municipal<sup>137</sup> nous apporte beaucoup sur le plan de la connaissance du caractère et des idées de J.-B. Géhin.

Bien sûr ses préoccupations sont celles de ses collègues et sont révélatrices des préoccupations sociales et économiques de leur époque. Mais lorsque nous essayons de mettre en relief ce qui caractérise les interventions de M. Géhin, nous pouvons noter en préambule que leur nombre élevé est déjà, par lui-même, révélateur des qualités propres de l'homme: opiniâtré et diversité des centres d'intérêts.

Ces interventions, fréquentes, touchent des sujets variés. J.-B. Géhin n'est pas homme cependant, à donner son avis sur tout. On retrouve une certaine constance dans toutes ses préoccupations.

Pour toutes les questions se rapportant à l'hygiène ou à la chimie, il fait figure d'expert auprès de ses collègues et prend alors une part plus active aux travaux du conseil. Toutes les autres interventions de M. Géhin sont motivées par le souci de ne pas gaspiller l'argent public, par une préoccupation permanente du sort des plus pauvres et par le respect de la loi.

En septembre 1865, quand les douze commissions permanentes du conseil sont mises en place, M. Géhin entre dans la commission du Jardin botanique et promenades publiques et dans celle des Logements insalubres (pour la 5e section).

En 1868, il devient membre de la commission du Musée. En 1868 et 1870, il devient adjoint des deux commissions Eaux, usines et travaux publics et Octroi. Il est donc membre de près de la moitié des commissions permanentes. Dans le même temps, il travaille au sein d'une quinzaine de commissions spéciales, mises en place pour examiner des questions ne pouvant être réglées rapidement en séance du conseil: commissions des sapeurs-pompiers, des eaux de Gorze, de la voirie, du cimetière, du dispensaire, du dépôt de pétrole, du concours régional agricole, du clos d'équarrissage...

Il est décrit, par un de ses collègues, comme un "investigateur dévoué et infatigable, de toutes les branches de l'administration municipale".

Si maintenant nous voulons mettre en relief les qualités de l'homme:

- c'est un homme qui a le souci de la précision, qui a de la mémoire, et qui aime que les sujets soumis à discussion soient replacés dans leur histoire.

En décembre 1866, lorsque la question des caisses de retraite pour les employés de mairie est abordée, il rappelle que « *les questions qui se discutent aujourd'hui ont leur point de départ dans la délibération de 1830...* ».

En octobre 67, au sujet de l'octroi, M. Géhin rappelle « *la discussion qui a eu lieu au sein du conseil à cet égard...* ».

En janvier 68, il déclare: « *on semble oublier que l'un des motifs qui ont fait repousser cette demande...* », au sujet d'une œuvre d'art offerte à la ville. Cela n'implique pas chez lui de la rigidité, au contraire; pour lui, regarder en arrière, c'est se rendre compte, par exemple, qu'une même question est résolue différemment selon les époques, ce qui ouvre le champ des possibilités de réponses à la question en cours d'examen: aucune solution ne semble inenvisageable à priori.

- c'est un homme qui a le souci de la rigueur, qui prépare longuement la plupart des observations qu'il produit en séance.

Nous connaissons déjà sa méthode de travail, celle qu'il utilise pour ses travaux scientifiques de naturaliste, de membre du conseil départemental d'hygiène ou de la commission d'hygiène de la Société des sciences médicales.

Il peut aussi bien préparer une note très complète sur le "traité d'éclairage" passé entre la ville et la Compagnie lyonnaise du gaz, qu'une note sur le régime des octrois, la navigation sur la Moselle canalisée ou la subvention municipale à accorder au théâtre.

Il justifie ainsi sa rigueur toute scientifique en séance du 28 mars 1870: « *je tiens toujours à m'éviter des illusions et à me prouver ce que je dois croire* ».

- lorsqu'il a une opinion, il la soutient jusqu'au bout mais il peut, au besoin, reconnaître ses torts ou se laisser convaincre par les arguments qui lui sont opposés et changer d'avis.

Une affaire est, à cet égard, caractéristique.

En décembre 1865, il demande à être informé du jour de réunion de la commission des finances, afin de pouvoir venir soumettre à celle-ci d'éventuelles observations (ce n'était pas l'usage: toute observation était produite en séance du conseil).

En décembre 1866, un an plus tard, J.-B. Géhin se rend en séance de la commission des finances pour lui faire une proposition qui sera ensuite soumise au conseil, à l'occasion de la présentation du budget.

Cette proposition vise à supprimer ou à réduire le secours accordé à la veuve d'un homme, considéré par beaucoup comme un bienfaiteur de la ville - il s'agit du fondateur de l'école municipal de musique, Victor Desvignes -.

Ceci contribue à donner à la proposition de M. Géhin, un caractère de gravité qui suscite, dans le conseil, un débat animé.

Il semblait à J.-B. Géhin que l'état de fortune de la dame ne rendait plus nécessaire le secours. Il propose, dans le même temps, que les secours ne soient plus systématiquement maintenus d'une année sur l'autre mais astreints à une demande annuelle.

Il ne souhaitait d'ailleurs pas une discussion en conseil, les questions se rattachant aux personnes étant toujours délicates et difficiles à traiter. Ceci explique sa première demande en décembre 65.

Le point de vue de M. Géhin n'est pas adopté.

En janvier 68, J.-B. Géhin revient sur cette question et déclare que « *la prospérité apparente qui lui avait fait demander la suppression du secours étant aujourd'hui atteinte par les circonstances indiquées [...] il peut être le premier à voter la réinscription du secours au budget de la ville* ».

Cette affaire fait aussi apparaître qu'il n'est pas de sujet, pour J.-B. Géhin, dont on ne peut discuter. Ce n'est pas lui qui aurait déclaré, comme un de ses collègues: « *il est inopportun de discuter le fond de cette question. Je ne m'associe pas à ce qui pourrait paraître comme une critique indirecte de ce qui a été résolu par mes devanciers* ».

● c'est un homme qui souhaite que tout soit expliqué, qui n'aime pas ce qu'il considère comme des zones d'ombre, en particulier dans les décisions de l'administration.

L'affaire décrite précédemment en est un exemple. En voici un autre: en mars 1868, quand un nouveau directeur est nommé au théâtre, le maire est amené, à la demande de M. Géhin, à donner des renseignements sur les candidats qui se sont présentés en concurrence avec celui qui a été élu.

● ses critiques sont toujours suivies de propositions concrètes.

Son énergie, son activité finissent pas épuiser ceux qui travaillent avec lui.

En février 1870, au sujet de la subvention à accorder au théâtre - que M. Géhin voudrait voir supprimée - le rapporteur de la commission dit: « *notre honorable collègue M. Géhin, nous a envoyé dix-sept observations sur le régime actuel du théâtre, en sorte que la commission, en voyant la généralité de ces observations, s'est demandée si elle avait les capacités nécessaires pour s'occuper de ces affaires, ou peut-être si elle y apportait tout le soin et le zèle désirables* »!

Revenons maintenant sur ce qui motive toutes les interventions de M. Géhin.

● C'est un homme très respectueux du droit et de la loi, loi qu'il s'attache à connaître parfaitement; le rapport de sa candidature à l'Académie de Metz ne le présente-t-il pas comme "un légiste à la fois disert et consciencieux"?

En mars 1867, la municipalité cherche à pourvoir à "la fourniture d'impression" pour le service de la mairie, et se demande en conséquence si il faut renouveler le traité en cours - ce qui signifierait passer un marché particulier conclu en l'absence de toute concurrence ou publicité -, ou recourir à la voie d'une mise en adjudication publique.

Pour M. Géhin, la réponse est simple, la voie de l'adjudication est de droit et il ne faut pas s'en départir sans motif sérieux.

En août 1867, la question de la construction d'un quai sur la Seille, combattue énergiquement par les tanneurs qui ne veulent pas que la rive du canal soit livrée à la circulation publique, revient une nouvelle fois au centre des débats. Pour M. Géhin, l'affaire ne doit plus être discutée, un décret ordonnant cette construction existe, il faut donc qu'il reçoive son exécution.

En mars 1868, il dira encore: « *la loi est précise, il faut la respecter, quoi qu'il en puisse coûter* ». Respecter la loi semble donc être un principe pour M. Géhin, mais permet aussi de résoudre bien des questions et d'éviter les discussions stériles.

● Il ne dépense l'argent public qu'à bon escient. Sur ce point aussi, les exemples abondent.

En novembre 1869, au sujet de l'éclairage d'un jardin public, il pense que « *la pose de trois lanternes à gaz est suffisante, il ne faut pas faire une dépense qui n'aurait pas son utilité* ».

Ou encore, au cours de la même séance: « *les soeurs de la Maternité jouissent d'une maison louée par la ville pour la somme annuelle de 1 franc, cela doit-il durer, la congrégation paraissant se trouver dans une certaine aisance?* ».

Par lui, tous les secours accordés sont vérifiés, révisés, souvent remis en cause et toute nouvelle demande, si elle n'est pas solidement argumentée, n'est pas agréée; il en va de même pour le traitement des fonctionnaires de la ville.

En avril 1867, un homme "attaché en qualité de commis à la tenue des écritures pour l'administration des écoles" demande une augmentation de son salaire. M. Géhin combat aussitôt cette demande car il ne voit aucun motif sérieux à augmenter le traitement affecté à une fonction dont l'utilité lui paraît contestable.

En décembre 1866, il déclare: « *il faut se montrer sobre à l'égard des sollicitations de secours et ne pas perpétuer ceux dont les titulaires ont éprouvé une amélioration notable dans la position qui les avait primitivement déterminés* ».

● Il se préoccupe du sort des populations démunies ou peu aisées, celles qu'il rencontre quand il visite les logements insalubres avec la commission municipale pour la 5e section.

C'est surtout sur les questions d'hygiène qu'il intervient en séance du conseil; il est particulièrement virulent quand il s'agit de défendre les intérêts de cette 5e section qu'il estime lésée par la municipalité.

Sa première intervention, en décembre 1865, exprime son regret de voir la ville investir dans l'achat d'une propriété à Montigny pour y transférer le jardin botanique, au lieu d'ordonner l'exécution de travaux d'assainissement plus indispensables.

En mai 1866, il réclame « *l'établissement de nouvelles fontaines pour la 5e section, défavorisée par la municipalité et dont la population a plus de besoin* ».

En juin 1868, un lavoir doit être créé dans le quartier St Vincent, sur un terrain cédé par l'armée - c'est à cet endroit que la manufacture des tabacs doit être construite -. M. Géhin fait observer que « *la création de ce lavoir amènera un nouveau délai pour la construction de celui qui est projeté pour le quartier de la vigne St Avold dont la population pauvre ou peu aisée a plus besoin que celle moins compacte et plus riche d'un établissement de cette nature* ».

Il obtient, un peu plus tard, que les bains et lavoir de la rue vigne St Avold soient « *mis en première ligne dans l'ensemble des travaux à exécuter* ».

En octobre 1868, il intervient encore: « *ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de réclamer contre la part faite à la 5e section dans les travaux publics exécutés dans la ville de Metz. La 5e section forme un quartier éloigné et peu fréquenté par un certain public, de là, l'espèce d'abandon [...]* ».

Cette instance suscite les protestations indignées de l'administration mais rien n'empêche M. Géhin de réitérer ses doléances, tout ce qu'il avance est fondé.

En conclusion, nous pouvons dire qu'au sein du conseil municipal, Jean-Baptiste Géhin a su trouver sa place. Ses collègues reconnaissent et apprécient son zèle, son infatigable activité, ses solides connaissances et ses capacités à traiter les questions les plus ardues.

Le sérieux et la justesse de ses remarques et de ses propositions font de lui un homme écouté: la plupart de ses avis sont ainsi adoptés.

## 2 - La guerre de 1870 et le blocus de Metz

La lecture des délibérations du conseil municipal est riche d'enseignements sur la vie quotidienne des habitants de la ville et sur les préoccupations de leurs édiles, mais ne nous dit rien de la vie à l'échelle de la nation ou de la situation internationale.

Ainsi, au cours de la séance du conseil du 27 juin 1870, alors que la France est entraînée inexorablement vers la guerre, sont traitées à Metz des questions telles que celle du curage de la Moselle ou celle de l'établissement d'un puits au cimetière de l'Est.

M. Géhin, qui est rapporteur de la commission du dit cimetière, présente, une fois de plus, à ses collègues, un rapport détaillé et savamment documenté. Il n'a rien négligé pour déterminer l'endroit idéal où creuser ce puits et pense pouvoir satisfaire tout le monde: « *ceux [surtout] qui n'ont que quelques fleurs sur la tombe de leurs parents au cimetière commun, et ceux qui peuvent entretenir les jolies corbeilles du cimetière à concessions* ».

Lui-même a prévu de se faire inhumer au cimetière de l'Est<sup>138</sup>, là où repose déjà sa femme; il n'a pas imaginé finir ses jours loin de Metz.

La guerre le forcera à faire d'autres choix.

Cette guerre, qui a opposé la France à la Prusse, est déclarée le 17 juillet 1870.

« *Ce que fut la guerre à Metz, je ne prétends point le redire après tant d'autres; aussi bien n'en serait-ce pas ici le lieu.*

*L'Armée du Rhin - Borny, Gravelotte, St Privat - Bazaine: une ligne suffit pour ressusciter dans toutes les mémoires françaises l'histoire douloreuse de Metz perdue.* »

*L'exode*, G. DELAHACHE<sup>139</sup>

Ces lignes furent écrites en 1914. Depuis lors, l'histoire de Metz a connu d'autres épisodes dramatiques.

Aujourd'hui la guerre de 1870 s'éloigne et la trace qu'elle a laissée dans "les mémoires françaises" s'estompe. Mais à Metz, cette histoire est encore palpable; elle se révèle à tous ceux qui y sont quelque peu sensibles. Il suffit, pour cela, de parcourir la campagne messine, parsemée de monuments aux morts allemands ou français, "de gagner par le vallon de Gorze, le plateau de Gravelotte et de St Privat où, en quelques jours, s'est joué le drame de Metz, le régime de Napoléon III et le destin de la France"<sup>140</sup>.

# L'hommage de pierre aux 70 000 morts de 1870

*Cent trente ans après les combats des hauteurs de Metz qui ont coûté si cher à la Moselle et que les Allemands ont payé du prix du sang, il est intéressant de marcher sur ces champs de bataille. Ils sont en effet ponctués de monuments en hommage aux 70 000 morts de ces journées d'août 1870.*

**METZ.** — Dans les rayons du soleil couchant, le 18 août 1870, la dernière des batailles du plateau messin vient d'être perdue. Faute d'avoir envoyé les renforts nécessaires, le maréchal Bazaine, qui s'est enfermé dans Metz, s'y trouve bloqué. Pourtant, les jours qui ont précédé, à Gravelotte comme à Rezonville, l'ennemi prussien a été sévèrement accroché par les troupes françaises. À Saint-Privat-la-Montagne, la mort a également fauché un très grand nombre d'assaillants. À tel point que l'empereur Guillaume Ier, présent sur le terrain, envisage de renoncer. Mais à 20 h, les Allemands donnent l'assaut aux derniers défenseurs et emportent le village de Saint-Privat-la-Montagne, son cimetière et toute l'aile droite du dispositif français. Un bas relief, qui figure toujours à Rezonville, met en scène l'annonce de la victoire à l'empereur. Cet élément décoratif et évocateur, pour passionnant qu'il soit, n'est cependant que l'une des pièces du mémorial dressé par les Prussiens sur les champs de bataille de la région messine. Un patrimoine architectural, qui a eu à souffrir du temps, mais aussi de l'iconoclastie, à chaque fois que la terre mosel-



Cette carte postale expédiée de Metz le 24 novembre 1899 symbolise le combat de Gravelotte.

aussi pour la bonne compréhension de ce qui s'est passé autour de Metz au cœur de cet été meurtrier. Les troupes françaises en repli après les déconfitures successives d'Alsace ou de Spicheren marquent un coup d'arrêt à l'assaillant aux portes de Metz. La bataille de Noisseville, de Borny et de la ferme de Colombey n'est qu'un combat d'arrière garde, mais il

français Canrobert et Frossard résistent à la pression du 3<sup>e</sup> corps prussien. Flavigny et Vionville sont perdus et malgré une tentative pour les reprendre, les Français échouent. Comme deux divisions françaises menacent de tourner la gauche allemande, celle-ci lance « la chevauchée de la mort. » La brigade Bredow y est anéantie, mais les Français

la Mance est la tombe des troupes allemandes. Gravelotte est une incontestable victoire française, tandis qu'à Amanvillers la situation est plus indécise. Le drame se produit à Saint-Privat, parce que Bazaine s'est désintéressé du 6<sup>e</sup> corps du général Canrobert. Durant toute la journée les Allemands ont tenté de passer et finalement sous la poussée de 24 ba-

Fig. 17 – Anniversaire des combats d'août 1870, autour de Metz  
[article paru dans le *Républicain Lorrain*, en août 2000]

Nous ne dirons rien des causes du conflit mais essayerons, à travers les délibérations du conseil municipal et divers documents d'archives, d'approcher au plus près ce que M. Géhin, ses collègues et l'ensemble des Messins vécurent pendant ces journées dramatiques.

## 2.1. La guerre

Après la déclaration de guerre, Metz, place forte, devient le point de passage de toutes les troupes partant à la frontière.

*« Jamais la ville ne connut une animation semblable à celle de la seconde quinzaine de juillet. A partir du 17, ce furent d'incessants défilés de troupes [...]. Les maréchaux Bazaine et Leboeuf (le ministre de la Guerre) arrivaient et leurs états-majors remplissaient les hôtels. Les journaux parisiens avaient envoyé de nombreux correspondants de guerre [...]. Puis arrivèrent la Garde et l'Empereur qui vint, en personne, le 28 juillet au soir. Metz vit aussi le Prince Impérial [...]. Les troupes se portèrent ensuite vers la frontière, tandis qu'un courant inverse amenait à Metz une foule de réfugiés. »<sup>13</sup>*

Pendant ce temps, le 18 juillet, la municipalité, poussée par de nombreux Messins, se préoccupe du rétablissement de la garde nationale sédentaire (mise sur pied très tardivement, en août, elle aurait eu pour mission de défendre la place s'il avait fallu combattre).

Puis se met en place l'organisation d'hôpitaux pouvant assurer le traitement des blessés qui seront évacués sur Metz.

L'armée, qui voudrait pouvoir disposer de tout son personnel - dont celui de l'hôpital militaire -, souhaite que la ville prenne en charge l'organisation et la gestion de l'ensemble du service de secours aux blessés, ce que refuse le maire, soutenu par le conseil municipal.

En revanche, l'administration municipale est prête à accorder le concours le plus efficace à l'administration militaire. Elle consulte pour cela le Conseil central d'hygiène, puis nomme, le 23 juillet, une commission de secours composée de six conseillers municipaux, qui désignent d'emblée M. Géhin pour remplir les fonctions de secrétaire.

De la délibération du Conseil d'hygiène (22 juillet) et des cinq réunions tenues en trois jours (24, 25 et 26 juillet) par la commission municipale, tantôt à huis-clos, tantôt en présence de l'intendant militaire ou du corps médical et pharmaceutique de la ville, ressortent les mêmes conclusions: il faut construire au polygone de Chambière un vaste baraquement pouvant contenir environ 2.000 lits, et y installer un service médical.

Le conseil adopte cette résolution le 27 juillet.

De leur côté, pharmaciens et médecins s'engagent à créer un service "d'ambulances et d'infirmeries", les Dames de Metz à recueillir des dons et à préparer bandes, compresses et charpie...

Ainsi se met en place rapidement un ensemble de services, mais aucun des organisateurs ne peut, à cette date, mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend<sup>141</sup>.

Si nous revenons sur l'activité déployée par M. Géhin pendant ces journées de juillet: le 22, il est convoqué par le Préfet, avec tous les membres du Conseil central d'hygiène de Moselle, pour réfléchir à l'organisation d'ambulances et d'infirmeries. Il est chargé du procès-verbal de la délibération qu'il présente, en séance du conseil municipal, le 23 juillet.

Le même jour, le conseil municipal désigne une commission des hôpitaux temporaires. M. Géhin, son secrétaire, est prié de se rendre à Nancy le 24 juillet, pour se renseigner sur les accords passés entre cette ville et l'Intendance militaire. Il en revient avec l'information selon laquelle les Nancéiens qui, pas plus que les Messins n'arrivent à obtenir de réponse claire de l'Intendance, ont, en conséquence, eux aussi refusé de se charger du service général de secours.

Le 25 juillet, la commission municipale qui se réunit à deux reprises, le matin et le soir, charge M. Géhin de convoquer ses collègues pharmaciens.

Le 26 juillet, cette même commission, réunie avec tous les médecins et pharmaciens de la ville, prêts à s'engager pour le service de secours, décide la construction d'un hôpital temporaire au polygone de Chambière et désigne un médecin chef (le Dr Isnard) et un pharmacien en chef (M. Dieu) pour organiser le personnel et le matériel nécessaires aux services de cet hôpital.

Dans l'après-midi, dix-huit des vingt-quatre pharmaciens de Metz sont réunis chez M. Géhin et se constituent en syndicat, dans le but de prendre en charge, en commun, l'approvisionnement de la pharmacie du polygone. Ils s'entendent pour assurer un service constant et régulier de distribution, "sans qu'aucun esprit de lucre ne soit admis entre eux". Le 27 juillet, au cours d'une séance extraordinaire, les conseillers municipaux adoptent la résolution de la commission.

Le 29 juillet, la commission, pour pourvoir aux besoins du service de l'hôpital, répartit entre ses membres, selon les compétences propres à chacun, les différentes parties de l'organisation.

A M. Géhin sont confiés l'installation de la pharmacie, la création de son matériel et son

approvisionnement.

Dès le début, conseillers municipaux, médecins et pharmaciens, sachant que le temps est compté, mettent tout en œuvre pour que le service de secours soit rapidement organisé: en un mois, un hôpital pouvant recevoir 2.050 malades ou blessés est entièrement installé à Chambière, sur un terrain vierge jusque là, de tout bâtiment.

Sur le modèle de baraqués "à l'américaine", édifiées pendant la Guerre de sécession ou la Guerre d'Italie, plusieurs pavillons en bois, vastes, bien séparés, bien aérés, pouvant recevoir des fiévreux sans crainte des problèmes de contagion, sont construits entre le 27 juillet et le 1er septembre 1870<sup>142</sup>. Cependant, dès le début, les organisateurs du service de l'hôpital se heurtent à l'Intendance militaire qui mettra, selon eux, une lenteur désespérante pour prendre des décisions fermes, trouver l'emplacement à donner à l'hôpital...

M. Géhin souffre particulièrement des hésitations de l'Intendance, qui gênent le bon déroulement de son organisation dont la mise en place est pourtant rapide: M. Dieu, dès sa nomination, adresse au syndicat des pharmaciens nouvellement constitué, une demande de médicaments faite en vue de soins présumés à donner à 2.000 malades (opium, sous-nitrate de bismuth, acide phénique, chlorure de chaux, farine de lin, sanguines, quinquina, moutarde, orge, réglisse, gomme, etc.).

Le syndicat, par l'intermédiaire de M. Géhin son délégué, demande aussitôt à l'Intendance militaire ce qu'elle peut fournir comme matériel nécessaire à la distribution de médicaments, comme local convenable pour stocker les approvisionnements, comme formulaire à utiliser dans les hôpitaux militaires...

M. Géhin se met également en rapport avec les principales maisons de droguerie de Paris, du Havre et de Marseille pour se procurer, dans les plus brefs délais et au meilleur prix, les produits nécessaires.

*« Malheureusement, nous dit M. Géhin, les retards de l'Intendance nous ont fermé les marchés du Havre et de Marseille; ils ont été la cause des prix élevés que nous avons dû subir dès le début pour les acquisitions faites à Paris, et plus tard, pour celles qu'il a fallu faire à Metz pendant le blocus. Dans la dernière période de celui-ci, nous avons éprouvé les plus grandes difficultés et, pour pouvoir le faire, il nous a fallu subir les exigences que ne sauraient justifier ni les habitudes d'un commerce loyal, ni la position de notre malheureuse cité »*<sup>143</sup> (annexe 3).

L'hôpital temporaire du polygone de Chambière fonctionnera pendant trois mois et demi –

le dernier malade partira le 26 novembre. La mise en route et le bon fonctionnement seront difficiles, néanmoins le polygone restera un élément essentiel du dispositif de secours et, jusqu'au 27 octobre, jour de la capitulation, l'approvisionnement de l'hôpital sera régulièrement assuré et les malades, dont le nombre atteindra 2.200, ne manqueront, selon les termes de M. Géhin, « *d'aucun des médicaments prescrits par les médecins attachés à cet établissement, et cela malgré le petit nombre d'entre nous, quatre ou cinq seulement, restés jusqu'aux derniers moments fidèles aux engagements pris dans la séance du 26 juillet* »<sup>143</sup>.

Le 2 août, le conseil municipal traite encore les affaires courantes (problème de l'éclairage au gaz, problème du quai de la Seille), puis prépare les élections municipales. Le mandat du conseil arrive à expiration et, malgré la guerre, le gouvernement a souhaité maintenir le renouvellement des municipalités. Le conseil forme donc les bureaux des cinq sections électorales de la ville.

Les sections devant être présidées successivement par le maire, les adjoints dans l'ordre de leur nomination et par les conseillers dans l'ordre du tableau, M. Géhin se retrouve président de la 5e section.

Il est poignant de lire dans les dossiers des archives municipales, les procès-verbaux de ces élections, restés inachevés<sup>144</sup>.

Le samedi 6 août, le scrutin se déroule normalement de 8h du matin à 4h du soir. Le dimanche 7, il est réouvert à 8h du matin, mais à une heure et demie de l'après-midi, le vote est suspendu par ordre du commandant supérieur de Metz, le général Coffinières de Nordeck, "en raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la ville".

Dans le même temps, l'état de Siège est décrété à Metz.

A la suite de l'ajournement des élections, l'administration et le conseil municipal sont maintenus en fonction jusqu'à nouvel ordre. Quelles sont ces circonstances exceptionnelles? Les premiers combats viennent d'avoir lieu en Alsace - à Wissembourg (4 août) et à Froeschwiller (6 août) - opposant l'Armée de Mac Mahon à la IIIe armée prussienne et en Lorraine – à Forbach (6 août) – opposant l'Armée de Bazaine aux Iere et IIe Armées prussiennes<sup>5</sup>.

Dès le début, la bataille est perdue pour les armées françaises qui font alors retraite tandis que l'ennemi envahit l'Alsace et la Lorraine. Mac Mahon, poursuivi par la IIIe Armée prussienne, se replie vers le camp de Châlons, pour y rejoindre le reste des forces françaises, et passe au sud de Metz, par Nancy et Bar-le-Duc, tandis que l'Armée de Lorraine, derrière laquelle s'avancent les Iere et IIe Armées prussiennes, reflue vers Metz.

La place forte est traversée, le 14 août, par les colonnes françaises dont le repli doit se poursuivre sur Verdun.

Les Prussiens accrochent les Français à Borny (14 août), puis contournent la ville pour couper la route de la Meuse; ceci provoque les batailles du 16 août (Rezonville) et du 18 août (Gravelotte et St Privat).

Bazaine, qui commande l'Armée du Rhin, hésite, donne ordres et contre-ordres, ne sait pas profiter des avantages acquis et se laisse finalement enfermer dans Metz<sup>145</sup>.

Le 18 août débute le blocus de la ville.

## 2.2. Le blocus

Devant les murs, protégés par les forts avancés, campent 150.000 hommes de l'Armée du Rhin. A l'intérieur de l'enceinte, une garnison forte de 25.000 hommes, commandée par le général Coffinières, cohabite avec la population civile (50.000 personnes) à laquelle s'ajoutent 20.000 réfugiés.

Le général Coffinières, qui reçoit la triple mission de défendre la ville, de maintenir l'ordre et de soutenir l'Armée du Rhin, sera le seul interlocuteur de l'administration municipale, tout au long du blocus.

Dès le début, les Prussiens souhaitent éliminer l'armée de Metz par négociations plutôt que par combat et préfèrent affamer les hommes plutôt que se risquer à l'assaut de fortifications imprenables<sup>146</sup>. Le sort de l'Alsace-Lorraine et le sort de Metz sont déjà joués; les Prussiens épargneront à Metz tout bombardement important parce que la cité doit devenir la plus puissante forteresse prussienne après avoir été la plus puissante forteresse française. Le ravitaillement et le service de santé sont les problèmes majeurs auxquels ont à faire face l'autorité militaire et l'administration municipale pendant le blocus.

Un mauvaise organisation de l'Intendance militaire, un siège imprévu ont entraîné un problème d'approvisionnement: il n'y a pas de stocks.

### *Le service de santé.*

Il faut aussi improviser pour faire fonctionner le service de santé, et faire appel à la bonne volonté publique.

Le matin du 17 août, au lendemain de la bataille, une proclamation du commandant supérieur de la place est affichée: il est demandé à la population de recueillir chez elle "les héros blessés de la bataille".

Le maire, qui a réuni le conseil municipal et la commission de répartition des logements militaires, pense qu'il ne faut pas disséminer les malades chez les particuliers.

Les membres du conseil sont donc répartis en cinq commissions (une par section), pour rechercher des locaux où organiser des ambulances temporaires.

Le soir, les conseillers rendent compte de leurs recherches de la journée. Les cinq commissions seront permanentes pour organiser et surveiller les ambulances et les secours aux blessés.

En juillet, quand l'Intendance militaire demandait à la ville d'organiser ambulances et infirmeries, il était prévu de soigner 4 à 5.000 blessés; la ville en recueillera plus de 20.000. En dehors du polygone et des hôpitaux civils et militaires de la ville, il faut héberger des malades dans des bâtiments civils (manufacture des tabacs, séminaires, écoles...), sous des tentes au Saulcy et à l'Esplanade, dans des wagons sur la place royale (fig.18), dans des maisons religieuses et même dans des maisons particulières.

A la fin du mois d'août, 48 ambulances sont ainsi formées; elles sont 60 dans la deuxième quinzaine de septembre.

Les cinq commissions municipales surveillent tout, concentrent les renseignement sur la nature des ambulances, leurs mouvements et leurs besoins et répartissent les secours.

Une nouvelle commission municipale formée le 25 août, contrôle la caisse de secours aux blessés qui reçoit les dons des Messins. Les habitants sont nombreux à offrir de l'argent, du linge, des pansements, bandes et compresses, à offrir leurs services, à proposer des lits ou à s'inscrire pour soigner malades et blessés. Ils seconcent efficacement un personnel médical débordé.

Les Dames de Metz sont particulièrement généreuses et dévouées<sup>141</sup>.

M. Géhin, quant à lui, organise avec quelques habitants de son quartier, une ambulance dans les locaux de l'école Friedland<sup>147</sup>; c'est une ambulance militaire "régie pour le compte de l'Intendance". Cette ambulance, installée le 19 août, fonctionne jusqu'à la fin du mois d'octobre, et reçoit constamment vingt-cinq blessés en moyenne.

M. Géhin ne s'occupe pas de la partie administrative, « *bien qu'aucune mesure quelque peu sérieuse, ne soit prise sans qu'il ne l'ait préalablement approuvée* », nous indique



**Fig. 18 – Ambulances militaires sur la Place Royale (place de la République) et l'Esplanade, pendant le siège de Metz.**

En septembre 1870, 300 wagons de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, dans lesquels étaient installés des hamacs et des lits, furent amenés à grand-peine de Montigny et disposés symétriquement sur la Place Royale  
[photographie G. Malardot – Bibliothèque – Médiathèque Metz]

M. Feultaine, instituteur et chef de l'ambulance, dans son rapport d'activité en septembre 1870. M. Géhin, en revanche, s'est placé à la tête du service médical et du service des pansements.

Il fournit gratuitement les médicaments et offre aussi divers objets comme des matelas, de la vaisselle, de la houille ou du kirsch.

Donner un concours désintéressé au service des ambulances, lui tient particulièrement à cœur.

Au cours de la séance où fut créé le syndicat, il n'avait pas été question de traitement pour les pharmaciens de Metz, M. Géhin le redira à plusieurs reprises. Finalement les pharmaciens, comme les médecins, seront rémunérés, mais M. Géhin trouve toujours à s'indigner contre le luxe inutile (dans le personnel pharmaceutique du polygone, par exemple), ou contre certains membres du syndicat qui ne tiennent pas leurs engagements et préfèrent réaliser de substantiels bénéfices quand, la pénurie aidant, les prix des médicaments augmentent considérablement.

Pour l'ambulance, pour le polygone, pour le conseil municipal, pour le conseil d'hygiène, M. Géhin se dépense sans compter.

Il n'est certes pas le seul. Le maire et les conseillers municipaux travaillent eux aussi sans relâche.

La fin du blocus sera particulièrement pénible quand, aux mauvaises conditions sanitaires, viendront s'ajouter le froid, la pluie transformant tous les terrains en bourbiers, la pénurie alimentaire, la démoralisation...

Il y aura à Metz en 1870, 6.500 décès de militaires et 3.100 décès parmi la population civile<sup>142</sup>.

### *Le ravitaillement.*

Le ravitaillement est l'autre grande préoccupation de la population et des autorités civiles et militaires pendant le siège de Metz.

Un manque d'organisation, un laisser-aller, les incohérences de l'Intendance militaire ont empêché l'approvisionnement et la constitution de stocks de vivres. Il faut composer, pendant toute la durée du blocus, avec les quantités existantes.

Un rationnement est donc établi. Il est de plus en plus sévère au fur et à mesure que le siège se prolonge et que les réserves s'épuisent. L'aqueduc de Gorze étant coupé, l'eau

potable est, elle aussi, rationnée.

Le 25 août, le conseil municipal forme en son sein, une commission des substances alimentaires (dont M. Géhin fait partie). Elle s'occupe des substances de première nécessité comme la viande, le pain et le sel. En septembre et en octobre, la question des subsistances occupe toutes les séances du conseil municipal et les réunions, à partir du 17 octobre, deviennent quotidiennes.

On établit des cartes de rationnement pour le pain, on crée un syndicat de boulangers auquel est confiée la police du service de la boulangerie car les abus existent (accaparement, prix prohibitifs); lorsque le pain commence à manquer et que la nourriture principale ne se compose plus que de viande et de bouillon, on organise sa distribution; on se préoccupe d'un procédé de fabrication du sel: M. Géhin, puis plus tard, M. Terquem, permettent la production de sel et d'eau salée, par divers procédés chimiques, pendant tout le blocus<sup>142</sup>.

Le siège de Metz permet à J.-B. Géhin d'exprimer toutes ses qualités de pharmacien-chimiste et d'hygiéniste.

Le conseil se heurte régulièrement à l'armée, en la personne du général Coffinières, son interlocuteur direct. Il est amené à protester à plusieurs reprises:

- en août, quand le maréchal Bazaine ordonne le recensement et la réquisition de vaches laitières, alors que le lait est de première nécessité pour les malades et que les vaches "ne constituent pas une ressource sérieuse pour l'armée".

- en septembre, quand le commandant ordonne des perquisitions à domicile afin de réquisitionner blé et farine et que, passant outre les termes mêmes de son arrêté, il veut enlever aussi tous les vivres rencontrés.

- en octobre, quand le général Coffinières annonce que les magasins militaires de vivres sont vides et que la ville de Metz doit mettre, en commun avec l'armée, ses ressources, alors que l'armée possède encore de nombreuses réserves et qu'aucun inventaire de son propre approvisionnement n'a été fait.

### *La capitulation.*

Ce conflit entre les autorités municipales et les autorités militaires s'étend au delà même des problèmes d'approvisionnement. La population, elle-même, devient critique. Tandis que la municipalité reproche au général Coffinières son manque de communication et d'informations, les messins reprochent au maréchal Bazaine, son inaction.

Au sentiment d'incompréhension qui anime la population succède peu à peu, celui de la colère. La ville étant isolée, les événements extérieurs sont mal connus et les bruits les plus contradictoires courent. De plus tout le monde étant désœuvré, les esprits s'échauffent<sup>13</sup>.

A l'extérieur, c'est la défaite de Sedan (2 sept.), la chute de l'Empire, la proclamation de la République (4 sept.), le siège de Paris (19 sept.), la guerre "républicaine" qui continue<sup>5</sup>.

A l'intérieur, le clivage grandit entre l'armée qui ne reconnaît pas le nouveau gouvernement et les Messins qui acceptent la République et veulent poursuivre le combat; ils pensent que l'armée quittera la ville et que la résistance continuera.

En réalité, les négociations, déjà bien engagées, touchent à leur fin: à la stupéfaction de la population, l'armée et la ville capitulent le 27 octobre.

La chute de Metz et la reddition de la plus importante armée française marquent le tournant de la guerre; elles annoncent la victoire finale de la Prusse et l'annexion de l'Alsace-Lorraine par la nouvelle Allemagne unifiée.

Le maire et les conseillers s'emploient à calmer le tumulte et l'agitation nés dans l'après-midi du 28 octobre, à l'annonce de la capitulation (fig.19). Le 29 octobre, les troupes prussiennes entrent dans Metz. A 4 heures du soir, elles pénètrent par la porte Mazelle, défilent dans les rues sous une pluie battante et se réunissent sur la place d'Armes en attendant de prendre possession de la ville.

Aux fenêtres de l'Hôtel de ville, face à la statue du maréchal Fabert couverte par un grand voile noir, les conseillers municipaux assistent impuissants, à ce spectacle.

Mme Félix Maréchal, dans son journal d'impressions rédigées au jour le jour pendant le blocus, décrit ainsi cette arrivée:

*« samedi 29 octobre-journée fatale, funeste! Nos ennemis qui devaient arriver dimanche, nous ont fait la triste surprise d'arriver aujourd'hui.*

*[...] j'entendis un mouvement extraordinaire [...]; je pleure, je suffoque toute seule, puis je regarde autour de moi et n'y pouvant plus tenir, j'entre dans le cabinet du maire. M. Maréchal avec M. Gougeon (1er adjoint) étaient allés à la gare pour s'entendre avec le général prussien sur les moyens de transports des vivres, etc. Le conseil était déjà arrivé, tous ces Messieurs, mon Dieu, tous, et bien, ils pleuraient, comme moi! »<sup>148</sup>*

*Ville de Metz*

# LE MAIRE

ET LES

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LEURS CONCITOYENS

**Chers Concitoyens,**

Le véritable courage consiste à supporter un malheur sans les agitations qui ne peuvent que l'aggraver.

Celui dont nous sommes tous frappés aujourd'hui nous atteint sans qu'aucun de nous puisse se reprocher d'avoir un seul jour failli à son devoir.

Ne dominons pas le désolant spectacle de troubles intérieurs, et ne fournissons aucun prétexte à des violences ou à des malheurs nouveaux et plus complets encore.

La pensée que cette épreuve ne sera que passagère et que nous, Messins, n'avons assumé dans les faits accomplis aucune part de responsabilité devant le pays et devant l'histoire, doit être, en ce moment, notre consolation.

Nous confions la sécurité commune à la sagesse de la population.

F. MARÉCHAL, Maire; BOULANGE, BASTION, NOBLAT, GEUX,  
DE ROUETTELLER, BLONDIN, BEZANSON, GOUGEON, BULTINGUER,  
MOISSON, SIMON-FAVIER, MARLY, STUREL, GEISLER, PROST,  
WORMS, COLLIGNON, REMOND, PUYPEROUX, G<sup>e</sup> DIOON, SALMON,  
BOUCHOTTE, SCHNEIDER.

Fig. 19 – Proclamation du Maire et du Conseil municipal demandant à leurs concitoyens de garder leur sang-froid (28 oct. 1870).

A l'annonce de la capitulation, les Messins réagirent violemment et des scènes d'indignation publique se déroulèrent sur la place d'Armes, devant l'Hôtel de ville, dans l'après-midi du 28 oct.

## 2.3. L'annexion

La chute de Metz, le départ de la garnison et des soldats de l'Armée du Rhin, l'arrivée des Prussiens n'entraînent pas le départ immédiat de M. Géhin.

Pour lui, comme pour tous les Alsaciens-Lorrains, ces événements marquent le début d'une longue période d'attente, d'inquiétude et d'incertitude. Jusqu'en mars 1872, beaucoup restent dans l'ignorance du sort exact qui leur est réservé.

L'Armistice est signé le 28 janvier 1871. Les Préliminaires de paix de Versailles (mars 71) et le Traité de Francfort (10 mai 71) entérinent la cession de l'Alsace et de la région industrielle de la Moselle, à l'Allemagne. Un nouveau Reichsland, l'Alsace-Lorraine allemande (plus tard: Alsace-Lorraine) est créé.

Que va-t-il advenir des habitants des territoires cédés?

Un recours leur est accordé, celui de pouvoir conserver leur nationalité (option de nationalité)<sup>149</sup>. Au cours du XIXe siècle, chaque fois qu'un territoire est cédé (Nice, Savoie, ...), le traité entérinant cette cession comporte une clause sur l'option de nationalité pour les habitants. Il est donc logique que les Alsaciens-Lorrains puissent bénéficier de ce droit d'option devenu droit international.

Cependant les négociations entre Français et Allemands sont longues et laborieuses. Il faut attendre de nombreux mois pour que cette question soit réglée. Cela tient au fait que l'option est un sujet mineur pour les négociateurs, à côté d'autres problèmes plus importants qui doivent trouver un règlement plus rapide. Dès le début, d'autre part, Bismarck est décidé à ne rien céder et la France considère les Alsaciens-Lorrains comme perdus.

Ce sont donc les Allemands qui font traîner les choses en longueur et qui finissent par imposer leurs vues.

En mars 72 seulement, les modalités pratiques de l'option sont connues et toutes les équivoques sont levées. Ces modalités se résument ainsi:

- Tous les originaires des territoires cédés, domiciliés ou non sur ces territoires et qui souhaitent rester français, doivent le déclarer aux autorités compétentes (opter) et se fixer en France avant le 1er octobre 1872.

- Tous les domiciliés en Alsace-Lorraine, sans en être originaires, ne peuvent continuer à résider en tant que Français dans les territoires cédés. Pour conserver leur nationalité, ils doivent émigrer, sans avoir à opter.

Dès que les Alsaciens et les Lorrains sont informés complètement, les départs vers la France et à l'étranger s'intensifient. Les mouvements de population ont commencé dès l'Armistice et même dès l'annexion de fait (août 1870), mais on peut parler d'une grande effervescence en juillet-août 1872 et même d'un véritable exode en septembre 72. La presse, nationale et internationale, s'en fait l'écho. Le 1er octobre 72, le silence retombe sur l'Alsace-Lorraine. Le territoire a perdu 128.000 habitants (soit 8,5% de sa population). Il n'entre pas dans le cadre de notre propos de préciser qui a opté, qui a émigré et pour quelles raisons, mais en faisant un emprunt aux conclusions de la thèse de M. A. Wahl: *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains*<sup>149</sup>, nous pouvons dire que les raisons des départs sont variées: matérielles ou sentimentales, elles coexistent chez une même personne.

Metz, pour sa part, a perdu en 1872, 10.000 habitants, ce qui est considérable.

Ville francophone, proche de la frontière, elle voit partir les fonctionnaires, le monde militaire, parlementaire et financier, les propriétaires, les professions libérales, les artistes et intellectuels, les jeunes hommes ne désirant pas servir sous l'uniforme allemand, mais aussi des ouvriers, des artisans, des commerçants et quelques industriels (de toute façon peu nombreux dans cette ville fortifiée où l'espace fait défaut).

J.-B. Géhin quitte la ville en mars 1872. Il n'est pas originaire d'Alsace-Moselle et n'est donc pas concerné par l'obligation d'option fixée par le traité de mai 71.

Nous l'avons dit, ce sont les circulaires de mars 72, rédigées par le Président Supérieur d'Alsace-Lorraine (Von Moeller) pour mettre fin aux interprétations contradictoires des textes, qui précisent que les optants doivent émigrer et surtout, informent que les domiciliés doivent émigrer eux aussi.

Ces annonces provoquent la stupéfaction, M. Géhin a dû espérer jusqu'au bout, pouvoir demeurer chez lui, à Metz, tout en conservant la nationalité française.

Partir? Rester? Pour lui, le choix est certainement douloureux, même s'il n'engage que sa personne; veuf, sans enfant, il n'a à se préoccuper que de son propre avenir et de ses propres intérêts. J.-B. Géhin n'est pas retenu à Metz par des préoccupations matérielles: il n'a pas de propriétés, sa pharmacie est un bien qu'il peut revendre facilement. Il a 56 ans, exerce son activité depuis 30 ans et peut songer à sa retraite. Toute la société scientifique messine, à laquelle il est si lié est dispersée ou en passe de l'être.

Il sait où aller si il se décide à quitter la ville et n'a pas de problème de recherche de loge-

ment ou de travail.

Cependant, si il reste, il n'aura pas de difficulté d'adaptation puisqu'il parle allemand.

L'élément déterminant du choix doit être qu'il n'est pas natif de Moselle. Il est de France avant d'être de Metz et si il se pose la question de partir ou de rester pour résister, pour maintenir l'esprit français sur place, il choisit le départ.

Il ne va pas à Nancy comme bon nombre de ses collègues, il retourne dans sa ville natale, Remiremont.

Désormais il ne reviendra à Metz qu'en qualité d'étranger, et muni d'une autorisation de séjour.

### 3 - Le conseil municipal: second mandat

Jusqu'au moment où il fallut se rendre à cette évidence - personne ne pourrait conserver la nationalité française en restant en Alsace-Lorraine annexée - J.-B. Géhin continue à siéger activement au conseil municipal; il y prend même de nouvelles responsabilités puisqu'il occupe, pendant quelques semaines, au cours de l'été 71, les fonctions d'adjoint ou de "conseiller délégué agissant à défaut et en l'absence du maire et des adjoints".

En effet, à cette date, le maire Félix Maréchal est mort épuisé par l'énorme travail fourni pendant le blocus, affligé par le sort réservé à sa ville. La plupart des conseillers ont déjà quitté Metz. L'ancienne équipe municipale a perdu plus de la moitié de ses membres. Ceux qui restent doivent continuer à gérer au mieux les intérêts de la ville, en réglant les problèmes financiers, sociaux et économiques les plus urgents.

J.-B. Géhin se représente même, avec succès, aux élections municipales des 29 et 30 juillet 71<sup>150</sup>. Sans doute approuve-t-il sans réserve les raisons avancées par son collègue, M. Gougeon, pour expliquer sa propre candidature:

*« accomplir un acte de dévouement - conserver au conseil son caractère messin – défendre les intérêts moraux et matériels de la cité »* (allocution du 9 août 1871).

Cette élection suscite assez peu d'intérêt (35% de participation). L'administration alle-

mande qui redoutait, semble-t-il, une abstention générale à ces premières élections, avait cru nécessaire pourtant de rappeler que, par leur participation, les habitants ne perdraient pas leur droit d'option. Le nouveau conseil, qui ne compte que sept membres de l'ancienne équipe, ne reste en place qu'une année. En août 72, il devient nécessaire d'organiser des élections complémentaires pour combler les vides laissés par la vague des derniers départs. Le conseil "messin" est désormais en sursis. En 1876, les électeurs élisent encore des sortants ou des "citoyens estimés" mais en 1881, les allemands entrent au conseil et y deviennent majoritaires à partir de 1886<sup>151</sup>.

### *Les travaux du conseil.<sup>152</sup>*

Pour le conseil, le problème le plus crucial à régler est, dans un premier temps, le problème de l'occupation par les troupes allemandes.

Le 29 octobre 1870, elles envahissent la ville et il faut, dès cet instant, les loger dans les casernes, les édifices privés ou publics (ce qui ne va pas sans causer d'importants dommages comme au théâtre), chez les habitants, dans les hôtels, tout cela aux frais de la ville.

Au cours du premier hiver, 11.000 soldats allemands cohabitent avec des milliers de militaires français malades ou blessés, encore soignés dans la ville - le dernier n'est évacué qu'en octobre 1871<sup>145</sup>.

Au problème de logement, s'ajoute celui du ravitaillement, apparu dès le début du siège et encore accru par les diverses réquisitions de l'occupant.

Pour pourvoir à toutes ces dépenses de logement, de nourriture, de livraison de vivres et de chevaux, la ville est obligée de contracter plusieurs emprunts.

L'accroissement des dépenses n'est pas contrebalancé par un accroissement des recettes, au contraire.

La désorganisation de l'octroi par les Allemands, par exemple, prive la ville d'une part importante de ses ressources et déséquilibre complètement son budget. En ces temps troublés, il faut aussi répondre à une demande accrue de secours aux plus démunis, il faut régler le cas des employés municipaux qui, inquiets et incertains de leur avenir, demandent le règlement de leur retraite.

Le conseil municipal doit également composer avec l'administration allemande.

La guerre n'est pas terminée qu'une administration civile est déjà mise en place dans toute l'Alsace-Lorraine, future terre d'Empire. A la fin du mois d'août 70, un préfet allemand est nommé en Moselle<sup>153</sup>.

Dans un premier temps, la municipalité est tolérée. Les Allemands ont besoin d'intermédiaires ayant la confiance de la population.

Ainsi les élections de juillet 71 se déroulent en totale liberté. C'est le conseil municipal qui élit le maire (Paul Bezanson) et les Allemands se contentent d'entériner ce choix.

Plus tard, ils révoqueront le maire (1877) pour le remplacer par un administrateur allemand<sup>151</sup>.

Le conseil municipal messin entend aussi faire entendre sa voix à la table des négociations. En novembre 1870, trois conseillers rédigent un mémoire qui proteste contre l'annexion de Metz à l'Empire d'Allemagne. Un adjoint porte ce travail à Bruxelles, où se déroule la deuxième phase des négociations (mars-avril 71), pour le défendre auprès des négociateurs.

On lui demande, en avril, un nouveau rapport "plus utile aux intérêts de Metz".

Mais tout ceci est peine perdue. Aucun argument n'est retenu, le sort de Metz s'est joué en dehors de ses habitants et de ses représentants, ils ne peuvent que subir.

M. Géhin participe activement à toutes les discussions, toutes les délibérations et les décisions. Il travaille plus particulièrement au sein de la commission des réquisitions, de la commission du dispensaire, de la commission du service des boues et immondices et de la commission extraordinaire de surveillance et protection de l'état sanitaire de Metz, créée par le préfet prussien. Il met en place la commission de visite des logements insalubres mais n'en fait pas partie.

Après les élections de 71, il intègre les commissions bibliothèque et musée, dispensaire, jardins et promenades.

Par les services rendus dans le passé, il devient, dans le nouveau conseil, avec les derniers conseillers de la précédente municipalité, le garant de l'avenir. Mais cet avenir se fera sans eux: tous partiront.

J.-B. Géhin intervient une dernière fois, le 15 février 1872, au sujet d'une demande de subvention émanant du Bureau de Bienfaisance:

*« Le conseil est-il bien édifié sur la manière dont se distribuent les secours? Les circonstances nous forcent à entrer dans la voie des économies »!*

Enfin son dernier rapport traite de l agrandissement du musée; en voici les conclusions:

*« Pourquoi faut-il que ce soit nous tous (hommes de science et artistes de Metz), si dévoués à la prospérité scientifique et artistique de notre chère cité, qui soyons appelés à vous montrer la cause de notre impuissance dans cette douloureuse et à jamais*

*maudite page d'histoire, qui nous fait porter un joug inconnu à nos pères, et dont nos successeurs, nous l'espérons tous, ne connaîtront que le honteux souvenir! Placés ici pour défendre jusqu'au dernier moment les intérêts messins, nous n'y faillirons pas; et si nos finances sont compromises par la suite des exigences d'une guerre sans précédent et par les charges dont nous avons été victimes, nous ne laisserons cependant pas à des successeurs étrangers le soin d'assurer la conservation des richesses scientifiques accumulées jusqu'ici...*

*Nous touchons à un moment où des mémoires qui nous sont chères vont passer dans l'ombre, où des dépôts précieux vont passer dans des mains qui ne seront plus françaises!*

*Nous laissons dans notre Musée des trésors scientifiques auxquels on ne touchera qu'avec le respect que l'on doit aux choses sacrées et avec la vénération que mérite la mémoire de tous ceux qui ont consacré une partie de leur vie à grossir l'avoir scientifique de l'humanité. Nous mettons la conservation de ces collections sous les auspices de cette déesse, sans nationalité, qu'on appelle la Science. »*

V

## La retraite

---

### *Vente de la pharmacie*

La décision de quitter Metz est prise rapidement après la parution des circulaires Moeller.

Le 15 février 1872, M. Géhin siège encore au conseil municipal, en mars, il est exoiné et en mai, son nom est barré sur la feuille de présence du registre municipal<sup>136</sup>.

Il fallait, avant de partir, vendre la pharmacie. Trouver un acheteur ne dut pas être très difficile, l'Alsace-Lorraine apparaissait comme une terre pleine de promesse et d'avenir pour de nombreux Allemands.

En 1876, ils seront 6.000 immigrés déjà installés à Metz et, parmi eux, beaucoup de professions libérales et de commerçants entreprenants et décidés à tenter leur chance dans le nouveau Land.

Pour les pharmaciens, s'installer en Alsace-Lorraine est particulièrement attractif. La nouvelle terre d'Empire, malgré l'annexion, conserve sa propre législation. Or, les pharmaciens Alsaciens et Lorrains ont la liberté d'installation alors qu'en Allemagne, le nombre des officines est strictement limité; de plus, la profession de pharmacien est assez déconsidérée<sup>35</sup>.

Dès octobre 70, plusieurs candidats pharmaciens manifestent le désir de s'installer en Alsace-Lorraine. Une loi de juillet 72, leur facilitera encore la tâche en assimilant aux diplômes français, les diplômes allemands pourtant de moindre valeur.

Jean-Baptiste Géhin vend donc sa pharmacie, au cours de l'année 1872, à un jeune pharmacien âgé de 28 ans, natif du Wurtemberg: Jules Moser<sup>154</sup>.

Il lui cède aussi l'appartement du 8 place St Louis<sup>36</sup>. Il prend ensuite la route de l'exil.

## *Le retour à Remiremont*

Lorsque l'on porte un regard d'ensemble sur la vie de Jean-Baptiste Géhin, on a l'impression d'une existence se déroulant sur un rythme de plus en plus accéléré qui brusquement se rompt.

L'année 1872 marque un changement brutal dans cette vie. Contraint au départ, J.-B. Géhin abandonne tout: son travail, ses engagements, ses amis. Il part seul.

Il retourne à Remiremont, sa ville natale, qu'il a quitté enfant. Quelles attaches y a-t-il gardées?

Il lui reste ses études, ses livres, ses correspondants et son intérêt, jamais démenti, pour l'entomologie. Il lui reste la perspective consolante de pouvoir encore agir pour le progrès de l'Histoire Naturelle, « *cette science intéressante qui, si elle ne guérit pas les plaies du cœur, aide du moins à les supporter* »<sup>79</sup>.

Nous possédons peu d'informations sur la dernière partie de la vie de M. Géhin.

Nous savons qu'il ne quitte pas les sociétés savantes dont il est membre, et qu'il tient même fortement, pour certaines d'entre elles, à ce que sa place lui soit conservée.

Il sait que, à cause de son éloignement il lui faut abandonner, dans ces sociétés, le titre de membre titulaire; cela doit lui sembler d'autant plus douloureux.

Un échange épistolaire avec le président de l'Académie de Metz nous apprend que M. Géhin souhaiterait obtenir le titre de membre titulaire non résident; s'en tenant au règlement, l'Académie lui accorde seulement celui d'associé-libre non résident.

La Société d'histoire naturelle de la Moselle, dans un premier temps, le classe toujours parmi les membres titulaires contre la lettre du règlement, puis elle le nomme membre honoraire, sa plus haute distinction.

Que fait Jean-Baptiste Géhin à Remiremont? Il revient à la source, à ses études favorites, à ses premiers centres d'intérêts, aux coléoptères et plus particulièrement, à la "splendide" tribu des carabides.

« *Depuis quatre ans que j'ai quitté notre malheureuse ville de Metz*, écrit-il en 1876, *tous mes instants de loisir ont été consacrés à l'étude des carabides. Pendant ces quatre années, j'ai chassé et fait chasser pour moi dans plusieurs contrées, j'ai visité*

*un assez bon nombre de collections et enfin, je me suis mis au courant de tout ce qui a été publié de notable sur cette tribu. »<sup>95</sup>.*

Il écrit plus tard en octobre 79: « moi-même qui depuis sept années, n'ai absolument chassé que les carabides et qui en ai pris des centaines »<sup>155</sup>.

Il continue donc ses recherches, ses lectures et ses voyages à la différence près que, désormais, il peut y consacrer tout son temps. Il n'entre pas dans les sociétés savantes locales vosgiennes. Il ne semble pas non plus avoir pris d'engagement public à Remiremont. Il reste cependant très actif, et ce jusqu'à la fin de sa vie.

En juillet 89, cinq mois avant sa mort, il est à Paris et assiste à une réunion de la Société entomologique de France. Au cours des dix-sept années passées à Remiremont, il fait d'ailleurs plusieurs voyages à Paris, en Belgique, en Suisse, à Metz, toujours dans le cadre de ses recherches. L'entomologie est sa passion et il la vit jusqu'à son dernier souffle.

Ses travaux nous sont connus par six longues lettres publiées dans les bulletins de la S.H.N.M. entre 1876 et 1880. Ils placent J.-B. Géhin au rang des spécialistes de son époque qui feront longtemps figures de référence.

Dans ses écrits, sans rien avoir perdu de sa fougue et de sa capacité d'indignation, M. Géhin revient, en les développant plus longuement sur les sujets qui le préoccupaient déjà dix ans auparavant, celui de la nomenclature et celui de la variabilité de l'espèce. Il préparait une monographie des carabes de France et d'Algérie qui semble n'avoir jamais vu le jour.

Ecouteons-le nous présenter une dernière fois la ligne de conduite dont il ne s'est jamais départi, qu'il a suivie dans tous ses écrits et qu'il nous livre en conclusion de sa dernière publication:

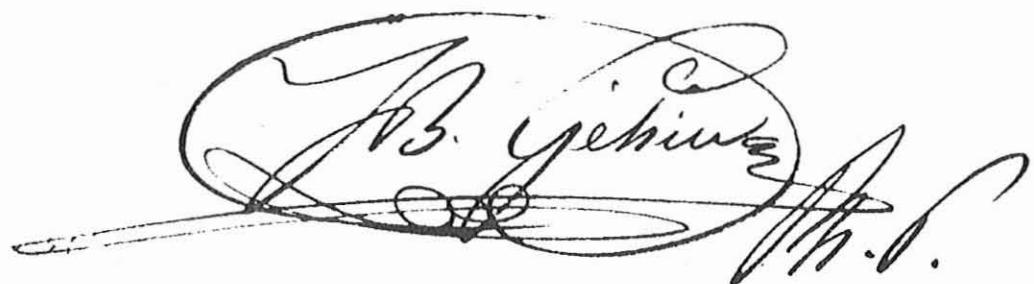
*« je n'ai aucun parti pris; j'ai exposé avec la plus entière bonne foi ce que je croyais vrai et utile. Je n'ai nulle part, fait attaque injuste et de mauvais goût contre mes collègues ou produit des considérations étrangères à la science pure.*

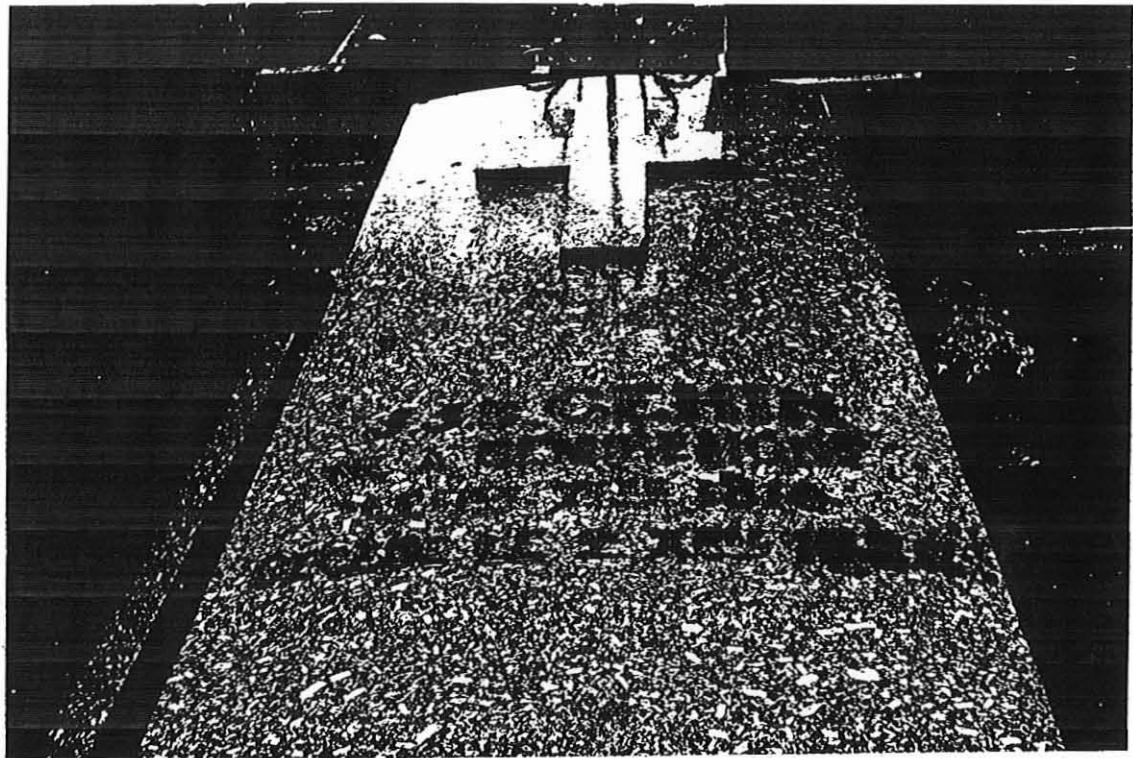
*Je me suis appuyé sur ma passion pour l'Entomologie, j'ai continué mes modestes recherches, je me suis armé de patience et de persévérance dans l'étude, pour arriver enfin aux termes de la tâche que j'avais commencée. »<sup>155</sup>.*

Il s'est éteint un matin d'hiver, le lundi 2 décembre 1889, à quatre heures du matin<sup>156</sup>.

Le journal « l'Indépendant des Vosges » note à cette date: « Depuis trois jours, la neige ne cesse de tomber ».

Est-ce que cela aurait contrarié un vieil entomologiste? Est-ce que cela l'aurait empêché de battre les buissons, de soulever les pierres, de chercher encore et encore pour finir par découvrir sous la mousse, caché par la neige, un carabus auronitens doré, bronzé ou noir, qu'il aurait emporté, conservé, scruté, décortiqué, afin de « *donner satisfaction à la curiosité légitime et naturelle de l'homme de sonder le Mystère des Mystères, à son besoin incessant de remonter toujours à la recherche de la Vérité et à la connaissance des causes premières* »<sup>157</sup>.





**fig. 20 – Tombe de J.-B. Géhin au cimetière de Remiremont.**  
[cliché C.A. – juin 1996]

# CONCLUSION

---

## CONCLUSION

Jean-Baptiste Géhin pharmacien, membre du jury médical, inspecteur de la pharmacie, secrétaire du conseil central d'hygiène, conservateur des collections entomologiques du Musée, conseiller municipal et conseiller délégué adjoint, membre de la Société entomologique de France, des Sociétés d'histoire naturelle, d'horticulture et de médecine de Metz du Comice agricole, de l'Académie impériale, de l'Association scientifique de France, président de la Société de Pharmacie, vice-président de la Société d'encouragement pour l'instruction des adultes, correspondant des Sociétés linnéenne de Lyon, d'histoire naturelle de Luxembourg et entomologique de Stettin et du Cercle pharmaceutique de la Marne..., la lecture de cette notice biographique - incomplète - provoque un sentiment de vertige et d'admiration, admiration pour le savant, l'érudit, l'homme de science rigoureux et curieux de tout, admiration aussi pour l'homme actif, infatigable, fidèle à ses idées, on dirait aujourd'hui, engagé.

J.-B. Géhin a accumulé les fonctions et n'en a négligé aucune, si il ne pouvait assumer une nouvelle charge de travail, il la déléguait.

Il fut à l'origine de nombreuses réalisations.

Cet homme donna sa pleine mesure lors du blocus de Metz. Avare, ni de son temps, ni de son argent, il n'écouta pas sa peine et se dépensa sans compter. Ceux dont il contribua à soulager les souffrances, lui doivent, beaucoup.

Quelles motivations, quel idéal ont soutenu Jean-Baptiste Géhin tout au long de sa vie? Un esprit constamment en éveil, un sens très poussé du devoir, de l'ambition certainement, le désir de servir, une grande foi également, foi qui transparaît dans ses écrits et à travers ce précepte qu'il avait pris pour devise: *Aide toi, le ciel t'aidera*. Il avait confiance dans la Providence mais, avant tout, il agissait.

A l'issue de ce travail, nous voudrions redire combien ses textes sont agréables à lire, compréhensibles même pour le profane. J.-B. Géhin avait un talent certain pour l'écriture, talent qui l'a souvent propulsé au rang de rapporteur ou de secrétaire des multiples commissions du conseil municipal ou des sociétés savantes auxquelles il appartenait.

Nous voudrions aussi évoquer le goût qu'avait cet homme cultivé pour l'art sous toutes ses formes.

Il aimait le théâtre, il a appartenu à l'Union des Arts, société éphémère dont les membres, artistes et amateurs éclairés, se réunissaient régulièrement pour des séances littéraires, des expositions ou des concerts.

Cet aspect de la vie de M. Géhin, comme beaucoup d'autres, nous reste caché.

Pour les mettre en lumière, quelques recherches pourraient être poursuivies:

- exploiter de manière plus poussée les archives, notamment les archives municipales de Metz.

- consulter les archives de la Faculté de Pharmacie de Paris (5e)

- effectuer une recherche généalogique permettant de retrouver d'éventuels héritiers: que sont devenus les papiers et les collections de J.-B. Géhin?

## **ANNEXES**

## Annexe 1

## - ANNEXE 1 -

### Travaux et publications imprimées de Jean-Baptiste Géhin

#### ❖ GEHIN J.-B., FOURNEL

*Catalogue des insectes coléoptères des environs de Metz*

Metz, Verronnais, 1846, 110 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle,  
3e cahier, 1845, p.69 et suiv.]

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Catalogue des insectes coléoptères observés dans les environs de Metz*

Metz, Verronnais, 1847

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle,  
4e cahier, 1847, p.67 et suiv.]

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Catalogue des Coléoptères de la collection de J.-B. Géhin*

*1er fascicule, famille des Cicindeliens*

Metz, Dembour et Gangel, 1851, 23 pages

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Catalogue des Coléoptères de la collection de J.-B. Géhin*

*2e fascicule, Dytisciens, Gyriniens*

Metz, Gangel, 1852, 24 pages

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Catalogue synonymique des coccinelliens observés dans le département de la Moselle -  
2e édition*

Metz, Verronnais, 1855, 16 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle,  
7e cahier, 1855, p.79 et suiv.]

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Observation tématologique faite sur une vache exposée à la foire de Metz, en 1855*  
Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 7e cahier,  
1855, p.1 et suiv.

#### ❖ GEHIN J.-B.

*Description de quelques coléoptères nouveaux de la famille des buprestiens*  
Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 7e cahier,  
1855, p.53 et suiv.

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport sur le species des coléoptères trimères sécuripalpes de M. Mulsant*  
Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 7e cahier,  
1855, p.66

❖ GEHIN J.-B.

*Lettre sur la galle des feuilles du poirier*  
Metz, Rousseau-Pallez, 1855, 7 pages  
[extrait du Journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 2e année, 1855, p.121 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle*

*N°1, Introduction*

*N°2, Insectes qui attaquent les blés*

Metz, Rousseau - Pallez, 1856, 23 pages et 38 pages

[extrait du Journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 3e année, 1856]

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport fait à la Société d'Horticulture de la Moselle, sur la Pomme de terre Chardon et sur les autres variétés de pommes de terre admises à l'Exposition du 28 septembre 1856*  
Journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 4e année, 1856, p.101 et suiv.

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport sur les pommes de terre admises le 4 et 5 octobre 1857 à la 24e exposition de la Société d'Horticulture de la Moselle*

Journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 4e année, 1857, p.138 et suiv.

❖ GEHIN J.-B.

*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et la sylviculture dans le département de la Moselle*

*N°3, Insectes qui attaquent les poiriers 1ère partie: coléoptères*

Metz, Verronnais, 1857, 123 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 8e cahier, 1857, p.37 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles dans le département de la Moselle*

*N°4 Quelques insectes des ormes et des peupliers*

Metz, Verronnais, 1860, 24 pages

[extrait du Bulletin des Comices agricoles du département de la Moselle, 1860, 15e année]

❖ GEHIN J.-B.

*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et à la sylviculture dans le département de la Moselle*

*N°5, Insectes qui attaquent les poiriers*

*2e partie: Orthoptères, Nevroptères, Thysanoptères, Hyménoptères, Hémiptères, Homoptères, Diptères*

Metz, Verronnais, 1860, 222 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 9e cahier, 1860, p.109 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Insectes utiles - Quelques essais de sériciculture dans le département de la Moselle*

Metz, Verronnais, 1860, 51 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 9e cahier, 1860, p.59 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport de la commission permanente d'hygiène publique sur l'influence que les eaux stagnantes des fossés des fortifications et celle que les autres cours d'eau de la ville de Metz peuvent avoir sur la santé des habitants du voisinage*

Metz, Verronnais, 1864, 55 pages

[extrait de l'Exposé des travaux de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle; Metz, Verronnais, 1863]

❖ GEHIN J.-B.

*Compte-rendu des travaux du Conseil central d'Hygiène publique et de Salubrité du Département de la Moselle et des conseils d'hygiène d'arrondissement pendant les années 1863, 1864, 1865 et 1866*

Metz, Verronnais, 1867, 66 pages

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport fait au Conseil central d'Hygiène et de Salubrité sur la fabrication des allumettes chimiques dans le département de la Moselle en 1860*

Metz, V. Maline, 1867, 47 pages

❖ GEHIN J.-B.

*Rapport de la commission permanente d'hygiène publique sur l'état de quelques fossés de la place de Metz au mois de juillet 1868*

Metz, Verronnais, 1868, 7 pages

[extrait de l'Exposé des travaux de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle; Metz, Verronnais, 1868]

❖ GEHIN J.-B.

*Révision des poissons qui vivent dans les cours d'eau et dans les étangs du département de la Moselle avec quelques considérations sur le Darwinisme*

Metz, Verronnais, 1868, 106 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 11e cahier, 1868, p.139 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Catalogue des plantes cultivées en 1868-1869 au nouveau jardin botanique de Metz à Frescatelly*

Metz, Verronnais, 1868, 115 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 11e cahier, 1868, p.253 et suiv.]

❖ GEHIN J.-B.

*Note sur une variété de chevenne commun et sur un cas pathologique observé sur un barbeau de la Moselle*

Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 12e cahier, 1870, p.31

❖ GEHIN J.-B.

*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des Carabides, I - V*

Metz, 1877

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 14e cahier, 1876 (lettres I et II), 15e cahier, 1878-1880 (lettres III, IV et V)]

❖ GEHIN J.-B.

*Nouvelles lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides*

Nancy, P. Sordoillet, 1879, 24 pages

[extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 15e cahier, 1878-1880 (lettre VI)]

## ANNEXE 2

report 5232

mouchoir de gode et six autres de soie batiste, six jupons  
blancs, deux autres de couleur, un autre en laine, quatre châles  
noirs, un autre long de couleur, deux confection en velours, deux  
autres en drap et une autre en merinos, trente sept chemises  
en soie, une camisole, deux chapeaux, deux bonnets, une paire  
de chaussures et trente quatre paires de bas, une garure, canne  
monté sur or, composée d'un bracelet, une broche et une paire  
de boucles d'oreille, deux boutons de manches en argent,  
une épinglette à cheveux avec petite chaîne en or, un bracelet au  
cheveau avec fermoir en or, le tout prisé quatre cent francs

400

## INVENTAIRE DU 31 JUILLET 1865

### DESCRIPTION ET ESTIMATION DE LA PHARMACIE

Le vingt juillet trente un Juillet mil huit cent  
soixante neuf, deux heures après midi.

À la même reprise qu'à la vacance précédente.

à l'assistance de M. Sébastien Grosjean commissaire plénier, lequel  
avant à prêté serment entre s'était fait assister lui-même par M. Jean Baptiste Nicolas Chevalier  
in maître des Notaires Bourguignon, ancien pharmacien, devenu pour la description et l'estimation de la pharmacie  
à donner à cette opération son  
royal concours et avoir approuvé.

Il a été procédé par le même notaire, M<sup>me</sup> Boutot

et gittelin, à la contrôlation dudit inventaire comme il suit.

Description et estimation de la pharmacie.

Case Parmentier

Soixante neuf bocaux ou flacons contenant des plantes et des

E S. (M<sup>me</sup>) M<sup>me</sup>  
Boutot



J

a reporter

885

Armoire au dessous de cette case

Cent quarante quatre flacons et des produits  
divers divers estimé seize francs, i

16.

Case Barry

Cent quarante six flacons contenant des résines et  
des tinctures estimé vingt francs, i

20.

Case Tellier

Cent quarante flacons bouchés à l'émeri  
dans lesquels des tinctures et liquides divers estimé cent  
deux francs, i

110.

Armoire au dessous de cette case

Cent quarante flacons dans lesquels des produits  
divers estimé huit francs, i

8.

Case Géhen, à droite

Vingt sept pots en porcelaine dans lesquels des  
extraits et des pomades divers estimé quarante un francs, i

45.

Armoire au dessous de cette case

Cent trente cinq flacons bouchés à l'émeri  
contenant des sels, poudres, alcalis et alcaloïdes divers et essences  
estimé vingt francs, i

60.

Trente six bocaux de grandeurs diverses

contenant sulfate de quinine, iodure de potassium, gélules  
et produits chimiques divers estimé quarante neuf francs —

49.

Case Géhen, armoire du milieu

Sixante pots en porcelaine contenant des extraits  
et pomades de divers natures estimé deux cent francs

200.

Nine grands pots en porcelaine contenant des  
spécialités estimé deux cent francs, i

200.

Case Géhen, à gauche

Vingt sept petits pots en porcelaine avec couvercles  
contenant des gélules graines ou résines, estimé trente  
francs, i

30.

Armoire au dessous de cette case

Cent flacons contenant des huiles, baumes,  
résines, tinctures &c estimé dix francs

10.

Papier d'albergie, papier à caoutchouc, papier

couperettes &c estimé quarante huit francs, i

48.

Case Géhen armoire du milieu

Quarante huit flacons en cristal bouchés à l'émeri  
contenant des alcaloïdes et des produits chimiques divers  
estimé cinquante francs, i

50.

a reporter

Case à droite de la courette	plat, contenant des échantillons estimé vingt francs	20 <sup>f</sup>
Cento un flacons bouchés à l'huile contenant des tinctures dangereuses estimé vingt cinq francs	25 <sup>f</sup>	
Case Souberis		
Soixante quatre flacons contenant des poudres de substances indigènes, estimé cinquante francs	50 <sup>f</sup>	
Armoire au dessous de cette case, huit flacons contenant de la pastille et des poudres aromatiques, estimé deux francs,	2 <sup>f</sup>	
Chocolate divers estimé quinze francs	15 <sup>f</sup>	
Case Baume		
Cento six bocaux à poudre contenant des poudres de plantes indigènes ou de résine estimé quinze francs, ii	15 <sup>f</sup>	
Case Navelis, Soixante seize bocaux, contenant des produits chimiques de poudre ou de pastilles estimé quatre vingt six francs, ii	90 <sup>f</sup>	
Armoire au dessous de cette case		
Dix bocaux et des spécimens divers estimé quatre vingt six francs, ii	90 <sup>f</sup>	
Cent quatre vingt trois tiroirs contenant des produits indigènes divers, écorce, feuilles et racines, estimé cent quarante trois francs, ii	143 <sup>f</sup>	
Armoire à gauche en entrant		
Cento pots avec extrait et emplâtre et opium, &c. estimé vingt cinq francs	25 <sup>f</sup>	
Médicaments et produits divers		
Contenue dans les boîtes à pâtes, les bocaux de la devanture, les comptoirs et la partie de la devanture qui est dans le petit bureau, estimé quarante un francs	41 <sup>f</sup>	
Mobilier de la pharmacie		
Cinq comptoirs bois fermé et agencement de magasin même bois, deux paire de balances en cuivre, une autre petite à casseuse une autre de précision, un mortier et un pilos en fer, deux chaises en fer, un porte parapluie en fonte, une chaîne de comptoir bois de noyer, couverte en toile de coton, un escabeau, deux conserves en vase du miel et six bocaux en ferre, estimé quatre cent cinq francs, ii	405 <sup>f</sup>	

à reporter à 1808<sup>fr</sup>

Report

1802



et le laboratoire pharmacie soiante quatorze boîtes en tête de divers grandeurs, contenant des bandages, poudre, papier, résine, acide et autres produits chimiques estimé cent francs 100<sup>fr</sup>  
*Laboratoire.*

Medicaments divers huiles de foie de morue, d'olive, oranges, graine, extraits et acides divers, estimé deux cent trente francs 230<sup>fr</sup>

Grain roulé à huile, un pot à saumur, trois couloirs, seize capsules en porcelaine, neuf mortiers divers, une petite presse, vingt cinq éprouvettes, un compas, une paire de balances en cuivre, un pilule et un coupe racine, sept boîtes pour filtres, bouchons, poudre et étain, deux barbiturates quatre casseroles, quatre poêles, sept terrines, huit bouteilles à eider, un alambic en cuivre, un mortier en marbre avec cinq poêles, huit témis et quatre gamme, estimé deux cent francs 200<sup>fr</sup>

(Armoires du corridor)

Armoire numero un, en haut

Société Socaux divers, contenant des poudres de substances indigènes estimé cinquante francs 50<sup>fr</sup>

En bas

Sucre, papier et spécialité estimé trois cent francs 300<sup>fr</sup>

Armoire numero deux,

en haut

Flacons contenant des pastilles au tablette de Vichy. Boîte, factade de fer, cuivre, charbons &c estimé cinquante francs, 50<sup>fr</sup>

Quatre boîtes avec couvercle contenant des pastilles, souffre, magnésie, gomme &c estimé trente francs, 30<sup>fr</sup>

Vingt six pots ou flacons contenant des extraits de plantes indigènes, un pilule, des essences de Bergamotte, Menthe &c estimé cent francs 100<sup>fr</sup>

En bas

Cent vingt neuf bouteilles, bocaux ou flacons contenant des teintures, baumes, solutions, acide, benzine, produits chimiques divers estimé deux cent francs 200<sup>fr</sup>

Armoire numero trois

en haut

Sept flacons de sulfate de quinine estimé cinquante francs, 50<sup>fr</sup>

Quatre vingt six flacons ou bocaux de diverses

a Réyat

297<sup>fr</sup>

grandeur, contenant du sucre et des poudres minérales, le tout estimé	2412
Deux Kilogrammes d'iodure de potassium estimé quarante francs, i	100
En Carré	
Treize huile d'olives, et flacons de huile de foie de morue, estimé quarante huit francs	48
Magasin de la boucherie	
deux tourillons en gne, contenant du cantharée et du café de glands, estimé soixante six francs	70
Petit magasin au deuxième étage.	
trois Kilogrammes vingt cent grammes d'avoines estimé cent soixante quatre francs, i	178
Vinaigre de Bally et eau de miel des carrières estimé soixante cinq francs, i	60
Pâte de géorgé et chocolat divers estimé cent francs, i	100
Dragées, gelées, extrait de rhubarbe, de chicorée de Cellophane, de goethiane &c estimé cent francs, i	100
papier d'emballage, papier corsecaise, papier à filtre &c estimé cinquante francs	50
gomme en poudre, sucre, gochilum, benzoline, estimé trente six francs, i	70
Petit grenier).	
Sulfate de magnésie, sulfure de potasse et flacons divers, estimé cinquante francs, i	50
Grand magasin	
Douze tourillons carrés en gne contenant des fleurs de souffles, blane, fleur pectorale, huave, guimauve &c estimé cent francs	100
Douze petits tourillons en fer blanc contenant des produits analogues, estimé cinquante francs, i	50
Huit tourneaux contenant sulfate de magnésie, moutarde, bicarbonate de soude, sel de brise, feuilles d'orange &c estimé trente trois francs	300
Cent seize boîtes enrobes avec couvercles, renfermant des feuilles, des fleurs ou des racines de plantes indigènes, estimé trois cents francs	300
Quinze vingt Kilogrammes enrobes, ecorce de quinquina grise, estimé cent francs	100
Petite boîte contenant poudre et vétérinaire divers estimé cinquante francs	50
à Reporter	
	4679

Report 4643

au fond de la caisse	
et emballer divers estimé	
des francs	50.
Une sac de graines de moutarde noire estimé	35.
trente cinq francs. i	
Quatre cent bouteilles ou cruchons à eau minérale	140.
minérale. Nivel, estimé quarante francs. i	
Cent vingt bouteilles environ ou litres divers	24.
estimé vingt quatre francs. i	
Environs vingt cinq pots à pommade en porcelaine,	50.
de diverses grandeurs, estimé cinquante francs. i	
Environs deux mille cinq cents flacons de diverses	125.
grandeur, estimé cent vingt cinq francs. i	
Une basule estimé dix francs	10.
Une cibelle, un bâne, une tige estimé cinq francs	5.

Cafés.

petite cuve en entrant et dessus	
du carreau à Vin	
Deux cent vingt cinq flacons ou tapetts, de sirops	250.
médicamentaux divers estimé Deux cent cinquante francs. i	
Cent un litres de sirops médicamenteux divers	200.
estimé deux cents francs. i	
Environs cent trente flacons de sirops spéciaux de	
flors, digital, lamouraux, antiphlogistique, thalle, rosée,	
café, codéine &c estimé cinq cents francs. i	500.
quatre vingt cinq litres eaux distillées de laitue	
rose, tilleul, fleur d'orange, menthe &c estimé cent francs	100.
Vingt pots de grandeurs diverses, contenant onguent	
de la mère, onguent citron, populeum &c estimé vingt cinq	
francs. i	25.
Quatre vingt bouteilles contenant de huiles de	
ricin, d'Ammand Bour, glycerine, baumes teinture, egypte,	
alcoola, &c le tout estimé deux cents francs. i	200.
Trente six bouteilles contenant des vins	
médecinales, limonade gazeuse, eau gazeuse &c estimé	
quinquante francs. i	50.
Cinq cents cruchons environ d'eau minérale de Seltz	
et soixante demi cruchons d'eau de pulma estimé deux	
cent vingt cinq francs. i	225.

Grande Cuve

Environs deux mille bouteilles d'eaux minérales

naturelles de Nîmes, Bussang, Contrasseville, Niderbronn,

Niczy, pulma, Sedlitz, Rembourg, Eau, &c estimé douze

a Reporter

6524

cent francs		6584 <sup>fr</sup> .
Oxyde d'arg. natre en poudre	Cuivre de marmite brune, acide de soufre, huile de foie	1200.
	Sulfate de cuivre, sucre d'isore, ammoniaque	30.
	et benzine optimale aux frances	100.
	Total de l'estimation de la pharmacie	
	Sept mille huit cent trente quatre francs	7874 <sup>fr</sup> .
	Et quatre heures moins la priere du mobilier étant terminée M. groujean s'est retire et a signé en attendant, la tache faite.	

Argent comptant

Un gérant déclare que lors de décès de la Dame son épouse,  
il possédait en deniers comptants soixante sept francs cinquante  
centimes, à

67,50

Préances actives.

Il est dû:

par M Bertrand de Vautour trente six francs	vingt centimes	36,20
par M gaury pharmacien à metz, quatre vingt ouze francs		91.
par M Dassler négociant ne des clercs à huit francs trois centimes		8,33
par le sieur de Saint-Evre deux cent vingt ouze francs soixante centimes		229,60
par M Samardet de Huyring, quarante deux francs trente centimes		42,30
par M Degene, medecin à Rohrbach soixante quinze francs		75.
par le sieur de Manz vingt six francs cinq centimes		26,05
par M Samain, père, de metz, ouze francs cinq vingt cinq centimes		11,25
par M Bagis, négociant à metz trente six francs quarante centimes		36,40
par M M. Brialot et Claude, drapier à metz, quatre francs quatre vingt cinq cinq centimes		4,95
par M Auguste Machetay, aman assuré six francs vingt quatre centimes		6,30
par M Moreau propriétaire à metz, cent seize francs quatre vingt cinq centimes		116,85
par M Goebel, pharmacien à Douzonville, cent dix sept francs quinze centimes		117,15
par Madame Soultmare à metz quatre vingt cinq		

C. à Reporté 807,15

## **ANNEXE 3**



juillet dernier il que Monsieur le Pharmacien en Chef de l'Hôpital chambérien a mal interprété dans sa lettre, du 24 décembre 1870, à Monsieur le Maire de Metz, laquelle m'a été communiquée au Gouverneur Dernier. Ses propositions dont il s'agit ayant été approuvées par l'administration et le conseil municipal ayant voté un crédit de cinquante mille francs, nous nous sommes immédiatement en rapport avec les principales maisons de drogueries de Paris, du Havre et de Marseille pour nous procurer, dans les meilleures conditions possibles, les substances qui figuraient sur la liste que nous avait fourni M. le Pharmacien en chef.

Malheureusement, nous le savoy bien Monsieur le Maire, l'indulgence militaire a mis une telle tempérance pour prendre une résolution définitive, tant pour la conclusion du traité nécessaire pour garantir les intérêts de la ville de Metz, que pour le choix de l'emplacement à donner à l'Hôpital dont nous prenions la direction. Ces retards nous ont permis le marché du Havre et de Marseille, ils ont été la cause des préalables que nous avons dû subir depuis le début pour les acquisitions faites à Paris, et plus tard, pour celles qu'il a fallu faire à Metz pendant le blocus. Dans la dernière période de cette guerre nous avons éprouvé les plus grandes difficultés ; et, pour pouvoir le faire, il nous a souvent fallu subir des exigences que ne sauraient justifier ni les habitudes d'un commerce loyal, ni la position de notre malheureux ville.

Les exigences dont je viens de parler ont été d'autant plus pénibles à subir pour nous, que par des renseignements, dont la source est demeurée inconnue, les accusateurs, puisqu'il faut les appeler par leur nom, étaient toujours mieux renseignés que nous mêmes sur les besoins pressants ou prochains de la pharmacie du Polygone, si bien qu'ils ont pu, presque jusqu'au dernier moment, agir en toute sécurité. Or avec la certitude de voir leur

(1) Draw outline of flower, opium poppy  
(2) Draw outline of a bluebell; also of a gourd vine.

(1) If you want to make a good impression on people, you must be  
modest, honest, friendly, and kind. You must also be  
polite, speak clearly, and listen carefully to what others say.

reprendraient, autant que possible, leurs fournitures personnelles restées sans emploi, ou que le total serait vendu aux mêmes des intérêts de la Ville. Mais ce qui précède, concerçant la diminution dans le personnel du syndicat, explique suffisamment pourquoi il a fallu mettre en vente presque tous les médicaments restés dans le magasin du Polygone. Des pharmaciens qui, faute d'approvisionnement suffisant, avaient été obligés de se relire, les dragueurs qui avaient suspendu la vente de certains produits livrés par eux au polygone dans le commencement du mois d'août, ne manifestèrent plus leur présence que pour acheter les drogues terminées à des prix normaux par suite de la levée du Blocus.<sup>(B)</sup>

Malgré les considérations qui précédent la vente des produits restés auquel l'exercice n'eut fait, sans perte sensible 1<sup>o</sup> parce que dans les derniers temps on limitait aux effectifs nécessaires les produits dont les prix étaient exorbitants, s'il en restait que des quantités insuffisantes au commerce. 2<sup>o</sup> Parce que toutes les drogues que nous avons eu le temps de recevoir de Paris ont été vendues avec bénéfice. 3<sup>o</sup>, Enfin, parce que les médicaments achetés à Metz ont été vécus ou vendus sans écart considérable sur le prix de facture.

Dans l'état récapitulatif n° 1 joint à ce rapport, vous trouverez, Monsieur le Maire, l'indication des quantités des substances livrées par les pharmaciens et dragueurs à la pharmacie du Polygone ainsi que

(B) Une commission composée de deux pharmaciens, M. Labasse et Pout, et d'un dragueur, M. Claude, était chargé d'établir mensuellement la liste des fournitures à faire à toutes les ambulances de Metz. Ce sont les prix fixés par cette commission qui ont été portés sur les factures de tous les membres du syndicat.

80.00	Adult & Youthful per 1/10,000
110.00	Teenager & Young Adults
1880.00	Young Adults & Adults per 1/10,000
80.00	Adult & Youthful per 1/10,000
110.00	Teenager & Young Adults
1880.00	Young Adults & Adults per 1/10,000

the discussion of the question whether the two forms are sufficiently  
different from each other to be considered as distinct species.  
The discussion of the question whether the two forms are sufficiently  
different from each other to be considered as distinct species.  
The discussion of the question whether the two forms are sufficiently  
different from each other to be considered as distinct species.

ayant produit 6697 Fr. 85 il y a un plus value de  
plus de douze cents francs pour dimontrer que  
plus défaillants que les intérêts de la ville ont été  
défendus par tous ceux qui, dans cette circonstance, avaient  
modération pour le faire.

Sur le somme de 1830 Fr., de produits vendus par mes soins, j'ai versé 8100 Fr. en dépense au Janvier, à la Chambre municipale, le reste encassé, ou à encasser, savoir à solder les factures des fournisseurs de Paris qui n'ont pu être régis sur temps opportun  
cause du Blocus de l'île de Paris.

Je ne puis, Monsieur le Maire, terminer ce rapporte  
sans vous rappeler les noms de ceux de mes collègues  
qui, jusqu'à la fin, ont aidé votre délégué dans  
l'accomplissement de la tâche que nous nous avions  
confié. C'étaient M<sup>me</sup>. Pont, Gury, Richard  
et Wiedbark.

Mes honorables collègues et moi sommes heureux  
si l'impossibilité des faits généraux que se sont produits  
pendant les trois mois d'hiver qu'a duré l'ho-  
spital temporaire du Polygone de Chambière,  
louvent, Monsieur le Maire, obtenir votre haute  
approbation.

Dans cet espoir je vous prie, Monsieur le Maire,  
d'agréer l'assurance du profond respect et de  
l'entière dévouement de votre

très humble Collègue du Conseil municipal  
de Metz.

Metz le 1<sup>er</sup> Mars 1871.

# CHRONOLOGIE

---

## **1815-1824 Louis XVIII**

- 1816        1er septembre - à six heures et demie du matin, naissance à Remiremont (Vosges) de Joseph Jean-Baptiste Géhin, fils de Jean-François Géhin et de Marie-Thérèse de Brenner.
- 1822        21 mars - mort, à 49 ans, de Jean-François Géhin, père de Joseph Jean Baptiste.

## **1824-1830 Charles X**

### **1830-1848 Monarchie de Juillet: Louis-Philippe**

- 1832-1834    Jean-Baptiste est élève au Collège royal de Metz.  
Il obtient son baccalauréat es lettres.  
Il se présente aux examens d'entrée à l'école Polytechnique mais échoue.
- 1834-1836    J.-B. est élève en pharmacie à Gorze chez M. Soucelier.
- 1836        Il est exempté du Service militaire (il a déjà un frère au service).
- 1836-1841    Il est élève en pharmacie à Metz, chez M. Jacquemin.  
Parallèlement, il suit les cours industriels de la ville de Metz.
- 1841        J.-Baptiste est étudiant à l'école de pharmacie de Paris.
- 1842        13 juillet - Il est reçu pharmacien de 1ère classe à Paris.  
Automne - M. Géhin s'installe comme pharmacien à Metz, 8 place St Louis.  
Il succède à M. Job.  
Il devient membre de la Société entomologique de France.
- 1844        J.-B. Géhin adhère à la Société d'histoire naturelle de la Moselle.  
25 août - mariage de J.-B. Géhin avec Anne Amélie Bultingaire, fille de Etienne Bultingaire, propriétaire, ancien négociant et ancien conseiller municipal de Metz.

- 1845 Janvier - J.-Baptiste Géhin fonde, avec plusieurs confrères pharmaciens, la Société de Pharmacie de la Moselle et assure les fonctions de secrétaire de la nouvelle société.  
Le Préfet de la Moselle le nomme membre adjoint au jury médical du département. Sa fonction: examinateur à la réception des pharmaciens de 2ème classe de Moselle et inspection annuelle des pharmacies et épiceries du département.  
Il publie le *Catalogue des Insectes Coléoptères des environs de Metz* avec M. Fournel (professeur de botanique dans les écoles municipales de Metz), dans le bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle.
- 1846 J.-B. Géhin publie la seconde partie du *Catalogue des Coléoptères de Fournel et Géhin*.
- 1847 Mai - Il appartient à une commission nommée par le maire de Metz, pour diriger le Musée d'histoire naturelle de la ville. Il est chargé de classer et d'accroître les collections entomologiques.

## **1848-1851 IIe République**

- 1849 M. Géhin est membre d'une commission municipale chargée de visiter les logements insalubres de la 4e section de la ville de Metz (secteur sud de la ville, St Louis - St Thiébaud).
- 1851 Il publie le *Catalogue des Coléoptères (famille des cicindeliens)* de sa collection. Il devient membre de la Société de l'Union des Arts.

## **2 Décembre 1851 Coup d'Etat du Prince-Président Louis Napoléon Bonaparte**

## **1852-1870 2e Empire (Napoléon III)**

- 1852 M. Géhin publie le deuxième fascicule du *Catalogue des Coléoptères de la collection de J.-B. Géhin*.  
La Société de l'Union des Arts est dissoute.
- 1853 Le Préfet de la Moselle le nomme membre du Conseil central d'hygiène et de salubrité du département.

- 1er Mars - Il entre à la Société des Sciences médicales de la Moselle.  
 Il est correspondant de la Société entomologique de Stettin, de la Société Linnéenne de Lyon et du Cercle pharmaceutique de la Marne.  
 Il vend (invente (?)) un papier tue-mouches dont il fait la publicité par diffusion, à grande échelle, d'images.
- 1854      Au sein de la Société des Sciences médicales, il analyse la composition et les propriétés thérapeutiques des eaux de sources de Sierck-les-bains (Moselle).  
 22 Août - Il est élu membre de la commission permanente d'hygiène publique de la Société médicale. Cette commission d'hygiène (à la demande du maire de Metz) analyse les qualités des eaux de Gorze; le projet du maire est d'acheminer et de distribuer ces eaux en quantité, à Metz.
- 1855      Il est président de la Société de Pharmacie de Moselle.  
 Il adresse une *Lettre sur la galle des feuilles du poirier et un mémoire sur l'oecidium cancellatum* à la Société d'horticulture de Moselle et publie plusieurs articles dans les bulletins de la Société d'histoire naturelle: *Catalogue des coccinelliens, observation tératologique sur une vache, description de nouveaux coléoptères et rapport du species de Mulsant.*  
 Il est membre correspondant de la Société d'histoire naturelle de Luxembourg.  
 Il cesse sa fonction d'examinateur au Jury Médical.  
 Il est élu à la commission permanente d'hygiène publique de la Société des Sciences Médicales qui travaille sur la prévention du choléra.
- 1856      Un arrêté municipal le maintient dans ses fonctions d'administrateur du Musée d'histoire naturelle de Metz.  
 Il devient membre de la Société d'horticulture de Moselle, au sein de laquelle il est nommé au comité de rédaction du journal. (Journal de la Société d'horticulture de Moselle)  
 15 Mai - Il est au jury de la 21e exposition générale de la Société d'horticulture. En automne, il est au jury de la 22e exposition (section fleur).  
 Il publie, dans le journal de la société, un *Rapport sur la pomme de terre chardon* et un mémoire, première partie d'un vaste travail, sur les insectes nuisibles.

- Il recueille une nièce, Anne Géhin, âgée de 8 ans.
- Il devient secrétaire du Conseil Central d'hygiène et sera astreint à présenter, chaque année, un compte-rendu des travaux du Conseil.
- 1857      J.-B. Géhin est membre, pour la 2ème fois, d'une commission municipale de visite des logements.
- 25 Mars - Il entre au Comice agricole de la Moselle.
- Il publie, dans le bulletin de la société d'histoire naturelle, la 2ème partie de son travail sur les Insectes nuisibles.
- Au sein de la société des Sciences médicales, il travaille sur l'ozone.
- Il est élu à la commission d'hygiène et se penche sur le problème de l'utilité des citerne en Moselle.
- 4 et 5 Octobre - A la 24e exposition de la Société d'horticulture (6<sup>e</sup> section = objets d'art), il expose une "pommade pour greffer".
- Dans le journal de la société, il publie un rapport sur les produits de l'exposition d'octobre et une note sur l'origine et l'emploi du guano, qui aura les honneurs de la presse locale.
- 1858      Membre de la commission d'hygiène de la Société médicale, il étudie l'épidémie de rougeole.
- 1859      3ème commission municipale de visite des logements insalubres de Metz.
- La visite annuelle des pharmacies et épicerie est retirée au jury médical pour être attribuée au Conseil central d'hygiène; J.-B. Géhin, membre de ce conseil est nommé inspecteur de la Pharmacie, par le préfet de Moselle.
- 1860      Il publie, dans les bulletins du Comice et de la Société d'histoire naturelle, la 3ème et la dernière partie de son travail sur les insectes nuisibles et un essai sur la sériciculture en Moselle.
- Dans la commission d'hygiène de la Société Médicale, il se penche sur les dangers des bains de rivière. Il est chargé, au sein d'une seconde commission, du dictionnaire géographique de la France.
- Il adopte sa nièce.
- 24 Octobre - Il assiste, à Paris, à la séance de la Société entomologique de France.

- 1861      4ème commission municipale des logements insalubres.  
A l'Exposition Universelle de Metz (juin à septembre), J.-B. Géhin concourt en division horticulture, et obtient une médaille 3e classe en bronze pour ses "vers à soie de l'Ailante".  
*Le journal de l'exposition* publie des bulletins d'annonce pour "la Pharmacie Géhin et ses eaux minérales naturelles".  
Au Conseil central d'hygiène, J.-B. Géhin est rapporteur d'une commission qui visite les établissements dangereux.
- 1862      M. Géhin et la commission d'hygiène de la Société des Sciences médicales étudient l'étamage des ustensiles de cuisine (problème de la présence du plomb dans les alliages).  
Il est membre du jury de l'exposition automnale de la Société d'horticulture de la Moselle.
- 1863      J.-Baptiste Géhin est rapporteur d'une commission d'enquête du Conseil central d'hygiène.
- 1864      Il publie un rapport sur les fossés et les cours d'eau de Metz et, au nom de la commission d'hygiène de la Société médicale, adresse une lettre aux autorités.  
Au sein de cette commission, il travaille sur la prophylaxie de la variole et sur un projet de loi de réorganisation de la pharmacie.  
Il est rapporteur, au Conseil central d'hygiène, d'une commission d'enquête générale sur goitre, crétinisme et idiotie.
- 1865      Un nouvel arrêté municipal le maintient à son poste de directeur du Musée d'histoire naturelle.  
23 Juillet - Il est élu au conseil municipal de Metz et devient membre des commissions municipales permanentes jardins et promenades et logements insalubres.  
25 Juillet - Mort de Anne-Amélie Géhin, sa femme.  
3 Août - J.-Baptiste assiste à la 1ère séance du conseil municipal.  
Septembre - A la suite de l'exposition des insectes au Palais de l'Industrie à Paris (15 août au 5 septembre), J.-B. Géhin reçoit une médaille.

- 2-16 Octobre - 5ème commission municipale de visite des logements:  
 J.-B. Géhin est rapporteur pour la 5<sup>e</sup> section de Metz. (secteur actuel rue des Tanneurs - place Mazelle)
- Il est membre de l'Association scientifique de France, fondée récemment par le directeur de l'Observatoire de Paris.
- Après le décès de sa femme, il rachète pour 8.500 F, la pharmacie (qui appartenait à la communauté des 2 époux).
- 1866 Il lit une note sur les sangsues à la Société d'histoire naturelle (non imprimée).  
 Il est membre de la commission des orages à l'Association scientifique de France, et membre de la commission d'hygiène, à la Société des Sciences médicales (observation sur l'ozone et relation avec les maladies).  
 Mars - Il est membre d'une commission municipale spéciale s'occupant du clos d'équarrissage.  
 Juin - Au cours de l'excursion annuelle de la Société entomologique, J.-B Géhin chasse les insectes, pendant une semaine, dans les Vosges et en Alsace.
- 1867 M. Géhin publie un rapport, fait au Conseil central d'hygiène, sur la fabrication des allumettes chimiques, et le compte-rendu des travaux du Conseil pour les années 63 à 66.  
 Il est rapporteur au sein de ce conseil d'une commission chargée d'examiner la viande de porc livrée au commerce dans le département (recherche de trichine).  
 12 Juin - Il assiste à la séance de la Société entomologique à Paris.  
 Il offre à la ville de Metz, une statue de St Louis (œuvre du sculpteur messin, Charles Pêtre).  
 Il est membre de plusieurs commissions municipales spéciales (sapeur-pompier, dispensaire, eaux de Gorze).
- 1868 Il lit plusieurs notes en séance de la Société d'histoire naturelle, sur les poissons, les cryptogames, les insectes et les moyens de destruction des parasites. Ces notes ne seront pas imprimées.  
 25 Mars - Il reçoit une médaille d'argent pour ses travaux scientifiques de 1867, décernée par le ministre de l'Instruction Publique, Victor Duruy.  
 18 Avril - Il est à la Sorbonne pour la distribution des médailles aux lauréats des Sociétés Savantes des départements, et le soir, au ministère pour un dîner.  
 19 Avril - Présentation des lauréats à l'Empereur.

- Mai - Comme membre du Comice, J.-B. Géhin est au jury des récompenses du concours régional agricole de Metz.
- Un encart publicitaire du journal *l'Artiste messin* vante les mérites « d'un chocolat tonique et fortifiant en dépôt spécial chez M. Géhin pharmacien ».
- Novembre - Il entre à l'Académie Impériale de Metz.
- Publication d'un rapport de la commission d'hygiène de la Société médicale sur les fossés de Metz, d'un catalogue des plantes du jardin botanique et d'une étude sur les poissons du département de la Moselle.
- J.-B. Géhin est membre de plusieurs commissions municipales spéciales (comice, dépôt de pétrole, eaux et usines, compagnie du gaz...).
- 1869      Octobre - Il est membre d'une commission municipale s'occupant de la voirie. Avec la commission d'hygiène de la Société des Sciences médicales, il travaille sur la falsification du lait.
- Il réorganise l'école de botanique de la ville mais ne peut, faute de temps, en assumer la direction.

## **1870 Guerre - Proclamation de la IIIe République**

- 1870      Il se démet de ses fonctions d'administrateur du Musée.
- Il est vice-président de la Société d'encouragement pour adultes, fondée en 1866.
- Avril - Il offre une partie de sa collection d'insectes au Musée d'histoire naturelle de Metz.
- Publication d'une *note sur le Chevenne* dans le bulletin de la Société d'histoire naturelle.
- Juin - Il est membre d'une commission municipale spéciale (cimetière).
- 19 Juillet - La France déclare la guerre à la Prusse.**
- 23 Juillet - M. Géhin est secrétaire de la commission municipale chargée d'organiser les secours aux blessés.
- 24 Juillet - Il se rend à Nancy.
- 26 Juillet - Il organise un syndicat des pharmaciens de Metz.

29 Juillet - Il est chargé d'installer la pharmacie de l'hôpital temporaire du polygone. Il surveillera son approvisionnement pendant toute la durée de la guerre.

6 Août - Il préside le bureau de la 5e section électorale de la ville, (les élections sont annulées le 7 août).

17 Août - Il est membre d'une des cinq commissions municipales chargées d'organiser des ambulances temporaires.

### **18 Août - Début du blocus de Metz**

19 Août - Il installe une ambulance à l'école Friedland; il s'en occupera jusqu'à la fin d'octobre.

Septembre - Pour le compte de la municipalité, J.-B. Géhin dirige la fabrication de sel, denrée de première nécessité, devenue introuvable pendant le blocus.

Octobre - Il est membre de la commission municipale des subsistances.

### **27 Octobre - Chute de Metz**

7 Novembre - Il est membre de la commission municipale des réquisitions.

21 Novembre - Membre d'une commission extraordinaire, mise en place par le nouveau préfet prussien, chargée de s'occuper de l'état sanitaire de la ville.

1871 Il est membre de plusieurs commissions municipales spéciales (dispensaire, enlèvement des immondices, retraite des employés municipaux...).

Juin - Après le décès du maire et le départ de nombreux conseillers, M. Géhin occupe les fonctions d'adjoint au conseil municipal.

30 Juillet - Il est réélu au conseil municipal de Metz et devient membre de plusieurs commissions municipales permanentes: dispensaire, jardin et promenade, bibliothèque et musées.

Il refuse d'être membre du nouveau Conseil central d'hygiène et de salubrité.

Il préside la commission municipal d'hygiène (réunions en août et septembre).

1872 15 Février - Il assiste à sa dernière séance (la 143e) du conseil municipal de Metz.  
Vente de la pharmacie à Jules Moser, pharmacien originaire du Wurtemberg.  
J.-B. Géhin se retire à Remiremont pour se consacrer exclusivement (?) à l'entomologie.

- 1874 Séjour à Fey, près de Metz (peut-être chez M. Moreau, membre de la Société d'histoire naturelle, ancien locataire du 8, place St Louis).
- 1875 Février - Séjour à Tendon.  
24 Février - Il assiste à la séance de la Société entomologique à Paris, et au banquet commémoratif de la fondation de cette société.  
Printemps - Nouveau séjour à Paris.  
Juin - Chasse entomologique en Suisse.
- 1876 Publication de 2 *lettres sur les carabides* dans le bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.  
13 Décembre - M. Géhin assiste à la séance de la Société entomologique (à Paris).
- 1878 Publication de 4 nouvelles *lettres sur les carabides*.
- 1879 12 et 26 Juin - Il assiste à la séance de la Société entomologique (à Paris).
- 1881 Mai - Séjour loin de Remiremont. (où ?)
- 1881 Séjour à Paris.  
Séjour en Belgique.  
27 Avril - Il assiste à la séance de la Société entomologique.
- 1884 26 Mars - Il assiste, à Paris, à la séance de la Société entomologique de France.  
Son adresse, à Remiremont est: château du point du jour.
- 1889 10 Juillet - A Paris, il assiste à la séance de la Société entomologique.  
2 Décembre - Mort de Jean-Baptiste Géhin (à 73 ans), à quatre heures du matin.  
Il est inhumé à Remiremont.

# SOURCES DOCUMENTAIRES

● Académie Nationale de Metz  
20, en Nexirue 57000 METZ

Archives: Dossier Jean-Baptiste Géhin

● Archives Départementales de la Moselle  
1, allée du Château 57070 St JULIEN-LES-METZ

- série E-dépôt : dépôt des archives des communes
  - sous-série ED 257 : archives de Gorze
- série Q : Domaine, enregistrement, hypothèque
  - sous-série 74Q : bureau d'enregistrement de Metz, déclaration des mutations par décès
- série R : Guerre et affaires militaires
  - sous-série 1R
- série T : Instruction publique - Sciences et arts
  - sous-série 1T : papier des bureaux de la préfecture
- série U : Justice et notaires
  - sous-série 349U : minutes notariales de l'étude de Me Dilschneider
- série 10E : Minutes notariales (postérieures à 1850)
  - sous-série 45E : minutes notariales de l'étude Me Gilbrin
- Images de Metz, série T

● Archives Départementales des Vosges  
4, avenue Pierre Blanck Parc économique du Saut-le-Cerf 88000 EPINAL

- sous-série 5Mi : Etat-civil de Remiremont (microfilms)
- sous-série 5E : Archives notariales
  - (pas de minutes notariales versées par les notaires de Remiremont)
- sous-série 3Q : Archives de Remiremont
  - (documents en mauvais état de conservation, incommunicables)

● Archives Municipales de Metz  
6, rue Chèvremont 57000 METZ

Période moderne (1801-1870)

- série D : Administration générale de la commune
  - 1D : Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal
    - N°23 - 3 août 1865 au 30 nov. 1867
    - N°24 - 21 déc. 1867 au 30 nov. 1869
    - N°25 - 11 nov. 1869 au 2 mars 1871
    - N°36 - Répertoire des présences 1854-1875
- série E : Etat-Civil
  - 1E : Registres d'état-civil et tables
    - Table décennale D 1863-1872
    - Table décennale NM 1843-1852
    - Table des mariages M, 1844, 3e section
    - Table des décès D, 1865, 4e section

- série F : Population - Economie sociale - Statistique
- 1F : Population
- Tableaux annuels de la population 4e section - 1842 à 1873
  - Tableaux annuels de la population 3e section - 1837 à 1841
- 3F : Agriculture
- N°29 à 55 - Comice agricole
  - N°56 à 81 - Société d'horticulture de Moselle
- série G : Contribution, administration financière
- 1G : Impôts directs
- N°447 à 449 - Déclaration d'ouverture ou de fermeture de commerce, d'atelier (1812-1870)
  - N°450 à 452 - Enregistrement des patentés (1801-1864)
- série H : Affaires militaires
- 2H : Administration militaire
- N°177 à 216 - Etat de siège et blocus de 1870
- série I : Police
- 5I : Hygiène et Salubrité
- N°6 - Conseil central d'hygiène de Moselle
  - N°9 à 18 - Logements insalubres
  - N°19 à 51 - Médecine et Pharmacie
  - N°52 à 157 - Société des Sciences médicales de Moselle
- série K : Elections et personnel
- 1K : Elections
- N°131 à 135 - Elections des membres du conseil municipal (1852-1870)
  - N°136-137 - Conseil municipal - Nominations - Installations (1801-1865)
- série N : Biens Communaux - Terres - Bois - Eaux
- 4N : Propriétés et droits divers
- N°38 - Concessions du cimetière de l'Est (1865-1866)
- série R : Instruction publique, Sciences - Lettres et arts
- 1R : Instruction publique
- N°401 à 411 - Ecole des adultes
  - N°412 à 415 - Cours et conférences
- 2R : Sciences, lettres et arts
- N°1 à 18 - Académie de Metz et sociétés scientifiques
  - N°19 à 40 - Sociétés artistiques
  - N°56 à 67 - Musée
- Période annexion (1871-1918)
- série D : Administration générale de la commune
- 1D : Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal
- N°1 - 11 mars 1871 au 31 déc. 1872
- série K : Elections et personnel municipal
- 1K : Elections
- N°111 - Elections de 1871 à 1891
- série G : Contribution, administration financière
- 1G : Impôts directs
- série I : Police
- 5I : Hygiène publique
- N°70-71 - Commissions d'hygiène et de salubrité (1871-1884)

● Archives Nationales  
11, rue des 4 Fils 75003 PARIS

→ côté AJ16 : Archives de l'Ecole, puis de la Faculté de Pharmacie, de Paris  
(1803-1946)

● Bibliothèque Municipale de Metz  
Cour Elie Fleur 57000 METZ

● Bibliothèque Municipale de Nancy  
43, rue Stanislas 54000 NANCY

● Bibliothèque Municipale de Remiremont  
4 ter, place de l'Abbaye 88000 REMIREMONT

● Bibliothèque Universitaire de Pharmacie  
30, rue Lionnois 54000 NANCY

● Bibliothèque Universitaire de Sciences  
Rue du jardin botanique 54600 VILLERS-LES-NANCY

● Muséum d'Histoire Naturelle -galerie entomologique-  
45, rue Buffon 75005 PARIS



NOTES  
ET  
REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES

- ❖1. *Acte de naissance de Joseph Jean-Baptiste Géhin*  
Arch. dép. Vosges, sous-série 5Mi, 1816, n°175
- ❖2. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*  
Paris : Larousse, 1994, p.285
- ❖3. TRIBOUT DE MOREMBERT H., PREVOST M., D'AMAT R.  
*Dictionnaire de biographie française*  
Paris : Librairie Le touzey et Ané, 1982, XV, p.946
- ❖4. SOCIETE D'HISTOIRE DE REMIREMONT  
*Remiremont - Histoire de la ville et de son abbaye*  
Gérard Louis éditeur, 1985, 266p.
- ❖5. MIQUEL P.  
*Histoire de la France*  
Paris : Fayard, 1976, 643p.
- ❖6. *Acte de mariage de J.J.-B. Géhin et A. Bultingaire*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série E : 1E, table des mariages M, 1844,  
3<sup>e</sup> section, n°52
- ❖7. *Acte de décès de Amélie Bultingaire*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série E : 1E, table des décès D, 1865, n°770
- ❖8. HEILI P.  
*La vie à Remiremont en 1843*  
Echo du Sequoia, 1994, n°10, p.9-22
- ❖9. *Acte de décès de Jean-François Géhin*  
Arch. dép. Vosges, sous-série 5Mi, 1822, n°60
- ❖10. BODE G.  
*L'enseignement à Metz entre 1850 et 1900*  
In: *Metz au temps de Verlaine*  
Metz : Editions Serpenoise, 1996, p. 65-76
- ❖11. CARREZ M.-H.  
*Le Lycée de Metz*  
Revue de l'Association générale des étudiants et universitaires de Moselle,  
1937, p. 45-49
- ❖12. QUEPAT N.  
*Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle*  
Metz : Sidot; Paris : A Picard, 1887, p. 192
- ❖13. CONTAMINE H.  
*Metz et la Moselle de 1814 à 1870 - Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIX<sup>e</sup> siècle. - La vie administrative -*  
Nancy : Société d'impressions typographiques, 1932, II, 426 p.

- ❖14. *Rapport de la commission d'enquête sur la demande de candidature de J.-B. Géhin adressée à la Société des Sciences médicales - 1<sup>er</sup> mars 1853*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 106
- ❖15. DHOMBRES J.  
*La naissance du système scientifique français*  
 Science & Vie, 1989, hors-série, n°166, p. 12-22
- ❖16. VERT M.  
*Metz et ses écoles*  
 Revue de l'Association générale des étudiants et universitaires de Moselle,  
 1937, p. 37
- ❖17. MEZIERES A.  
*Au temps passé*  
 Paris : Hachette, 1907
- ❖18. *Lettre de J.-B. Géhin adressée au Maire de Metz, 14 avril 1870*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série R : 2R 65-67
- ❖19. SAUER E.  
*La Moselle administrative*  
 Metz : Imprimerie Alcan; Paris : P. Dupont, 1870
- ❖20. *Répertoire alphabétique des anciens adhérents et anciens élèves des cours industriels de Metz : 1835-1869*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série R : 1R 414
- ❖21. MICHEL M.-E.  
*Où trouver des renseignements sur un apothicaire ou un pharmacien reçu à Paris?*  
 Revue d'histoire de la Pharmacie, 1988, XXXV, n°278, p. 237
- ❖22. *Dossier de scolarité des élèves reçus au grade de pharmacien - année 1842 (A à N) - Ecole de Pharmacie de Paris*  
 Arch. nat., côte AJ 16 1925
- ❖23. *Annuaire historique, statistique, administratif, militaire, judiciaire et commercial du département de la Moselle*  
 Metz : Verronnais, 1841 à 1866, 26 vol.
- ❖24. *Gorze - Hygiène publique et salubrité (post. 1790) - Pharmacies*  
 Arch. dép. Moselle, série E-dépôt : ED 257 5J 3
- ❖25. *Registre d'inscription des élèves en pharmacie - 1804-1860*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 33
- ❖26. *Liste de tirage au sort par canton - classe 1836, Metz / 3<sup>e</sup> canton*  
 Arch. dép. Moselle, série R : 1R 38

- ❖27. *Listes générales et état nominatif des pharmaciens - 1802-1865*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 26-32
- ❖28. CONTAMINE H.  
*Metz et la Moselle de 1814 à 1870 - Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIX<sup>e</sup> siècle*  
*La vie sociale, économique et politique*  
 Nancy : Société d'impressions typographiques, 1932, I, 496 p.
- ❖29. *Tableaux annuels de la population, 3<sup>e</sup> section - 1836-1842*  
 Arch; mun. Metz, période moderne, série F : 1F
- ❖30. GREARD M.  
*La reconstruction de l'Ecole de Pharmacie et de l'Ecole de Médecine de Paris*  
*La Revue scientifique, 1882, 3<sup>e</sup> série, III, p. 468*
- ❖31. DILLEMANN G., BONNEMAIN H., BOUCHERLE A.  
*La Pharmacie Française, ses origines, son histoire, son évolution*  
 Paris : Tec & Doc. - Lavoisier, 1992
- ❖32. JOUBERT L.  
*Deux siècles d'histoire de la Pharmacie en Alsace-Lorraine : 1789- 1989*  
 Le Verger éditeur, 1989
- ❖33. BOUVET M.  
*Histoire de la Pharmacie en France, des origines à nos jours*  
 Paris : 1937
- ❖34. *Registre des Procès-Verbaux d'examen - Ecole de Pharmacie de Paris*  
 Arch. nat., côte AJ 16 2277
- ❖35. *Jury médical du département de la Moselle - 1802-1854*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 22
- ❖36. *Tableaux annuels de la population, 4<sup>e</sup> section - 1842-1873*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 1F 204-235
- ❖37. *Registre destiné à recevoir les déclarations des personnes qui désirent exercer une profession sujette à patente et de celles qui veulent la quitter - 1835-1848 - nov. 1842, p. 68*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série G : 1G 448
- ❖38. BARBE J.-J.  
*Metz, documents généalogiques d'après les registres de l'Etat-Civil, 1792-1870*  
 Metz : Mutelet, 1934, p. 130
- ❖39. *Inventaire place Saint-Louis, n° 8*  
 Renaissance du vieux Metz, 1974, n° 17

- ❖40. *Contrat de mariage du 26 août - année 1844*  
 Minutes notariales de l'étude de M<sup>e</sup> Dilschneider  
 Arch. dép. Moselle, série U : 349U 65
- ❖41. JEANMAIRE A.  
*Vieux Metz - En flânant sur la place Saint-Louis*  
 Metz : Coopérative d'édition et d'impression, 1976, p. 6-11
- ❖42. Exposition, Metz, Archives départementales de la Moselle, 1999  
 [ DUVIGNEAU M., réd.]  
*Images de Metz (1835-1892)*  
 Metz : Archives départementales, 1999, 199 p.
- ❖43. *Papier non arsenical pour détruire les mouches*  
 Image éditée par Gangel, dépôt légal du 26 sept 1853  
 Arch. dép. Moselle, Images déposées de Metz : 1T 96, n° 182
- ❖44. M. G.  
*La statue de Saint-Louis va retrouver son emplacement*  
 Le Républicain Lorrain, Metz, 9 février 1996, p. 3
- ❖45. *Les fontaines à Metz*  
 Renaissance du vieux Metz, 1986, n° 59
- ❖46. *La fontaine de la place Saint-Louis - Délibération du conseil municipal*  
*Metz - séance du 19 janvier 1867*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série D : 1D 23
- ❖47. *Inventaire de la Pharmacie - 31 juillet 1865*  
 Minutes notariales de l'étude de M<sup>e</sup> Gilbrin  
 Arch. dép. Moselle, sous-série 45E : 45E 77
- ❖48. VAILLE C.  
*La Pharmacie, un regard neuf sur les plantes*  
 Science & Vie, 1989, hors-série, n° 166, p. 119-124
- ❖49. LEFEBURE C.  
*La France des Pharmacies anciennes*  
 Toulouse : Privat, 1999, 197 p.
- ❖50. FOUGERE P.  
*Un pharmacien raconte...*  
 Paris : Buchet / Chastel, 1997, 279 p.
- ❖51. *Visites des pharmacies et des drogueries - 1804-1867*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 39-46
- ❖52. *Les papiers peints*  
In: La grande Encyclopédie  
 Paris : S.A de la grande Encyclopédie, s.d., XXV, p. 984

- ❖53. *Le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Moselle*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 1-8
- ❖54. *La Société de Pharmacie de la Moselle - 1845-1846*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 37
- ❖55. HUSSON C.  
*Histoire des Pharmaciens de Lorraine*  
Nancy : 1882
- ❖56. LEONARD J.  
*Archives du corps - la santé au XIX<sup>e</sup> siècle*  
Ouest France, 1986, 325 p.
- ❖57. MIKAILOFF N.  
*Les manières de propreté du Moyen-Age à nos jours*  
Paris : Maloine, 1990
- ❖58. DEBRE P.  
*Louis Pasteur*  
Paris : Flammarion, 1994, 563 p.
- ❖59. *Visite des logements - commissions sanitaires municipales*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série I : 5I 9-18
- ❖60. KUNTZ M.  
*Metz l'impériale - Une aventure urbaine 1850-1870*  
Metz : Editions Serpenoise, 1985, 224 p.
- ❖61. *Commission d'hygiène et de salubrité - 1871*  
Arch. mun. Metz, période annexion, série I : 5I 70
- ❖62. BOURDELAIS P., RAULOT J.-Y.  
*Une peur bleue - Histoire du choléra en France 1832-1854*  
Paris : Payot, 1987
- ❖63. *Rapport de la commission chargée d'examiner la demande de candidature de J.-B. Géhin adressée à l'Académie - 1868*  
Arch. Acad. Metz, dossier Géhin
- ❖64. GEHIN J.-B.  
*Compte-rendu des travaux du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département de la Moselle et des Conseils d'hygiène d'arrondissement pendant les années 1863, 1864, 1865 et 1866*  
Metz : V. Maline, 1867, 66 p.
- ❖65. BOURDELAIS P., DODIN A.  
*Visages du choléra*  
Paris : Editions Belin, 1987

- ❖66. *La Société des Sciences médicales de la Moselle - 1820-1870*  
 Arch. mun Metz, période moderne, série I : 5I 52-133
- ❖67. *Exposé des travaux de la Société des Sciences médicales de la Moselle*  
 Metz : Verronnais, 1853 à 1870, 18 vol.
- ❖68. GEHIN J.-B.  
*Rapport de la commission permanente d'hygiène publique sur l'influence que les eaux stagnantes des fossés des fortifications et celle que les autres cours d'eau de la ville de Metz peuvent avoir sur la santé des habitants du voisinage*  
 Metz : Verronnais, 1864, 55 p.  
 (extrait de l'*Exposé des travaux de la Société des Sciences médicales de Moselle*,  
 Metz : Verronnais, 1863)
- ❖69. *Le Front Saint-Vincent - Délibérations du conseil municipal de Metz - séance du 24 sept. 1864*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série D : 1D 23
- ❖70. GEHIN J.-B.  
*Rapport de la commission permanente d'hygiène publique sur l'état de quelques fossés de la place de Metz au mois de juillet 1868*  
 Metz : Verronnais, 1868, 7 p.  
 (extrait de l'*Exposé des travaux de la Société des Sciences médicales de Moselle*,  
 Metz : Verronnais, 1868)
- ❖71. DORST J.  
 Préface  
In: Petite histoire naturelle de la 1<sup>ere</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle - Léon Dufour (1780-1865)  
 de P. Duris et E. Diaz  
 Bordeaux : Presses Universitaires, 1987, p. 9
- ❖72. DELANGE Y.  
 Préface  
In: Souvenirs entomologiques - Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes de J.-H. Fabre  
 Paris : Robert Laffont, 1989, I, p. 1-117
- ❖73. DOUZOU P.  
*Les bricoleurs du 7<sup>e</sup> jour - Nouveaux regards entomologiques*  
 Paris : Fayard, 1985, 240 p. (Le temps des Sciences)
- ❖74. ROBERT P.-A.  
*Les Insectes - 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée*  
 Neuchâtel (Suisse) : Editions Delachaux & Niestlé, 1972, I, 272 p.

- ❖75. GEHIN J.-B.  
*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle*  
*N° 1 Introduction*  
Metz : Rousseau-Pallez, 1856, 23 p.  
(extrait du Journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 3<sup>e</sup> année, 1856)
- ❖76. GEHIN J.-B.  
*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et à la sylviculture dans le département de la Moselle*  
*N° 3 Insectes qui attaquent les poiriers - 1<sup>re</sup> partie : coléoptères*  
Metz : Verronnais, 1857, 123 p.
- ❖77. MOREAU J.  
*Aperçu sur les derniers travaux de la Société en 1865*  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1866, III, 10<sup>e</sup> cahier
- ❖78. GEHIN J.-B.  
*Lettre sur la galle des feuilles du poirier*  
Metz : Rousseau-Pallez, 1855, 7 p.  
(extrait du journal de la Société d'horticulture de la Moselle, 2<sup>e</sup> année, 1855, p. 21 et suiv.)
- ❖79. GEHIN J.-B.  
*Revision des poissons qui vivent dans les cours d'eau et dans les étangs du département de la Moselle avec quelques considérations sur le Darwinisme*  
Metz : Verronnais, 1868, 106 p.  
(extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 11<sup>e</sup> cahier, 1868, p. 139 et suiv.)
- ❖80. GEHIN J.-B.  
*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides - 4<sup>e</sup> lettre, sept. 1876*  
In: Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1880, VII, 15<sup>e</sup> cahier
- ❖81. GEHIN J.-B.  
*Insectes utiles - Quelques essais de sériciculture dans le département de la Moselle*  
Metz : Verronnais, 1860, 51 p.  
(extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 9<sup>e</sup> cahier, 1860, p. 59 et suiv.)
- ❖82. GEHIN J.-B.  
*Coléoptères nouveaux ou peu connus - 1<sup>re</sup> décade : Buprestiens*  
In: Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1855, II, 7<sup>e</sup> cahier
- ❖83. GEHIN J.-B.  
*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides - 2<sup>e</sup> lettre, sept. 1875*  
In: Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1876, VI, 14<sup>e</sup> cahier

- ❖84. GEHIN J.-B.  
*Catalogue des coléoptères de la collection de J.-B. Géhin*  
*2<sup>e</sup> fascicule, Dytisciens, Gyriniens*  
Metz : Gangel, 1852, 24 p.
- ❖85. *Lettre de J.-B. Géhin au président de l'Académie de Metz - 3 avril 1873*  
Arch. Acad. Nat. Metz, dossier Géhin
- ❖86. LAISSUS Y.  
*Les Sociétés savantes et l'avancement des sciences naturelles - Les musées d'histoire naturelle*  
In : Actes du 100<sup>e</sup> congrès national de Sociétés Savantes (1875, Paris)  
Colloque interdisciplinaire sur les Sociétés savantes  
Paris : 1976, p. 41 et suiv.
- ❖87. *Entomologique de France (Société)*  
In : Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle de P. Larousse - réimpression de l'édition de 1866-1876  
Nîmes : C. Lacour éditeur, 1990, IX, p. 642 (collection rediviva)
- ❖88. *Séance du 12 février 1862*  
Annales de la Société entomologique de France, 4<sup>e</sup> série, II, 1862
- ❖89. *Rapport sur l'excursion entomologique annuelle dans les Vosges et en Alsace en 1866*  
Annales de la Société entomologique de France, 4<sup>e</sup> série, VII, 1867
- ❖90. *Au sujet du 4<sup>e</sup> Banquet commémoratif de la fondation de la Société (23 fév. 1832) - le 27 fév. 1875*  
Annales de la Société entomologique de France, 5<sup>e</sup> série, V, 1875
- ❖91. *Séance du 11 décembre 1889*  
Annales de la Société entomologique de France, 6<sup>e</sup> série, IX, 1889
- ❖92. DESOUDIN Dr  
*Compte-rendu des travaux de la Société d'histoire naturelle de Moselle pendant l'année 1844*  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1845, I, 3<sup>e</sup> cahier
- ❖93. GEHIN J.-B., FOURNEL  
*Catalogue des insectes coléoptères des environs de Metz*  
Metz : Verronnais, 1846, 110 p.  
(extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle,  
3<sup>e</sup> cahier, 1845, p. 69 et suiv.)

- ❖94. GEHIN J.-B.  
*Catalogue des coléoptères de la collection de J.-B. Géhin*  
*1<sup>er</sup> fascicule, famille des Cicindeliens*  
Metz : Dembour et Gangel, 1851, 23 p.
- ❖95. GEHIN J.-B.  
*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides -*  
*1<sup>ere</sup> lettre, juillet 1875*  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1876, VI, 14<sup>e</sup> cahier
- ❖96. *Lettre de J.-B. Géhin au Maire de Metz - 6 mai 1847*  
Arch. mun. Metz, période moderne, série R : 2R 61-67
- ❖97. *Beaux Arts - Musées - Statues : 1801-1870*  
Arch. dép. Moselle, série T : 1T 79
- ❖98. *Article d'Eugène Gandar*  
L'Union des Arts, Metz, 1851, I, n° 2, p. 120
- ❖99. TERQUEM O.  
*Rapport sur les accroissements du Museum de Metz pendant les années 1858 et 1859*  
In : Bulletin de la société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1860, III, 9<sup>e</sup> cahier
- ❖100. SARY M.  
*Art, Metz fait école*  
In : *Metz au temps de Verlaine*  
Metz : Editions Serpenoise, 1996, p. 123-139
- ❖101. GEHIN J.-B.  
*Catalogue synonymique des coccinelliens observés dans le département de la Moselle*  
2<sup>e</sup> édition  
Metz : Verronnais, 1855, 16 p.  
(extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 1855,  
7<sup>e</sup> cahier, p. 79 et suiv.)
- ❖102. GEHIN J.-B.  
*Observation tératologique faite sur une vache, exposée à la foire de Metz, en 1855*  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1855, II, 7<sup>e</sup> cahier
- ❖103. GEHIN J.-B.  
*Rapport sur le Species des coléoptères trimères sécuripalpes de M. Mulsant*  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1855, II, 7<sup>e</sup> cahier

- ❖104. *Procès-verbaux des séances de la Société d'horticulture de Moselle : 1855-1862 - séance du 20 janvier 1856*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 3F 57
- ❖105. *24<sup>e</sup> exposition des produits de l'horticulture, 4 et 5 oct. 1857*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 3F 68
- ❖106. CHABERT F.-M.  
*Aperçu sur les travaux et le but pratique de la Société d'horticulture de Moselle pendant l'année 1857*  
In : Journal de la Société d'horticulture de Moselle  
 Metz : Verronnais, 1858, n° 5
- ❖107. GEHIN J.-B.  
*Rapport fait à la Société d'horticulture de la Moselle sur la pomme de terre chardon et sur les autres variétés de pommes de terre admises à l'exposition du 28 septembre 1856*  
In : Journal de la Société d'horticulture de Moselle  
 Metz : Verronnais, 1856, n° 3, p. 101 et suiv.
- ❖108. CHABERT F.-M.  
*Compte-rendu des travaux de la Société d'horticulture pendant l'année 1856*  
In : Journal de la société d'horticulture de la Moselle  
 Metz : Verronnais, 1857, n° 4
- ❖109. GEHIN J.-B.  
*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle*  
*N° 2 Insectes qui attaquent les blés*  
 Metz : Rousseau-Pallez, 1856, 38 p.  
 (extrait du Journal de la Société d'horticulture de Moselle, 3<sup>e</sup> année, 1856) -
- ❖110. *Procès-verbaux des séances de la Société d'horticulture de Moselle - séance du 2 août 1857*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 3F 57
- ❖111. GEHIN J.-B.  
*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et à la sylviculture dans le département de la Moselle*  
*N° 5 Insectes qui attaquent les poiriers - 2<sup>e</sup> partie : orthoptères, névropières, thysanoptères, hyménoptères, hémiptères, homoptères, diptères*  
 Metz : Verronnais, 1860, 222 p.  
 (extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 9<sup>e</sup> cahier, 1860, p. 109 et suiv.)
- ❖112. GEHIN J.-B.  
*Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles dans le département de la Moselle*  
*N° 4 Quelques insectes des ormes et des peupliers*  
 Metz : Verronnais, 1860, 24 p.  
 (extrait du Bulletin des Comices agricoles du département de la Moselle, 1860, 15<sup>e</sup> année)

- ❖113. *Réponse de la Société d'histoire naturelle à la circulaire ministérielle datée du 1<sup>er</sup> déc. 1864*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 3F 29-33
- ❖114. *Archives du Comice agricole de Moselle : 1845-1870*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série F : 3F 29-33
- ❖115. *Admission de J.-B. Géhin comme membre titulaire du Comice agricole de Moselle - séance du 29 mars 1857*  
In : Bulletin des Comices agricoles du département de la Moselle  
 Metz : F. Blanc imprimeur, 1857
- ❖116. GUERIN-MENEVILLE F.-E.  
*Revue et magasin de zoologie pure et appliquée et de sériciculture comparée*  
 Paris : 1859, XI, p. 143-189
- ❖117. *Ville de Metz - Exposition Universelle de 1861 sous le patronage de S.M. l'Impératrice - Catalogue général*  
 Metz : F. Blanc imprimeur, 1861
- ❖118. CHABERT F.-M.  
*Annales du département de la Moselle de 1859 à 1863*  
 Metz : 1863
- ❖119. *Exposition universelle de 1861 - liste des récompenses décernées le 17 octobre 1861 - 4<sup>e</sup> division horticulture*  
In : Journal de la Société d'horticulture de la Moselle  
 Metz : Verronnais, 1861, n° 8
- ❖120. *Une exposition d'insectes*  
 L'artiste Messin, 28 mai 1865
- ❖121. *L'exposition des Insectes utiles et nuisibles, au palais de l'Industrie - séance du 13 septembre 1865*  
 Annales de la Société entomologique de France, 4<sup>e</sup> série, V, 1865
- ❖122. *Composition des commissions permanentes du conseil municipal - séance du 2 septembre 1865*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série D : 1D 23
- ❖123. KOENIG M.  
*Historique des jardins botaniques de Metz (1802-1997)*  
In : *De feuilles en fleurs - Catalogue de l'exposition*, Metz, Médiathèque, 29 nov. 1997-31 janv. 1998  
 Metz : Bibliothèque-médiathèque, 1997
- ❖124. *Le jardin botanique - délibération du conseil municipal de Metz - séance du 16 décembre 1865*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série D : 1D 23

- ❖125. GEHIN J.-B.  
*Catalogue des plantes cultivées en 1868-1869 au nouveau jardin botanique de Metz à Frescatelly*  
Metz : Verronnais, 1868, 115 p.  
(extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 11<sup>e</sup> cahier, 1868, p. 253 et suiv.)
- ❖126. Académie des Sciences - séance du 14 mai 1866  
In : Compte-rendu des séances de l'académie des sciences  
Paris : 1866, LXII
- ❖127. BLANCHARD E.  
*Les poissons des eaux douces de la France*  
Paris : Baillière et fils, 1866
- ❖128 GOULVEN L.  
*La recherche du temps perdu*  
Science & Vie, 1989, hors-série, n° 166, p. 90-95
- ❖129. Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes pour le concours de 1867  
Revue des sociétés savantes, 4<sup>e</sup> série, VII, 1868, p. 322 et suiv.
- ❖130. Assises scientifiques tenues à Metz en sept. 1861  
In : Journal de la Société d'horticulture de la Moselle  
Metz : Verronnais, 1861, n° 8
- ❖131. Conférences de l'hôtel de ville  
L'Artiste messin, 16 février 1868
- ❖132. CHABERT F.-M.  
*Journal historique, littéraire, scientifique, industriel, statistique de la ville de Metz et du département de la Moselle du 1<sup>er</sup> janvier 1865 au 19 juillet 1870*  
Nancy : 1873
- ❖133. Compte-rendu des travaux de la Société d'histoire naturelle en 1867 et 1868  
In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle  
Metz : Verronnais, 1868, IV, 11<sup>e</sup> cahier
- ❖134. GEHIN J.-B.  
*Note sur une variété de chevenne commun et sur un cas pathologique observé sur un barbeau de la Moselle*  
Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 12<sup>e</sup> cahier, 1870, p. 31
- ❖135. Elections municipales de 1865  
Arch. mun. Metz, période moderne, série K : 1K 134
- ❖136. Conseil municipal - Répertoire des présences : 1854-1875  
Arch mun Metz, période moderne, série D : 1D 36

- ❖137. Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal : 1865-1871  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série D : 1D 23-25
- ❖138. Concessions au cimetière de l'Est : 1865-1866  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série N : 4N 38
- ❖139. DELAHACHE G.  
*L'exode*  
 Paris : Hachette, 1914
- ❖140. LE MOIGNE Y. et al.  
*Histoire de Metz*  
 Toulouse : Ed. Privat, 1986, 448 p. (collection Univers de la France et des pays francophones)
- ❖141. *Le blocus de Metz - organisation des hôpitaux et ambulances*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série H : 2H 177-192
- ❖142. PROST A.  
*Le blocus de Metz en 1870 - publication du conseil municipal de Metz*  
 Nogent le Rotrou : 1898
- ❖143. *Rapport sur le magasin des médicaments de l'hôpital temporaire du polygone et sur la liquidation du dit magasin par M. Géhin - 1<sup>er</sup> mars 1871*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série H : 2H 200
- ❖144. *Elections municipales de 1870*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série K : 1K 135
- ❖145. DENIS P. Général (C.R.)  
*La garnison de Metz de 1844 à 1896*  
In : *Metz au temps de Verlaine*  
 Metz : Editions Serpenoise, 1996, p. 37-63
- ❖146. MARX R.  
*Le Times et le siège de Metz*  
In : *Metz en 1870 et les problèmes des territoires annexés : 1871-1873*  
 Actes du colloque de Metz, 6-8 nov. 1970  
 Metz : S.M.E.I., 1972, p. 33-41
- ❖147. *Etat de siège et blocus de Metz - Ambulances de la 4<sup>e</sup> section de la ville*  
 Arch. mun. Metz, période moderne, série H : 2H 198
- ❖148. MARECHAL Mme F.  
*Le blocus de Metz en 1870. Notes et impressions*  
 Nancy : Pays lorrain, 1910
- ❖149. WAHL.A.  
*L'option et l'émigration des Alsaciens-lorrains (1871-1872)*  
 Paris : Ed. Ophrys, 1974

❖150. *Elections municipales de 1871*

Arch. mun. Metz, période annexion, série K : 1K 111

❖151. BARBE J.-J.

*Les municipalités de Metz (1789-1922)*

Metz : Imprimerie Le Messin, 1922, 176 p.

❖152. *Délibérations du conseil municipal : 11 mars 71 - 31 déc. 72*

Arch. mun. Metz, période annexion, série D : 1D 1

❖153. ROTH F.

*Les débuts de l'administration allemande en Lorraine (sept. 1870 - déc. 1871)*

In : *Metz en 1870 et les problèmes des territoires annexés : 1871-1873*

Actes du colloque de Metz, 6-8 nov. 1970

Metz : S.M.E.I., 1972, p. 93-115

❖154. *Matrice générale personnelle mobilière, patente 1872*

Arch. mun. Metz, période annexion, série G : 1G 53-57

❖155. GEHIN J.-B.

*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides - 6<sup>e</sup> lettre, oct. 1879*

In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle

Metz : Verronnais, 1880, VII, 15<sup>e</sup> cahier

❖156. *Acte de décès de Joseph Jean-Baptiste Géhin*

Arch. dép. Vosges, sous-série 5Mi, 1889, n° 186

❖157. GEHIN J.-B.

*Lettres pour servir à l'histoire des insectes de la tribu des carabides - 3<sup>e</sup> lettre, mars 1876*

In : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Moselle

Metz : Verronnais, 1880, VII, 15<sup>e</sup> cahier



## DEMANDE D'IMPRIMATUR

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR  
EN PHARMACIE

présenté par Melle Cécile AIRALE

Sujet : Jean-Baptiste GEHIN  
(1816-1889)  
pharmacien et naturaliste lorrain:  
sa vie, son œuvre.

Jury :

Président : M. P. LABRUDE, Professeur

## Juges :

M. G. MICHAUX, Maître de conférences  
M. J.-M. ROUILLARD, Docteur en Médecine  
M. P.-E. WAGNER, Conservateur-bibliothécaire

Vu et approuvé,

Nancy, le 23 novembre 2000

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie  
de l'Université Henri Poincaré - Nancy I,

Vu,

Nancy, le 23 novembre 2000

Le Président de thèse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hélène".

Vu,

Nancy, le 01 DEC. 2000  
n° 348

Le Président de l'Université Henri Poincaré - Nancy I



Jean-Baptiste GEHIN  
(1816-1889)  
pharmacien et naturaliste lorrain:  
sa vie, son œuvre

Thèse soutenue le 19 décembre 2000

Par Cécile AIRALE

## **RESUME :**

Jean-Baptiste Géhin est né à Remiremont (Vosges) le 1er septembre 1816. Après quelques années passées au Collège Royal de Metz et huit ans d'apprentissage en pharmacie, J.B. Géhin suit les cours de l'Ecole de Pharmacie de Paris qui lui décerne un diplôme de pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe en juillet 1842.

Parallèlement à sa profession, qu'il exerce pendant trente années à Metz, M. Géhin occupe de multiples fonctions au sein du jury médical de Moselle, du Conseil central d'hygiène et de salubrité ou de nombreuses sociétés savantes: Société des sciences médicales, Société entomologique, Société d'histoire naturelle...

J.B. Géhin est tout à la fois, pharmacien, chimiste, hygiéniste, naturaliste et surtout entomologiste. Il acquiert dans cette science une renommée nationale et même internationale. Il publie de nombreux travaux dans les bulletins des sociétés savantes messines.

Homme dévoué, engagé et d'une inlassable activité, M. Géhin entre au conseil municipal de Metz en juillet 1865. Il y siège activement mais la guerre en 1870 vient bouleverser cette existence. Pendant le blocus de Metz, M. Géhin se dépense sans compter pour organiser le service municipal de secours aux militaires malades ou blessés ou le service municipal du ravitaillement.

Après la défaite et l'annexion de l'Alsace - Lorraine à l'Allemagne, J.B. Géhin est contraint de quitter Metz.

Il s'installe à Remiremont et consacre les dernières années de sa vie exclusivement à l'entomologie: il devient spécialiste des carabes. Il décède, à Remiremont, le 2 décembre 1889.

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature
M. Pierre LABRUDE	Hématologie – Physiologie	Expérimentale <input type="checkbox"/> Bibliographique <input checked="" type="checkbox"/> Thème <input type="checkbox"/>

<u>Thèmes</u>	1 – Sciences fondamentales 3 – Médicament 5 - Biologie	2 – Hygiène/Environnement 4 – Alimentation – Nutrition 6 – Pratique professionnelle 7 – Histoire
---------------	--	---